



4^e Atelier pancanadien sur les habitats

Conservation des habitats dans un contexte
de développement durable
«de la parole au geste »

Compte rendu

17 au 20 août 1999
Hôtel Loews le Concorde
Ville de Québec, Québec



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service

HABITAT FAUNIQUE
CANADA
WILDLIFE HABITAT



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Québec 
Société de la faune
et des parcs du Québec



Parcs
Canada

Parks
Canada



FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC

Compte rendu du 4^e Atelier pancanadien sur les habitats

**Conservation des habitats dans un contexte de développement durable
« de la parole au geste »**

17 au 20 août 1999
Hôtel Loews le Concorde
Ville de Québec, Québec

Remerciements

L'organisation d'un événement tel le 4^e atelier pancanadien sur les habitats est le résultat du travail de réflexion, de coordination et de mise en œuvre de toute une équipe. Le comité organisateur aimerait remercier les nombreux individus qui ont contribué de manière significative au succès de cet événement.

En premier lieu, nous soulignons le travail important des conférenciers qui, par la qualité de leurs présentations et le choix des sujets ont suscité un intérêt de la part des participants. Nous remercions également le maître de cérémonie monsieur Raymond Sarrazin, les nombreux modérateurs, qui ont su diriger de manière harmonieuse chacun des ateliers ainsi que les rapporteurs d'atelier et plus particulièrement les chefs rapporteurs monsieur Jamie Fortune, mesdames Caroline Caza et Suzan Dionne qui ont su transmettre les grandes idées, les questions et les commentaires se dégageant de chaque atelier lors de la plénière dirigée par monsieur Art Hanson.

Pour avoir transmis leurs connaissances lors des excursions organisées au Parc marin Saguenay–Saint-Laurent ainsi que dans la région du lac Saint-Pierre, nous remercions mesdames Marie-France Dalcourt (ministère des Pêches et des Océans du Canada) et Nadia Ménard (Parcs Canada), messieurs Denis Lehoux (Service canadien de la faune), Pierre Bertrand (ROCHE Itée, Groupe-conseil) et Jean-Pierre Laniel (Canards Illimités Canada) ainsi que les organismes dont la Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu et la Société d'interprétation du milieu marin qui nous ont assistés dans l'organisation des excursions.

Nous tenons également à remercier Canards Illimités Canada pour leur participation à l'organisation de l'encan silencieux qui s'est déroulé lors du banquet au Manoir Montmorency. Le succès de cette activité n'aurait pas été possible sans la participation de monsieur Yvon Mercier du Service canadien de la faune qui a agi à titre d'animateur ainsi que la participation des individus et organismes qui ont fait le don d'objets dans le cadre de cet encan. Les fonds recueillis à cette occasion permettront de supporter un projet de conservation d'habitats dans la grande région de Québec.

Nous remercions également le Secrétariat d'état qui nous a permis d'offrir cet atelier dans les deux langues officielles par le biais de ses interprètes.

L'organisation logistique de cet atelier a été réalisée avec la collaboration de la Société Duvetnor et plus particulièrement grâce au travail de monsieur André Nadeau.

Enfin, l'organisation de cet événement n'aurait pas été possible sans le support financier et technique des partenaires suivants : le ministère des Pêches et des Océans du Canada, Parcs Canada, Habitat faunique Canada, la Société de la faune et des parcs du Québec, la Fondation de la faune du Québec et Environnement Canada.

Le Comité organisateur

Marie-France Dalcourt, ministère des Pêches et des Océans du Canada

Sylvain Paradis, Parcs Canada

Jamie Fortune, Habitat faunique Canada

Clément Fortin, Société de la faune et des parcs du Québec

Guy Lépine, Fondation de la faune du Québec

Francine Hone coordonnatrice, Service canadien de la faune

Table des matières

	Page
Remerciements	iii
Table des matières	v
Préambule	vi
Introduction	1
Résumés des présentations	2
Plénière	65

Annexes

- Annexe 1. Programme du 4^e Atelier pancanadien sur les habitats
- Annexe 2. Liste des participants

Préambule

Ce document est une synthèse des exposés et des ateliers qui se sont déroulés au cours du 4^e Atelier pancanadien sur les habitats.

Le comité organisateur n'a pas tenté de normaliser le style, le contenu ni la longueur des textes présentés dans ce compte rendu. Chaque résumé de conférence reflète donc le caractère de l'exposé de chacun des conférenciers.

La plénière dirigée par monsieur Art Hanson en collaboration avec les chefs rapporteurs résume les principales idées, questions et commentaires émis dans chacun des ateliers et présentés à l'ensemble des participants.

Introduction

Depuis 1993, des ateliers pancanadiens portant sur la conservation des habitats sont organisés par le Service canadien de la faune en collaboration avec ses partenaires.

Cette initiative est issue d'un besoin de communiquer et de transmettre des connaissances sur les principaux enjeux liés à la conservation et plus particulièrement sur les mécanismes, les méthodes et les techniques permettant la conservation d'une diversité de milieux naturels et d'espèces sauvages à l'échelle canadienne et régionale.

Organisés à chaque deux ans, ces ateliers permettent également de développer et de maintenir un réseau d'individus et d'organismes oeuvrant dans ces champs d'activités et d'échanger avec des groupes de diverses provenances.

C'est sous le thème « la conservation des habitats dans un contexte de développement durable : de la parole au geste » avec comme toile de fond, les écosystèmes agricole, forestier et marin, côtier et fluvial ainsi que les grands principes de développement durable que s'est déroulé l'atelier de 1999. Durant ces deux jours, les participants ont tenté de répondre aux questions suivantes : quels sont les grands enjeux et les défis à relever pour préserver les milieux naturels tout en assurant le développement durable ? À l'aube de l'an 2000, quels seront les principaux acteurs de la scène de la conservation ? Quelles approches devraient être favorisées pour appliquer de manière réaliste la gestion intégrée des ressources ?

Plus spécifiquement pour chaque écosystème (agricole, forestier, marin, côtier et fluvial), on a tenté de cerner les enjeux de conservation en précisant les nouveaux développements dans les connaissances, l'aménagement et la restauration des milieux naturels, la gestion intégrée des ressources, les initiatives communautaires de conservation des habitats et la protection de milieux naturels par des organismes non gouvernementaux.

Près de 280 participants ont répondu à l'invitation de participer à cet atelier. Ce nombre important a favorisé une bonne représentation de chacune des provinces et de l'ensemble des régions du Québec. Parmi ceux-ci, on a noté la présence de nombreux organismes tant gouvernementaux que non gouvernementaux oeuvrant dans les sphères de la conservation mais également une présence marquée de représentants d'organismes oeuvrant dans les domaines autres comme l'agriculture, la foresterie et les pêches. Selon plusieurs observateurs, ceci démontre clairement l'intérêt de ces intervenants pour les enjeux liés à la conservation.

RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

JOUR 2 • 9H05 •

CONFÉRENCE INAUGURALE

SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF



Conservation des habitats et développement durable :
tendances, enjeux et stratégies

Malcolm C. Mercer, Directeur, UICN Bureau du Canada

La destruction et la dégradation des habitats et des écosystèmes naturels se produisent actuellement à une vitesse et à une échelle jamais vues auparavant. Les principaux facteurs responsables de cette situation sont la croissance démographique et économique, l'expansion des terres agricoles, l'urbanisation, l'utilisation accrue des ressources naturelles et la déforestation. Les habitats sont dégradés et détruits à grande échelle sur tous les continents, ce qui donne lieu à des taux d'extinction 100 à 1 000 fois supérieurs à ceux d'avant l'apparition de l'homme. Cependant, l'expansion des zones protégées, qui couvrent aujourd'hui 8% de la masse terrestre du globe, notre meilleure connaissance des écosystèmes et des espèces, de même que les progrès en matière de restauration des écosystèmes et de réintroduction d'espèces sont des signes encourageants. Partout dans le monde, on a établi de nouveaux partenariats entre les gouvernements, les ONG et le secteur privé pour des projets de conservation avec de nouvelles approches qui s'écartent de la réglementation traditionnelle et mettent l'accent sur des stratégies proactives, des incitatifs économiques et des initiatives conjointes.

Ces tendances positives se reflètent dans les diverses options et outils qui s'offrent aux conservationnistes sur la voie du développement durable. La protection des habitats est une stratégie fondamentale pour assurer la préservation de la biodiversité. Dans ce domaine, on a récemment établi une vaste gamme d'instruments juridiques, divers types de zones protégées selon les besoins et diverses approches et stratégies. Le développement et la diffusion des connaissances et de l'information scientifiques sur les écosystèmes doivent être à la base de toute initiative de conservation. L'intégration géographique et sectorielle est essentielle dans la gestion des écosystèmes. Pour assurer le succès des stratégies de conservation, on doit établir des partenariats avec les ONG, le secteur privé et les collectivités locales. On peut favoriser ces partenariats grâce à des programmes publics de sensibilisation et à des approches multidisciplinaires, deux éléments essentiels pour la mise en œuvre des programmes de conservation.

De nouvelles tendances et problèmes voient le jour à l'approche du nouveau millénaire. Les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et la protection de ces derniers et des espèces contre certaines espèces invasives introduites par le commerce et le tourisme actuellement en plein essor sont deux questions qui seront au cœur des activités de conservation au cours du prochain siècle. De plus, les conservationnistes tiendront de plus en plus compte des paramètres économiques, comme les profils de production et de consommation, dans leurs efforts de préservation de la biodiversité. On assistera aussi à la création de nouvelles stratégies qui offriront de nouvelles possibilités en matière de conservation des habitats et de la biodiversité. C'est là certains des défis que l'IUCN et l'ensemble des intervenants dans le secteur de la conservation auront à relever au cours du siècle prochain.

JOUR 2 • 10H15 • PLÉNIÈRE

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ ENJEUX DE CONSERVATION

Pressions et défis de conservation des milieux naturels en paysage agricole : le sud du Québec, d'hier à demain

Luc Bélanger¹ et Yvon Pesant²

¹ *Service canadien de la faune, région du Québec*

² *Direction régionale Montérégie Est, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec*

Mieux comprendre les actions liées au développement du territoire qui peuvent affecter la disponibilité et la qualité des milieux naturels est une étape essentielle à l'élaboration de stratégies des habitats et de la biodiversité qui leur est associée. Ceci est particulièrement vrai là où l'homme est fortement présent sur le territoire et là où il façonne le paysage comme c'est le cas, notamment, en milieu agricole. Il importe de connaître les raisons et conditions qui ont amené les agriculteurs à agir de telle manière sur le paysage, l'environnement et les habitats. Il importe aussi de voir comment les changements qui s'amorcent en agriculture québécoise pourront permettre d'améliorer la situation à de telles enseignes si les efforts de coordination et de collaboration entre les groupes concernés portent fruit.

Puisqu'à l'origine ce paysage du sud du Québec était essentiellement forestier, une façon privilégiée de documenter les changements survenus au niveau de l'occupation du sol dans la Vallée du Saint-Laurent est donc de suivre l'évolution de l'agriculture et du déboisement au Québec en terme de superficie totale des terres en culture. Lors de cet exposé, nous mettrons donc en relation les diverses phases de déboisement des terres à des fins agricoles survenues dans le Québec méridional. Ainsi, les pertes subies au niveau des habitats fauniques illustreront, d'une part, dans une perspective historique, l'impact de ces grandes forces de développement socio-économiques sur la faune et la flore et, d'autre part, dans une perspective évolutive cette fois, l'importance de notre compréhension des tendances du développement du territoire pour l'élaboration des nouvelles stratégies de conservation des habitats.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER A

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ STRATÉGIES/ TENDANCES

Indicateurs des habitats disponibles sur les terres agricoles

Carrie Spencer

Agriculture et Agroalimentaire Canada

La présentation se fonde sur les conclusions (qui n'ont pas encore été publiées) du projet d'indicateur agroenvironnemental d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce projet utilise les données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada, les articles traitant de biologie et d'écologie ainsi que les entrevues avec des biologistes de terrain des quatre coins du pays.

La présentation décrira la façon dont un indicateur est établi à partir de l'information disponible sur l'utilisation faite de l'habitat et de la superficie agricole, sur les tendances relevées au niveau de la disponibilité de l'habitat faunique sur les terres agricoles dans les sept principales écozones dans lesquelles l'agriculture est pratiquée au Canada.

La valeur de ces conclusions aux fins de l'élaboration et de la justification des décisions prises concernant le paysage agricole sera aussi discutée. Cette partie de la présentation traitera également de l'utilisation qui pourrait être faite des conclusions de ce projet pour bien cibler les projets que les producteurs agricoles et les éleveurs pourraient mettre bénévolement en œuvre afin de protéger les espèces en voie d'extinction.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER A

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ STRATÉGIES/ TENDANCES

L'approche de gestion par bassin versant au service de la conservation des habitats en milieu agricole

Stéphane Gariépy, Ing., M.Sc.(Eau),

Ministère de l'Environnement du Québec

Direction des politiques des secteurs agricole et naturel

La protection et le développement des habitats en milieu agricole constituent un défi de taille à cause de la dégradation souvent très importante des écosystèmes terrestres et aquatiques, de la diversité des situations rencontrées et de la complexité des relations qui existent entre le secteur socio-économique agricole et l'environnement.

Les stratégies à adopter en matière d'habitats en milieu agricole dépendront de leur degré d'altération. Dans les endroits peu altérés, il sera question de conservation ou de restauration d'habitats. Pour les portions du territoire où l'intensité et la persistance des activités socio-économiques ont entraîné la dégradation des écosystèmes et des pertes d'habitats sur de grandes superficies, il sera possible d'améliorer le potentiel du milieu afin de fournir des habitats à certaines espèces par la réhabilitation de certains processus naturels. En milieu agricole, la réhabilitation représentera souvent la seule solution faisable lorsqu'on considère les compromis techniques et socio-économiques nécessaires à la protection ou à la création d'habitats.

La gestion par bassin versant est une approche qui vise la protection et la restauration de la ressource eau ainsi que des écosystèmes qui lui sont associés afin d'assurer la pérennité de ses divers usages à l'intérieur des limites géographiques du bassin versant. L'approche de gestion par bassin versant offre un cadre approprié pour une gestion judicieuse des habitats et de l'eau qui intègre les divers intérêts présents dans les bassins versants. L'approche se veut en général intégrée et holistique, et fait appel à une stratégie de résolution de problèmes pour maintenir ou restaurer l'intégrité physique, chimique et biologique des écosystèmes aquatiques, pour protéger la santé humaine, ainsi que pour soutenir le développement durable des activités humaines.

Appuyés sur le principe fondamental que le bassin versant constitue l'unité géographique la plus appropriée pour la gestion de l'eau et des écosystèmes associés, quelques principes reconnus de la gestion par bassin versant comprennent : sa perspective de long terme et la recherche de solutions en accord avec la notion de développement durable; l'intégration des diverses perspectives liées à la gestion de l'eau – environnementale et écosystémique, économique, sociale, éducative – ; un processus de résolution de problèmes basé sur les connaissances scientifiques et techniques de pointe et sur les meilleures données disponibles ; la concertation sur les objectifs et les moyens et la coordination des interventions; l'adaptation de la structure et des rôles des organisations à

l'échelle d'intervention du bassin versant; une approche ascendante (*bottom-up*), basée sur la responsabilisation et la participation des intervenants locaux et régionaux; et une imbrication cohérente des actions du petit bassin versant vers le plus grand.

Après avoir précisé certaines limites à la conservation des habitats en milieu agricole, cette communication expose les principaux principes de l'approche de gestion par bassin versant, incluant une définition opérationnelle de l'approche. Un cadre de travail pour la mise en œuvre de la gestion par bassin versant est ensuite présenté, suivi de la présentation d'un certain nombre de bénéfices découlant de cette approche. Le texte de conférence sera accompagné d'une liste de sites Web d'intérêt pour la gestion par bassin versant.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER B

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF STRATÉGIES/ TENDANCES

Stratégie de gestion des habitats forestiers pour le Nouveau-Brunswick

Mike Sullivan, Gestionnaire, Programme des habitats forestiers

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, Direction de la faune aquatique et terrestre

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les terres et forêts de la Couronne, en 1980, le Nouveau-Brunswick utilise un cycle quinquennal de planification de gestion adoptive pour la totalité des terres publiques (trois millions d'hectares). Le premier ensemble de plans d'aménagement des forêts a été produit en 1982; il visait principalement à assurer un approvisionnement soutenu en fibres. Depuis 1982, tous les cinq ans, on refait les plans d'aménagement des forêts, on y fixe de nouveaux objectifs et/ou on modifie des objectifs de gestion existants. Au départ, pour tenir compte des diverses autres valeurs de la forêt, on a déterminé que quinze pour cent de chaque type forestier était inutilisable (endroits où la récolte est limitée ou impossible, par exemple dans les zones riveraines et les zones d'hivernage des cerfs). C'est dans le troisième ensemble de plans (1992) que, pour la première fois, on a fixé des objectifs quantitatifs explicites en matière d'habitats fauniques, pour des espaces déterminés. Ces objectifs étaient basés sur une évaluation de la structure forestière existante et prévue, selon les plans d'aménagement forestier à long terme, et sur des données relatives aux besoins en matière d'habitat des vertébrés. On prévoyait une diminution importante du côté des types forestiers conifériens âgés de 60 ans ou plus, sur une période de trente ans; on a élaboré des objectifs pour ces types forestiers, puis on les a inclus dans les plans d'aménagement des forêts de 1992 afin que les besoins des vertébrés vivant dans ces types de peuplement continuent d'être satisfaits. En vue de l'élaboration des plans de 2002, on a défini les habitats en veillant à embrasser l'ensemble des vertébrés de la forêt. Pour que les espèces fauniques indigènes puissent vivre dans leur aire d'extension naturelle, des seuils ont été fixés pour chaque type d'habitat identifié. En conformité avec les plans de gestion de 2002, tous les types d'habitat devront dépasser les seuils.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER B

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF STRATÉGIES/ TENDANCES

Certification de l'aménagement forestier et conservation de l'habitat

*Tony Rotherham, Directeur, Certification de l'aménagement forestier durable,
Association canadienne des pâtes et papiers*

La certification de l'aménagement forestier protégera-t-elle les habitats fauniques?

?? Cela dépend des normes, des politiques, des lois et des objectifs d'aménagement.

Certification, vérifier que les pratiques et que les systèmes de gestion environnementale respectent les normes :

- ?? Conformité aux normes
- ?? Mise en œuvre par un organisme
- ?? Vérification par une tierce partie
- ?? Certification ou enregistrement

Types de normes :

- ?? Normes de prescription : normes donnant des instructions détaillées sur ce qu'il faut faire et ne pas faire
- ?? Normes avec objectifs : normes énonçant des objectifs clairs qu'il faut atteindre
- ?? Normes sur les systèmes génériques de gestion environnementale (aussi appelés systèmes de management environnemental – SME) : normes proposant une série d'étapes à suivre pour assurer une bonne gestion et de bons résultats (par exemple, la norme ISO 14001)
- ?? Normes sur les systèmes d'aménagement forestier durable (AFD) avec objectifs
- ?? CSA Z808 et CSA Z809
- ?? Conservation de l'habitat et aménagement forestier au Canada
- ?? 94 % des terrains forestiers appartiennent à l'État
- ?? Lois et politiques exhaustives
- ?? Aménagement forestier durable (AFD) – un engagement national

Critères et indicateurs du Conseil canadien des ministres des forêts (C et I du CCMF)

- ?? Diversité biologique
- ?? Écosystèmes forestiers
- ?? Ressources pédologiques et hydriques
- ?? Cycles écologiques planétaires
- ?? Avantages multiples pour la société
- ?? Responsabilité de la société

La Conférence de Brisbane et la certification, AFD et commerce

Constats :

- ?? La certification n'est pas la clé
- ?? Les lois et les politiques gouvernementales le sont (surtout au Canada)
- ?? Il est important d'avoir un système d'aménagement.
- ?? La certification est une confirmation.

ISO 14001 SME, un système générique de gestion environnementale

- ?? Engagement
- ?? Conformité avec les lois
- ?? Politique environnementale
- ?? Définition des aspects environnementaux
- ?? Planification et établissement d'objectifs et de cibles
- ?? Mise en œuvre, formation, mesure et évaluation
- ?? Revue et amélioration
- ?? Politique d'amélioration continue
- ?? Vérification des systèmes de gestion environnementale par une tierce partie
- ?? Certification

CSA Z808 et CSA Z809, système d'aménagement forestier durable avec objectifs

- ?? Un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001
- ?? Conformité aux lois
- ?? Participation du public
- ?? C et I du CCMF pour l'AFD
- ?? Prévisions
- ?? Vérification de la performance sur le terrain par une tierce partie
- ?? Certification

Normes de prescription

Des normes qui :

- ?? Sont détaillées;
- ?? Limitent les innovations;
- ?? Limitent l'amélioration continue;
- ?? Expliquent comment appliquer les nouvelles connaissances;
- ?? Peuvent entrer en conflit avec les lois;
- ?? Doivent changer avec le temps, car les sociétés, les lois et la science changent.
- ?? Changer une norme de prescription exige un processus fastidieux et complexe.

La législation canadienne et la conservation de l'habitat

- ?? Politique gouvernementale
- ?? Législation
- ?? Objectifs d'aménagement forestier
- ?? Engagement des entreprises – croissant
- ?? Connaissance et sensibilisation – croissantes
- ?? Système de gestion environnementale pour assurer l'uniformité.

La certification vise la promotion de :

- ?? La mise en œuvre d'un système de gestion environnementale;
- ?? La définition des aspects environnementaux des activités;
- ?? L'établissement d'objectifs de performance;
- ?? La réalisation uniforme des objectifs;
- ?? L'amélioration continue.

Quelles normes?

- ?? CSA Z808 et CSA Z809 AFD ;
- ?? ISO 14001 SME, et politiques et lois canadiennes .

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER B

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF STRATÉGIES/ TENDANCES

Les forêts matures et anciennes : un défi de conservation en forêt boréale

Pierre Drapeau¹ et Jean-Pierre Savard²

¹ *Université du Québec à Montréal, Département des sciences biologiques, Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI),*

² *Service canadien de la faune, région du Québec*

Au Québec, la forêt boréale comporte encore des superficies importantes de peuplements issus de perturbations naturelles, notamment les feux. Les travaux récents des chercheurs du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI) de l'UQAM indiquent qu'une forte proportion de la mosaïque forestière est constituée de forêts qui dépassent l'âge d'exploitation forestière (forêts surannées et anciennes). Les besoins toujours croissants pour la matière ligneuse d'une part et le recours à une sylviculture réduisant les périodes de rotation pourraient toutefois causer à brève échéance une raréfaction importante de ces peuplements. Contrairement à la forêt résineuse de la côte du Pacifique et des Rocheuses, l'état actuel des connaissances est insuffisant pour mesurer la contribution de ces peuplements à la diversité biologique régionale de la forêt boréale de l'est du Canada. L'acquisition de connaissances sur la diversité biologique des forêts qui dépassent l'âge d'exploitation forestière a des conséquences directes sur les stratégies d'aménagement forestier qui pourront être développées dans un cadre d'aménagement forestier durable. Depuis 1997, une étude sur la diversité biologique des forêts matures et anciennes issues de perturbations naturelles est en cours sur un territoire de 25 000 km² qui recoupe les portions québécoise et ontarienne de la grande région de la ceinture d'argile «Clay belt» en Abitibi. Nos travaux visent à évaluer en forêt boréale (notamment en zone de pessière à épinette noire) la contribution des forêts surannées et anciennes à la diversité biologique régionale le long d'un gradient d'âge qui va des forêts qui viennent de subir des feux aux forêts qui n'ont pas brûlé depuis plus de 200 ans. Quatre groupes taxinomiques ont été suivis soit les plantes vasculaires, les plantes invasculaires, les insectes et les oiseaux. Les résultats préliminaires de cette étude sont présentés et discutés en rapport aux stratégies actuelles d'aménagement ainsi qu'à celles qui devraient être développées dans un contexte de gestion durable des forêts qui pose comme postulat le maintien de la diversité biologique.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER C

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
STRATÉGIES/ TENDANCES**

Trois programmes de protection des aires marines au Canada?

Francine Mercier

Direction des parcs nationaux, Parcs Canada, Hull

La dernière décennie, a vu le Canada se doter de trois programmes dédiés à la conservation de l'environnement marin. Il s'agit du programme de Parcs Canada sur les aires marines nationales de conservation, du programme de Pêches et Océans Canada sur les zones marines protégées et de celui d'Environnement Canada qui comprend les refuges d'oiseaux migrateurs, les réserves nationales de faune et les aires marines protégées. Parce que ces 3 programmes ont connu un intérêt marquant sur la scène de la conservation, il y a eu beaucoup de confusion quant aux différences relatives à chacun de ces programmes et ce, tant pour le public que pour les ministères responsables de ces programmes. Cette présentation fait le point sur les différences entre ces programmes et démontre que ces programmes visant la protection d'aires marines sont dans les faits, à la fois différents et complémentaires.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER C

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN STRATÉGIES/ TENDANCES

La gestion intégrée de la zone côtière à la portée de tous :
une approche simple

Marie-France Dalcourt

Ministère des Pêches et des Océans du Canada, région Laurentienne

La gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) est un processus d'harmonisation dynamique et continu par lequel sont prises les décisions relatives au territoire, aux usages et aux ressources d'un segment de côte. Basé sur une approche écosystémique, ce mode de gestion repose sur les principes du développement durable, de prudence et d'intégration de tous les intérêts en présence. La gestion intégrée tend à combattre la fragmentation des décisions par champs d'activités (mode traditionnel de gestion) pour la remplacer par un processus dans lequel les usagers jouent un rôle actif. La résolution des conflits d'usages, l'évaluation des impacts du développement, les connaissances traditionnelles et la prise en charge d'activités par les acteurs locaux sont autant d'éléments constituant de la gestion intégrée de la zone côtière. Bien que le concept de GIZC soit plutôt bien connu, les expériences concrètes sont encore peu nombreuses.

Depuis 1996, des organismes locaux et le ministère des Pêches et des Océans (MPO) ont amorcé un projet pilote sur la côte nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent afin de mettre au point une approche communautaire de gestion intégrée de la zone côtière. Le territoire d'étude se situe plus précisément sur la Haute Côte-Nord, entre les communautés des Escoumins et Betsiamites et couvre quelques 100 km de côte. À partir de cette expérience et d'une revue d'autres initiatives de gestion intégrée (gestion par bassin versant, gestion intégrée des ressources forestières, etc.) le MPO a tenté d'identifier les éléments de succès et de les incorporer dans une démarche simple, apte à stimuler l'intérêt des collectivités pour le développement et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée de la zone côtière. Sous peu, cette démarche devrait faire l'objet d'une publication qui s'adressera aux intervenants locaux et régionaux.

Quelques-uns des principaux éléments qui contribuent au succès des initiatives de gestion intégrée sont :

- ?? un découpage de la zone qui tient compte des limites administratives (environnement humain) en même temps que des divisions écologiques ;
- ?? une table de concertation représentative des secteurs d'activités et des régions géographiques (voir à l'équilibre des forces) ;
- ?? un mode de fonctionnement axé sur le consensus et le respect mutuel;
- ?? une vision commune pour la zone côtière concernée ;

- ?? le partage de l'information (environnementale, juridico-légale et socio-économique) ;
- ?? un plan de gestion intégrée de la zone côtière qui soit réaliste et réalisable ;
- ?? le support de la population;
- ?? le suivi des actions et de la santé de l'écosystème et la diffusion des résultats;
- ?? la révision périodique du plan de gestion intégrée (processus continu).

Le support des organismes publics des divers paliers de gouvernement est également essentiel. Ces derniers possèdent de l'information, de l'expertise, des pouvoirs légaux et des ressources sans lesquels le processus communautaire est limité dans ses actions. En plus de favoriser l'action directe sur le territoire concerné, la GIZC à l'échelle communautaire peut servir de catalyseur à l'harmonisation des initiatives gouvernementales et à une gestion intégrée à l'échelle régionale et nationale pour des problématiques plus vastes.

L'initiative du MPO pour développer une approche de gestion intégrée de la zone côtière s'inscrit dans le volet Biodiversité (Habitats) du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, phase III.

Références :

Lalumière, R. et Jean Morisset. 1998. Projet-pilote (phase II). Cadre de référence pour la gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins - Rivière Betsiamites. Rapport conjoint du Groupe-conseil Génivar et de la Gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada, Région Laurentienne.

Lalumière, R. et MPO. (en préparation). Approche méthodologique pour l'application de la gestion intégrée de la zone côtière à l'échelle communautaire (titre provisoire). Rapport conjoint du Groupe-conseil Génivar et de la Gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada, Région Laurentienne.

JOUR 2 • 10H45 • ATELIER C

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN STRATÉGIES/ TENDANCES

La gestion des habitats, l'expérience communautaire

*Gaétan Roy, Coordonnateur administratif,
Stratégies Saint-Laurent*

Le plan d'action Saint-Laurent lancé en 1998 a soulevé au Québec un mouvement de sensibilisation et de responsabilisation des communautés riveraines du fleuve. Insatisfaits d'avoir été ignorés dans bien des aspects de la démarche des deux paliers gouvernementaux, plusieurs représentants de ces communautés riveraines, des groupes environnementaux dont l'UQCN, ont lancé le programme Stratégies Saint-Laurent. Ce programme visait à donner aux communautés désirant s'impliquer une tribune et un tremplin qui leur permettraient éventuellement de participer aux prises de décision importantes dans la gestion de l'écosystème fluvial et de ses habitats. Lors de la phase II (SLV2000), ce programme fut reconnu à juste titre et inclus parmi les volets constituant l'ensemble des activités du plan d'action. L'implication communautaire fut officiellement reconnue comme partie intégrante de la sauvegarde et de la gestion du Saint-Laurent, et un programme complet (le programme ZIP) fut instauré pour favoriser la mobilisation et la responsabilisation des communautés. Loin d'être un coup d'épée dans l'eau, l'initiative fut couronnée de succès au point qu'aujourd'hui, au-delà de 150 projets de réhabilitation, conservation ou de mise en valeur du Saint-Laurent et de ses habitats sont mis en œuvre ou en voie de l'être par les membres des communautés elles-mêmes. Par communauté, on doit comprendre l'ensemble des membres qui constituent une population d'utilisateurs du Saint-Laurent : Citoyens, industries, pêcheurs, agriculteurs, groupes environnementaux, élus municipaux, professionnels de l'environnement ou de tout autre domaine, etc. Peut-on parler d'un outil efficace de protection des habitats ? Selon l'expérience récente, sans aucun doute. Cependant, certaines contraintes existent et doivent être aplanies pour assurer le développement d'un outil vraiment efficace de gestion du Saint-Laurent, ou de l'environnement en général, par les citoyens ou utilisateurs non - équipés et encore moins financés pour le faire.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER D

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Quand doit-on considérer qu'il y a fragmentation des habitats forestiers en milieu agricole : 20, 40, 60 ou 80% du territoire en forêts ?

Luc Bélanger et Marcelle Grenier

Service canadien de la faune, région du Québec

Utilisant les limites de territoire de 59 municipalités régionales de comté (MRC ci-après) comme unité d'échantillonnage, notre étude dresse à l'aide d'images satellites à haute résolution et d'un système d'information géographique, un portrait de la situation forestière dans la Vallée du Saint-Laurent (plus de 17 millions d'hectares) et tente d'identifier l'impact de divers types de productions agricoles et du degré d'occupation du territoire par l'homme dans le processus de fragmentation en place. Dans un premier temps, nos résultats indiquent que le pourcentage de couverture forestière de la superficie totale des MRC est d'en moyenne 45% mais qu'elle varie énormément d'une MRC à l'autre, diminuant d'une façon générale d'est en ouest dans le sud du Québec. Cette variation est reliée tout particulièrement à l'importance de l'utilisation du territoire à des fins agricoles, cette dernière entraînant une augmentation de la densité de boisés présents mais une diminution de leur superficie moyenne. En fait, il semble exister un seuil de fragmentation se situant autour de 50% du couvert forestier total. Ainsi, des 59 MRC considérées, 31 d'entre elles se situeraient sous ce seuil. De plus, la fragmentation forestière augmenterait le long d'un gradient allant d'une agriculture traditionnelle caractérisée par la production laitière vers une agriculture plus intensive dominée par les grandes cultures. Elles indiquent aussi que l'indice de discontinuité forestière, la superficie moyenne et la densité des boisés sont probablement les meilleurs indicateurs du processus de fragmentation forestière agissant sur le territoire. D'autre part, si l'on considère des diverses variables prédictives du degré de fragmentation forestière utilisées soit, le % de la superficie totale des MRC en forêts, la proportion du territoire en agriculture, l'importance des différentes productions agricoles et le degré d'occupation humaine, il semble que ce soit cette dernière qui soit la mieux corrélée au niveau de fragmentation du paysage forestier.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER D

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Quels sont les effets de la fragmentation des forêts sur la faune en milieu agricole au Québec?

Pierre Drapeau

Université du Québec à Montréal, Département des Sciences biologiques, Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI)

La fragmentation des forêts au profit de l'expansion de l'agriculture est reconnue comme l'une des principales menaces au maintien de la diversité biologique des forêts tempérées feuillues de l'Est de l'Amérique du Nord. Depuis près de vingt ans, de nombreux efforts de recherche ont été consacrés à l'étude de la fragmentation des habitats forestiers en milieu agricole et ses effets sur la faune. Ces travaux ont montré que la diminution de la superficie des forêts et leur isolement accru dans un contexte agricole exposent les espèces animales inféodées aux forêts à des conditions de vie qui peuvent compromettre la viabilité de leurs populations. Ces recherches ont également démontré que bien que les facteurs écologiques qui affectent la faune des forêts fragmentées puissent agir sur l'ensemble de la forêt feuillue de l'Est de l'Amérique du Nord, leur agencement et leur intensité peut varier fortement en fonction des conditions régionales du territoire. À titre d'exemple, les facteurs écologiques qui affectent la distribution des populations animales des forêts fragmentées de milieux agricoles de la vallée du Saint-Laurent ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui influencent la faune des bois agricoles du sud de l'Ontario ou de l'état de New York. Il devient donc difficile d'exporter des stratégies de conservation d'habitats d'une région à une autre sans disposer au préalable de connaissances sur la distribution de la faune ainsi que les facteurs écologiques qui régissent cette distribution. Cette communication (1) fait un bref rappel des principaux facteurs écologiques qui affectent la faune dans les paysages agro-forestiers fragmentés, (2) fait état des carences quant aux connaissances des effets de la fragmentation sur la faune en territoire agro-forestier québécois et (3) met en perspective l'importance d'appuyer les stratégies de conservation des habitats forestiers en milieu agricole sur une connaissance approfondie de sa faune régionale.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER D

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Conservation des corridors verts forestiers en paysage agricole

Sonia Duchesne¹, Mario Dion² et Luc Bélanger³

¹ *Présidente, Fondation Les oiseleurs du Québec inc.,*

² *Aménagiste, MRC du Bas-Richelieu*

³ *Biologiste, Service canadien de la faune, région du Québec*

L'utilisation du territoire par l'homme a largement modifié le paysage forestier de plusieurs régions du Québec, en particulier dans le sud-ouest de la province. Au cours des dernières décennies, les terres agricoles, les villes, les banlieues, les infrastructures routières et les zones industrielles ont graduellement remplacé la forêt. Cette situation a provoqué la disparition d'habitats pour la faune et la flore. Ce phénomène d'empiétement sur les forêts d'origine a fragmenté celles-ci en de petits îlots forestiers de plus en plus éloignés les uns des autres. Outre le fait de diminuer les échanges génétiques entre les populations, cette fragmentation a réduit considérablement le potentiel de colonisation et de déplacement des espèces qui vivent en forêt.

Des études récentes ont démontré que la faune et la flore empruntent certains habitats forestiers (boisés, haies, bosquets d'arbres, etc.) encore épargnés et stratégiquement localisés sur le territoire pour se déplacer et se disperser d'un habitat à l'autre. Ces habitats forment ce qu'on appelle des **corridors forestiers** qui servent ni plus ni moins de liens écologiques dans les secteurs touchés par d'importants développements humains, en milieu agricole.

Afin d'encourager les projets de conservation de corridors forestiers au Québec, la Fondation Les oiseleurs du Québec inc. et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec, ont développé au cours des dernières années, une démarche d'identification et de caractérisation des corridors forestiers en paysage agricole. Elle est basée sur des projets de recherche menés à travers le monde et sur des expériences réalisées au Québec.

Cette conférence se divisera en trois parties. Tout d'abord, nous traiterons du contexte écologique en paysage agricole, en survolant rapidement le phénomène de la fragmentation des habitats et ses conséquences. Nous discuterons également du concept de corridors forestiers et présenterons les principaux rôles et bénéfices des corridors en milieu agricole. La seconde partie de la présentation s'attardera principalement à la façon d'identifier et de caractériser les corridors forestiers (incluant le contexte du projet et les étapes de réalisation). La dernière partie de la conférence décrira le projet-pilote de conservation d'un corridor forestier dans la MRC du Bas-Richelieu, premier exemple pratique au Québec. Nous présenterons le corridor choisi, les différentes étapes du projet, les moyens de conservation utilisés ainsi que le rôle des différents intervenants impliqués

dans la conservation du corridor. Enfin, nous concluons sur les perspectives de développement du projet.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER D

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

La conservation des tourbières dans le Sud-Est canadien

Monique Poulin

Département de phytologie, Université Laval, Québec

Les tourbières constituent un élément important du paysage dans certaines régions du sud-est canadien. Toutefois, les pressions anthropiques grandissantes représentent dans certains cas une menace importante au maintien de cet écosystème. Les recherches entreprises par le Groupe de Recherche en Écologie des Tourbières (<http://alpha.eru.ulaval.ca/gret-perg/>) ont permis d'établir des critères améliorant notre capacité à prendre des décisions en matière de conservation tant à l'échelle de la tourbière que régionale. À l'échelle de la tourbière, les fragments naturels laissés par l'industrie de la tourbe horticole au pourtour de la zone exploitée ne sont pas représentatifs d'une tourbière naturelle quant aux assemblages d'espèces de plantes et d'oiseaux. Le drainage réduit l'abondance de plusieurs espèces végétales, particulièrement les sphaignes, dans les fragments résiduels par rapport aux marges d'une tourbière naturelle. L'isolement des fragments entraîne une modification des assemblages d'espèces d'oiseaux, diminuant entre autres l'occurrence de la paruline à couronne rousse. De plus, la position des fragments résiduels, majoritairement confinés aux pourtours des sites, entraîne une perte de diversité, notamment celle des espèces végétales associées aux mares qui se trouvent principalement au centre des tourbières. À l'échelle régionale, les assemblages d'espèces d'oiseaux nichant dans les tourbières diffèrent de ceux des paysages environnants et cette différence s'accroît le long d'un gradient nord-est/sud-ouest dans le Québec méridional. Les tourbières contribuent donc à l'enrichissement de la diversité de l'avifaune régionale, particulièrement au sud du Québec. De plus, les plus grandes tourbières supportent une plus grande diversité aviaire que les petites tourbières et on y retrouve un nombre d'espèces rares plus important. La distribution régionale des groupements végétaux est présentement à l'étude, notamment par l'utilisation de l'imagerie satellitaire.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER E

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

La prise en compte de la conservation de la diversité biologique dans le plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée : une approche proposée aux agences forestières.

*Pierre Blanchette¹, Pierre LaRue¹, André Bouchard²,
Maurice Roy² et Josée Pâquet³*

¹ *Société de la faune et des parcs du Québec*

² *Ministère des Richesses naturelles du Québec*

³ *Fédération des producteurs de bois du Québec*

Lors de l'élaboration des plans de protection et de mise en valeur (PPMV), les agences régionales de mise en valeur des forêts privées doivent tenir compte des critères d'aménagement durable de la forêt, tel que stipulé dans la *Loi sur les forêts*. L'un de ces critères est d'assurer la conservation de la diversité biologique. Une approche d'analyse du territoire a donc été proposée aux responsables de la confection des PPMV en vue de dégager les problèmes et les enjeux liés au maintien de la diversité biologique. Cette approche est basée sur le concept du filtre brut - filtre fin et utilise les données écologiques et forestières qui sont actuellement disponibles pour les agences.

L'approche consiste tout d'abord à définir des écosystèmes forestiers à partir de la composition et la structure du couvert forestier et du milieu physique. Les bases de données associées aux cartes écoforestières produites par le ministère des Ressources naturelles du Québec sont utilisées et permettent de dresser rapidement un bilan des divers écosystèmes forestiers présents sur le territoire de l'agence. À un second niveau, l'habitat d'espèces fauniques représentatives de divers milieux forestiers est également considéré et ce, afin d'analyser le territoire sous l'angle de la faune. Un bilan des écosystèmes forestiers et des habitats des espèces représentatives est alors réalisé afin d'identifier ceux qui sont problématiques.

Par la suite, l'approche considère les éléments plus ponctuels et problématiques non considérés lors des analyses précédentes et qui méritent une attention particulière ; les espèces floristiques et fauniques menacées, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les habitats fauniques essentiels tels que définis dans la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Des objectifs de protection, basés sur la sensibilisation et l'information aux conseillers forestiers et aux propriétaires, sont proposés afin de s'assurer de la pérennité de ces éléments sensibles.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER E

**ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

Les forêts d'épinette noire, des habitats qui ont besoin d'un coup de pouce des humains pour se maintenir

Réjean Gagnon

Université du Québec à Chicoutimi

Les forêts boréales de l'est du Canada sont largement dominées par l'épinette noire (*Picea mariana*). Cette épinette est unique à l'Amérique du nord et l'Ontario, Terre-Neuve et surtout le Québec possèdent les plus grandes forêts d'épinette noire au monde. Des études récentes, basées sur les mécanismes naturels de régénération, ont montré que, de façon tout à fait naturelle, les forêts d'épinette noire fermées sont en régression. Une des principales causes de régression sont les feux qui surviennent lorsqu'il y a absence de graines viables dans les arbres, comme dans des jeunes forêts où les arbres sont immatures. Par la suite, les conditions de germination des graines n'étant plus propices (faible dispersion des graines et lits de germination inadéquats), l'épinette noire ne réoccupera pas naturellement ses anciens sites laissant la place à d'autres espèces, comme le tremble ou le pin gris ou encore, les sites seront colonisés par les lichens et il y aura ouverture des forêts formant ainsi les pessières à lichen. Pour contrer ce phénomène naturel de régression des forêts d'épinette noire et d'habitats, il faut envisager que des interventions humaines, comme la plantation, seront nécessaires pour assurer la pérennité de ces forêts. Pour plus d'informations, le lecteur est invité à consulter les documents sur le site <http://dsf.uqac.quebec.ca/boreale>.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER E

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Impact des coupes forestières sur la faune dans le contexte des normes d'intervention en vigueur au Québec

François Potvin

Société de la faune et des parcs du Québec

Nous avons étudié les effets à court terme de la coupe à blanc sur la faune dans quatre blocs (52-114 km²) qui furent récoltés en coupant des parcelles de 100-250 ha distribuées de façon regroupée. Des inventaires ont été réalisés deux ans avant et deux ans après coupe sur 12 espèces fauniques et la télémétrie a été utilisée pour quatre espèces. Les petits mammifères, le groupe d'espèces possédant les plus petits domaines vitaux (= 1 ha), se sont maintenus à l'intérieur des parcelles de coupe ou disposaient d'un habitat de remplacement dans les lisières boisées. La plupart des espèces avec des domaines vitaux jusqu'à 25 ha (tétras du Canada *Canachites canadensis* Linné, lièvre d'Amérique *Lepus americanus* Erxleben) sont disparues des parcelles de coupe. Les espèces avec des domaines vitaux = 5 km² (martre *Martes americana* Turton, orignal *Alces alces* Linné) sont restées présentes dans certaines parcelles boisées résiduelles de l'aire d'intervention et dans la forêt limitrophe. À l'intérieur de leur domaine vital, toutes deux ont évité les parcelles de coupe ne possédant pas une strate arbustive et une régénération denses. Comme plusieurs espèces animales dépendent de la forêt résiduelle, la question importante pour la faune n'est pas la dimension des parcelles de coupe mais plutôt l'étendue et la configuration de la forêt résiduelle. À la place d'une distribution regroupée des parcelles de coupe, nous proposons deux scénarios de récolte davantage compatibles avec des objectifs d'aménagement intégré faune-forêt à l'échelle locale.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER E

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec

Jean-François Bergeron

Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, Ministère des Ressources naturelles du Québec

Le ministère des Ressources naturelles du Québec a constitué un groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels en 1996 afin de définir la notion d'écosystème forestier exceptionnel et rassembler les informations disponibles quant au nombre et à la localisation de ceux-ci en territoire québécois. Un autre aspect du mandat visait à explorer l'ensemble des moyens disponibles afin de les maintenir dans le paysage forestier québécois.

Trois catégories d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) ont été retenues soit les forêts anciennes, les écosystèmes forestiers rares et les forêts refuges d'espèces végétales menacées ou vulnérables. L'ensemble des informations relatives à ces EFE sont rassemblées dans une banque de données. Le portrait des EFE (1999) permet de préciser que 76% de ceux-ci sont associés à la forêt décidue, 13% à la forêt mélangée et 11% à la forêt boréale. Toutefois, cette dernière demeure peu explorée à ce jour.

À l'heure actuelle, 17% des EFE de tenure publique ne sont pas protégés légalement bien qu'ils bénéficient d'une forme de protection temporaire par le biais d'une directive ministérielle. De nouvelles dispositions législatives sont prévues afin d'en assurer la protection à plus long terme.

Les EFE de tenure privée (55%) sont majoritairement associés à la forêt décidue, 7% d'entre eux bénéficient d'une certaine forme de protection (parcs municipaux, institutions scolaires et autres). Le groupe de travail sur les EFE procède à l'élaboration d'un cadre d'intervention ministériel afin de dégager des interventions facilitant leur maintien en territoire privé.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER E

**ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

L'importance des milieux riverains non exploités comme mesure d'atténuation des coupes forestières pour les populations de salmonidés et leurs habitats : le cas de la zone tampon du lac Copper

D.A. Scruton¹, K.D. Clarke¹, J.H. McCarthy² et R.A. Curry³

¹ *Pêches et Océans, Direction des sciences*

² *AGRA Earth and Environmental Ltd.*

³ *Université du Nouveau-Brunswick, Cooperative Fish and Wildlife Unit*

L'étude sur la zone tampon du lac Copper est un projet de recherche multidisciplinaire d'une durée de plusieurs années réalisé avec l'appui de Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve. Elle a été entreprise au cours de l'été 1993 pour évaluer l'efficacité d'une zone tampon de 20 mètres, dans laquelle la récolte d'arbres était interdite, comme moyen d'atténuer les effets nuisibles de l'exploitation forestière sur de petits cours d'eau d'amont de Terre-Neuve (Canada). Entre 1993 et 1995, on a étudié l'état du milieu avant l'exécution des travaux forestiers. Pendant l'hiver 1995, une coupe à blanc limitée a été effectuée; la récolte a été terminée l'été suivant. Les zones forestières voisines des cours d'eau du bassin hydrographique ont été soumises à trois types d'exploitation : (i) coupe à blanc jusqu'au bord de l'eau (absence de zone tampon); (ii) exploitation avec une zone tampon de 20 mètres; ou (iii) exploitation avec une zone tampon de 100 mètres destinée à servir de témoin. En 1997 et 1998, après les travaux forestiers, on s'est penché sur la modification des paramètres physiques des habitats (débris organiques, sédimentation, température de l'eau, qualité de l'eau, hydrologie, etc.). Dans notre document, nous traitons des effets de ces changements physiques sur la densité des truites de mer (*Salvelinus fontinalis*), sur leurs milieux d'incubation et sur leurs comportements migratoires.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER F

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

Les outils et produits du Service hydrographique du Canada (SHC), des aides précieuses à la gestion des habitats et au développement durable

Richard Sanfaçon

Ministère des Pêches et des Océans du Canada, région Laurentienne

Le Service hydrographique du Canada utilise des outils et réalise des produits qui contribuent à fournir de meilleures informations et connaissances du territoire marin. La présentation a pour but de mieux faire connaître l'organisation du SHC, ses outils et surtout ses services et ses produits qui sont à la base des connaissances du territoire marin. Pour ce faire, le conférencier présentera brièvement l'organisation, son mandat, sa mission, sa vision. Il présentera également divers outils, tel le Système d'Information sur les Niveaux des Eaux Côtières et Océaniques (SINECO), de même que sur les sonars multi-faisceaux pour la mesure des profondeurs (bathymétrie) installés à bord de diverses embarcations. Cependant, il s'attardera principalement sur les services de mesure de niveaux d'eaux, de même que sur les relevés bathymétriques et les produits d'imageries sous-marines qui en découlent. Des exemples de ces services et produits réalisés pour divers projets, autant régionaux qu'internationaux, et ayant trait à la gestion des habitats et au développement durable seront présentés. Enfin il y aura un rappel sur les produits classiques essentiels, tels les cartes marines, les instructions nautiques, les tables de marée et l'Atlas des courants. Si la gestion des habitats marins et le développement durable passent par une meilleure connaissance du territoire, le SHC peut vous aider.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER F

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES

Biorestauration et phytorestauration des milieux humides lors des déversements de pétrole

Kenneth Lee

*Division de la gestion de l'habitat et des sciences de l'environnement, Institut
Maurice-Lamontagne, Pêches et OcéansCanada*

Malgré les progrès en matière de mesures préventives, des événements récents ont montré que des déversements accidentels d'hydrocarbures en mer continueront de se produire. Des méthodes physiques (p. ex. barrages flottants et récupérateurs) et chimiques (p. ex. dispersants chimiques) ont été mises au point pour récupérer ou disperser les hydrocarbures déversés en mer, mais elles ne sont pas efficaces à 100 % et leur application est souvent limitée par des contraintes opérationnelles liées aux conditions océaniques ou à la nature du contaminant. Ainsi, les déversements d'hydrocarbures polluent fréquemment les littoraux, dont des milieux humides. Ces derniers, qui ont une grande importance sur le plan écologique, sont parmi les milieux les plus sensibles et les plus difficiles à nettoyer. L'application des techniques classiques de nettoyage des déversements d'hydrocarbures dans ces habitats peut causer plus de dommages que les hydrocarbures eux-mêmes, les humains et les machines utilisées ayant pour effet d'endommager la végétation et de refouler les hydrocarbures dans la couche de sédiments anaérobie où les hydrocarbures pétroliers peuvent demeurer durant des décennies. On doit absolument acquérir des connaissances sur les taux de nettoyage naturel (absence de traitement) et établir des mesures correctrices moins interventionnistes mais efficaces concernant les milieux humides.

La biorestauration *in situ*, par l'addition de substances (p. ex. enrichissement en éléments nutritifs) ou la modification de l'habitat dans les sites contaminés (p. ex. phytorestauration par transplantation de végétaux) en vue d'accélérer les processus de biodégradation naturelle, est actuellement envisagée pour la restauration des milieux humides touchés par un déversement d'hydrocarbures. Cette stratégie de traitement offre un avantage sur le plan opérationnel en ceci qu'elle dégrade et/ou élimine les contaminants résiduels sur place. Des expériences de laboratoire et des essais sur le terrain ont démontré la faisabilité et l'efficacité de stratégies de biorestauration comme l'ajout d'éléments nutritifs, technique qui accroît la dégradation bactérienne des hydrocarbures sur les plages de galets et de sable et dans les marais salés. Pour évaluer le potentiel de ces stratégies de traitement dans un milieu humide, on a effectué à l'été 1999 une expérience contrôlée de déversement d'hydrocarbures à Sainte-Croix, au Québec (Canada).

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER F

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

Modélisation des facteurs abiotiques et biotiques pour quantifier l'habitat du poisson, application au Saint-Laurent fluvial.

Marc Mingelbier¹ et Jean Morin²

¹ *Société de la faune et des parcs du Québec*

² *Division de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada*

Le lac Saint-Pierre a longtemps été perçu comme une plaine inondable monotone et homogène. Il a fallu plusieurs échantillonnages intensifs pour se rendre compte qu'il n'en est rien et que ce lac fluvial présente une forte hétérogénéité spatiale du point de vue biologique. Les premières ébauches de la description physique du lac montrent également une forte hétérogénéité.

Paradoxalement, les échantillonnages biologiques intensifs réalisés dans le Saint-Laurent depuis le début des années 1970, ne décrivaient que très peu l'habitat physique du poisson et cela est surprenant car l'hétérogénéité de la répartition des poissons est fortement tributaires de l'habitat et donc de la physique du fleuve. Nous proposons de simuler a posteriori l'habitat physique correspondant à chaque période d'échantillonnage en utilisant les variables abiotiques structurantes telles que débit (courant, niveau d'eau), vagues, topométrie (bathymétrie, relief et contour des rives), substrat et présence et assemblages de macrophytes. La résolution spatiale étant très fine et jamais atteinte auparavant dans le Saint-Laurent (environ 50 m), la description physique du fleuve ne devrait plus être limitante à l'échelle de cette analyse biologique.

Nous pensons que ces résultats affineront la compréhension des besoins en terme d'habitat physique pour plusieurs espèces de poissons, ainsi que de la dynamique des communautés de poissons, en filtrant précisément la proportion de la variabilité spatiale des poissons expliquée par la physique du fleuve. Lorsqu'elle sera maîtrisée au lac Saint-Pierre, nous comptons appliquer cette méthodologie à d'autres portions du Saint-Laurent.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER F

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

La qualité des bandes riveraines et l'intégrité des communautés piscicoles et benthiques des écosystèmes fluviaux

Yvon Richard

Direction des écosystèmes aquatiques, ministère de l'Environnement du Québec

Le ministère de l'Environnement a développé un indice permettant d'évaluer la qualité des bandes riveraines pour contrer en partie les effets de la pollution diffuse agricole sur la qualité de l'eau et l'intégrité biotique des communautés piscicoles et benthiques. Les principales composantes qui forment l'indice sont : la forêt, les arbustaies, les herbaçaias, les coupes forestières, les cultures, les friches et pâturages, les infrastructures, le sol nu et le socle rocheux. L'influence de chacune de ces composantes sur la formulation de l'indice varie en fonction de la superficie relative qu'elles occupent sur les rives et de leur potentiel à remplir les fonctions écologiques nécessaires au maintien et à la protection de la vie aquatique.

Appliqué à la rivière Chaudière, l'indice démontre que 40 % des rives de cette rivière ont perdu l'aspect naturel de leur couvert notamment en raison de l'expansion des pratiques agricoles et de l'urbanisation directement en marge de la rivière. Dans les secteurs où la bande riveraine est de moindre qualité la turbidité de l'eau augmente sans doute à cause d'une incapacité du système à contrer l'érosion des rives et le lessivage des sol. La communauté benthique s'appauvrit et la densité des cyprinidés insectivores diminue. Ce phénomène s'explique par une diminution de la complexité des habitats aquatiques du au colmatage du lit de la rivière et par une baisse de la densité des débris ligneux en provenance des berges. Les débris ligneux sont reconnus comme substrat privilégié pour la faune benthique et les poissons qui s'en nourrissent.

L'indice de qualité des bandes riveraines (IQBP) développé dans cette étude permet une évaluation rapide et compréhensible de la condition écologique des rives et de son impact sur l'intégrité du milieu aquatique. Il peut facilement être appliqué à d'autres rivières.

JOUR 2 • 13H30 • ATELIER F

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LES CONNAISSANCES**

Influence des activités subaquatiques sur le paysage marin benthique
du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent

Frédéric Guichard et Mathieu Cusson

Division Recherche, Explos-Nature

Les sites de plongée constituent un attrait important dans la région de Les Escoumins. Les études menées dans la région montrent que les plongeurs peuvent causer une détérioration des habitats marins benthiques, et plus particulièrement de l'anémone plumeuse, *Metridium senile*. L'anémone plumeuse contribuant à la beauté du paysage marin, la diminution de son abondance met en jeu la valeur économique des sites, à moyen comme à long terme. Afin de gérer l'utilisation des sites de plongée, il est nécessaire de connaître la vitesse de recolonisation des espèces perturbées par les plongeurs. Nous avons mesuré la recolonisation des espèces benthiques à 2 sites de plongée et à 3 sites non fréquentés par les plongeurs. Les résultats montrent que la recolonisation par l'anémone plumeuse d'un habitat artificiellement dénudé est ralentie par la présence de plongeurs. Nous présentons par la suite une série d'actions intégrant les résultats expérimentaux: (1) un protocole de suivi à long terme basé sur l'utilisation de l'anémone plumeuse comme espèce indicatrice, (2) un programme de tourisme scientifique permettant l'implication des plongeurs sportifs au suivi à long terme des habitats fréquentés, (3) un programme de sondage auprès des plongeurs sportifs afin de quantifier la dépréciation économique des habitats perturbés et (4) le développement d'un outil informatique (*i. e.* système d'information à référence spatiale) de gestion et de vulgarisation des habitats marins benthiques fréquentés intégrant l'ensemble des connaissances écologiques et socio-économiques acquises sur les activités subaquatiques dans la région.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER G

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ AMÉNAGEMENTS

Île Gilbert, rivière Saint-Jean, N.-B. : un projet expérimental pour une meilleure utilisation des terres par l'agriculture et la faune.

Colin MacKinnon¹ et Sara Richard²

¹ *Service canadien de la faune - région de l'Atlantique*

² *Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick*

L'île Gilbert, située dans la rivière Saint-Jean à environ 25 kilomètres en aval de Fredericton (Nouveau-Brunswick), est une île de plaine d'inondation unique au point de vue biologie. Parce qu'elle renferme des terres humides productives, elle est importante pour les oiseaux aquatiques nicheurs et migrateurs ainsi que pour d'autres animaux. La forêt de feuillus de plaine d'inondation (en particulier les vieux peuplements de noyers cendrés, d'ormes, d'érables argentés et de tilleuls d'Amérique) est un facteur important de la diversité biologique de la région. Par ailleurs, le peuplement de noyers cendrés de l'île Gilbert est considéré comme l'un des plus importants de l'est de l'Amérique du Nord.

L'île Gilbert a une superficie d'environ 600 acres; la majeure partie appartient au ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick (MAARNB); 150 acres sont la propriété conjointe du Service canadien de la faune (SCF) et du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick (MRNENB). Depuis les années 1960, le MAARNB loue sa partie de l'île, utilisée comme pâturage; le locataire actuel est la Sussex and Studholm Agricultural Society (SSAS). Au cours des trente dernières années, on a relevé de nombreuses incompatibilités entre les utilisations agricoles et les besoins des animaux. En 1995, un représentant du MAARNB a commencé à siéger au sein du Comité directeur du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) pour le Nouveau-Brunswick. Comme le SCF et le MRNENB sont des partenaires du PCHE, la question de l'île Gilbert a été soulevée au Comité. En 1996, le Comité directeur de l'île Gilbert a été formé; on y trouve un représentant de chaque groupe d'intéressés (SCF, MAARNB, MRNENB et SSAS). Il a été décidé, avec ce groupe, de retenir les services d'un consultant pour discuter des options de gestion de l'île qui seraient acceptables pour tous les groupes. Le consultant a recommandé qu'on clôture les zones les plus sensibles de l'île afin d'empêcher le bétail d'y accéder et qu'on utilise la méthode du pâturage tournant.

Le Comité directeur a décidé de clôturer les terres humides intérieures dans le but de les protéger, et de protéger également la forêt, en empêchant le bétail d'y pénétrer et d'y paître. On pensait aussi que l'installation de clôtures serait profitable aux agriculteurs puisqu'elle permettrait à ces derniers de contrôler l'accès au pâturage et que le poids des animaux augmenterait étant donné qu'ils passeraient moins de temps à se déplacer sur les terres humides et à brouter les feuilles des arbres.

À l'automne 1997, des sections d'essai ont été délimitées pour voir jusqu'à quel point les clôtures allaient résister aux inondations printanières et à l'accumulation de glace. En mai 1998, on a terminé la mise en place des clôtures avant l'arrivée du bétail sur l'île. Ces clôtures protègent environ 350 acres de terres humides et de forêts de plaine d'inondation; il reste 250 acres pour le pâturage. La réaction à cette mesure a été très positive tant du côté des agriculteurs que des amis de la faune. Au Nouveau-Brunswick, au cours des dernières années, on a entrepris la réalisation de projets prévoyant l'aménagement à objectifs intégrés du territoire pour l'exploitation agricole et la protection de la vie sauvage. On espère que l'île Gilbert servira de modèle d'utilisation d'un territoire à des fins multiples.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER G

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ AMÉNAGEMENT

Évaluation des fossés comme habitat d'élevage des couvées de sauvagine dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jean, N.-B.

*Alan R. Hanson*¹, *Andrew R. MacInnis*², *Susan M. Bowes*³ and *J. Bruce Pollard*⁴

¹ *Service canadien de la faune région de l'Atlantique,*

² *Canards Illimités Canada,*

³ *Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick,*

⁴ *Institute for Wetland and Waterfowl Research,*

On a proposé l'excavation de fossés comme méthode pour fournir à la sauvagine un habitat pour l'élevage des couvées dans les plaines inondables. Les fossés obtenus par excavation ont été creusés en 1988 et 1989 à trois endroits le long de la rivière Saint-Jean près de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ces fossés étaient sinueux et d'une largeur de 6m, la pente des côtés était de 2:1, et la section centrale large de 2,5 m était d'une profondeur de 0,9 m. Nous avons quantifié l'utilisation des fossés dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jean par les couvées de sauvagine durant la période 1990-1995. Nous avons évalué l'habitat à partir des critères suivants: chimie de l'eau, biomasse algale, communauté végétale et abondance des invertébrés.

La densité moyenne des couvées était de 0,23, 1,24 et 0,93 couvée par hectare d'eau libre dans les fossés du Ash Swamp, de Scovil Point et d'Upper Hampstead, respectivement. Comme les niveaux de l'eau étaient trop élevés en 1992, 1993 et 1994, nous avons annulé les relevés de couvées durant ces années. Les densités de couvées à la Scovil Point et à Upper Hampstead étaient comparables à celles signalées dans les bassins des plaines inondables, tandis que les densités de couvées au Ash Swamp étaient comparativement basses.

Selon les concentrations de phosphore et de chlorophylle-a, les fossés étaient de mésotrophes à eutrophes. Les végétations tant émergente que submergée étaient abondantes dans les fossés. Des échantillons recueillis au moyen de pièges d'activité et de filets fauchoirs ont indiqué que les ressources alimentaires en invertébrés étaient comparables à celles d'autres milieux humides des plaines inondables et supérieures à celles signalées dans les milieux humides de l'intérieur. De façon générale, les fossés obtenus par excavation ont une chimie de l'eau et des communautés de végétaux et d'invertébrés semblables à celles des autres milieux humides des plaines inondables. Ces mesures de base de la qualité des milieux humides laissent penser que les ressources alimentaires de ces fossés sont probablement adéquates pour la production de canards. La morphométrie des fossés, l'accès facile à un couvert permettant aux couvées de s'abriter pour se protéger et la présence de sites de nidification adjacents pourraient être les facteurs clés déterminant la valeur des fossés obtenus par excavation comme habitat pour l'élevage des couvées. Dans la mise en œuvre future de cette technique, on devrait utiliser ce type de fossé en association avec des étangs et des sites de nidification adjacents.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER G

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ AMÉNAGEMENT

Utilisation par la faune des marais naturels et aménagés dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jean, N.-B.

Kevin Connor

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick

La rivière Saint-Jean supporte les milieux humides les plus productifs du Nouveau-Brunswick. On y retrouve plus de 20 000 hectares de milieux humides le long de la rivière et de ses tributaires, ce qui constitue 7% des milieux humides de la province. Ces milieux humides ont été priorisés dans le cadre du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) du Plan nord américain de gestion de la sauvagine (PNAGS).

À ce jour, les aménagements mis de l'avant l'ont été, en utilisant des mesures de contrôle de l'eau par endiguement afin d'augmenter l'habitat d'élevage pour la sauvagine. Ce type d'aménagement par endiguement caractérise près de 11% des milieux humides de la rivière Saint-Jean. Les bénéfices de ces aménagements pour la faune diffèrent en fonction des espèces mais sont peu connus pour la région .

Afin de contrer cette lacune, une évaluation des milieux humides, naturels et aménagés qui subissent des inondations saisonnières a été effectuée afin de déterminer l'utilisation de ces milieux par les amphibiens, les oiseaux aquatiques et les oiseaux chanteurs. Des différences dans la richesse spécifique et la densité relative ont été observées pour plusieurs espèces en fonction des types d'habitats.

L'identification des impacts des aménagements sur les habitats et la faune, permettra de mieux aménager et d'assurer la conservation de milieux fragiles en plus de maximiser les bénéfices pour la sauvagine et les autres espèces utilisant ces milieux.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER G

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE SUZOR-CÔTÉ AMÉNAGEMENT

Optimisation des habitats pour le poisson dans les marais aménagés en plaine inondable : encore des progrès !

Suzanne Lepage, biologiste, M. Sc.

*Service de la faune aquatique, Direction de la faune et des habitats,
Société de la faune et des parcs du Québec*

Au Québec, l'aménagement faunique en plaine inondable a débuté dans les années 1970, avec l'arrivée de Canards Illimités. Les aménagements, localisés le long des rives du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, sont surtout destinés à la sauvagine, mais ils favorisent aussi les autres espèces fauniques qui vivent dans les milieux humides.

Suite à des travaux de recherche, il a été démontré que de nombreuses espèces de poissons utilisent les marais aménagés. Les recherches en question ont commencées en 1988 et elles avaient comme objectif général de détailler et de solutionner un phénomène observé annuellement dans les aménagements, soit d'importante mortalité hivernale du poisson.

Globalement, ces années de recherche tendent à démontrer que même si les aménagements présentent certains inconvénients, ceux-ci comportent également des avantages qui justifient l'intérêt de les améliorer pour mieux répondre aux besoins du poisson. En effet, le maintien du niveau de l'eau après le retrait de la crue printanière préserve, en partie, la superficie disponible pour la reproduction des poissons. La faible profondeur d'eau, le réchauffement rapide des eaux ainsi que la végétation aquatique dense sont d'autres éléments favorables à la reproduction et l'alevinage des espèces de poissons concernées. Entre 9 et 40 espèces de poissons par aménagement ont été répertoriées jusqu'à maintenant. On y retrouve entre autres la perchaude (*Perca flavescens*), le grand brochet (*Esox lucius*), la barbotte brune (*Ameiurus nebulosus*), le crapet-soleil (*Lepomis gibbosus*) et le méné jaune (*Notemigonus crysoleucas*).

Devant un tel constat, diverses solutions ont été expérimentées sur certains des 22 sites au prise avec la problématique de mortalité hivernale du poisson. Le travail s'effectue sur l'aspect technique des structures, mais également en termes de gestion et de concept des aménagements. Chaque site aménagé ayant ces particularités, les éléments de solution à appliquer varient d'un milieu à l'autre. Cependant, cela n'empêche en rien l'exportation de l'expertise acquise graduellement par les expérimentations. On retient, jusqu'à maintenant, l'utilisation de vidange de l'eau, d'exutoire de dévalaison et de passe à poissons parmi les outils les plus prometteurs. Évidemment, les aménagements nouvellement conçus tirent grandement profits des progrès et des limites actuellement connus dans ce domaine.

Les succès ainsi que les échecs orientent les recherches. Étant des habitats très prisés par une grande diversité d'espèces, tout en ayant subi des pertes importantes en superficie, les milieux humides, naturels ou aménagés, se doivent d'offrir des sites adéquats pour l'ensemble de leur faune.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER I

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN RESTAURATION DES MILIEUX

Problèmes d'érosion associés aux habitats ripicoles le long
du fleuve Saint-Laurent

Denis Lehoux

Service canadien de la faune, région du Québec

Les travaux réalisés au cours des dernières années par Environnement Canada et ses partenaires dans le cadre du programme Plan d'Action Saint-Laurent, ont permis de mieux évaluer la problématique d'érosion le long du Saint-Laurent, principalement dans le tronçon Cornwall-Québec. Ces études ont démontré que quelque 400 km, ou 25% des 1 500 km de rives du secteur à l'étude, présentaient des traces d'érosion. Des analyses plus détaillées du secteur Montréal - lac Saint-Pierre, révèlent que 50 % des 146 îles que nous y retrouvons, présentent un recul annuel moyen variant de faible (?1 m/année) à fort (?3m/an). On estime avoir ainsi perdu près de 1 500 ha d'habitats riverains insulaires uniquement entre Montréal et le lac Saint-Pierre au cours des 35 dernières années.

Il nous est difficile de quantifier précisément les pertes d'habitats imputables à l'érosion dans les secteurs du Saint-Laurent compris entre Cornwall et Québec autres que dans les milieux insulaires, car aucune étude systématique n'y a été réalisée. On pense toutefois que ces pertes sont de l'ordre de 500 ha pour grand total de 2 000 ha pour le secteur à l'étude. Le coût de remplacement des habitats perdus à l'aide, par exemple, de matériel de dragage, serait de l'ordre de 300 millions de dollars, en supposant un coût de \$15/m³. Plusieurs facteurs sont responsables du phénomène d'érosion. Parmi ces facteurs on note, le batillage causés par les navires commerciaux et les bateaux de plaisance, les variations de niveaux d'eau, les vagues de vent, les glaces et les courants. Si rien n'est fait pour stabiliser les rives en érosion, si le phénomène ne diminue pas d'ampleur au cours des années futures, si un profil d'équilibre n'est pas atteint et si les niveaux d'eau printaniers se maintiennent à nouveau à des cotes élevés durant plusieurs semaines, on peut croire que des impacts importants seront annuellement enregistrés et que des habitats de grande valeur seront menacés. Ainsi, plusieurs îles pourraient disparaître d'ici 10 à 40 ans.

Plusieurs de ces milieux insulaires sont considérés comme des habitats de prédilection pour la nidification de la sauvagine, principalement pour les canards barboteurs avec des densités moyennes de 1,3 nid/ha. On peut donc supposer que la disparition de 1 500 ha de milieux insulaires ou de 40 ha/année au cours des 35 dernières années, auraient empêcher l'initiation de près de 40 000 nids. Plusieurs milieux insulaires assurent la protection d'habitats marécageux en les soustrayant aux effets néfastes des vagues et des courants. C'est le cas particulièrement des archipels de Contrecoeur et des îles de la Paix. Ces milieux servent de sites d'élevage pour les couvées et de fraie pour plusieurs espèces de poissons comme la perchaude, le grand brochet et la barbotte brune. L'érosion risque de faire disparaître plusieurs de ces milieux.

Certains milieux insulaires abritent des espèces rares ou en danger. Ainsi, sur l'archipel des îles de la Paix, dix espèces désignées menacées ou vulnérables ont été récoltées. Ces espèces risquent aussi de disparaître dans ce secteur à moyen terme. Des impacts additionnels sont aussi à craindre sur toutes les autres espèces qui font une utilisation régulière des milieux riverains comme le rat musqué, les grenouilles, les tortues et les oiseaux chanteurs.

Étant donné la grande valeur biologique et économique des milieux riverains et étant donné les impacts majeurs reliés à leur érosion, il s'avère urgent de sécuriser les rives touchées par ce processus avec des techniques douces qui maintiennent leur productivité. Étant donné les longueurs des rives en érosion et les coûts relativement élevés des techniques de stabilisation (jusqu'à \$ 1 000/m en milieux insulaires) des priorités d'intervention basées principalement sur des éléments biologiques spécifiques doivent être déterminées. Des mesures permettant de réduire la vitesse des navires commerciaux dans la voie maritime et des navires de plaisance dans notamment certains canaux de l'archipel de Berthier-Sorel doivent aussi être mises de l'avant.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER I

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN RESTAURATION DES MILIEUX

Restauration et stabilisation des berges par les techniques végétales

Pierre Bertrand

ROCHE LTÉE, Groupe-conseil

L'érosion des berges est un phénomène naturel bien connu. Néanmoins, les interventions humaines, les modifications hydrologiques des cours d'eau, principalement en milieu agricole, et la pluviométrie anormale de plus en plus fréquente provoquent, par érosion, une grave dégradation des écosystèmes riverains. Dans de nombreux cas, les milieux naturels touchés sont perdus à jamais, surtout si les berges subissent des enrochements massifs.

Notre présentation a pour objet d'expliquer comment les techniques de végétalisation pourraient remplacer l'utilisation systématique de l'enrochement comme moyen de stabilisation des berges. Le développement et la normalisation des nombreuses techniques de végétalisation ont été réalisés dans le cadre d'un programme de développement et de recherche d'une durée de six ans.

Des projets pilotes ont permis de découvrir les techniques végétales de stabilisation des berges les mieux adaptées à nos conditions hydroclimatiques, de choisir les meilleures espèces végétales à utiliser et, surtout, de nous familiariser avec diverses méthodes : pieux vivants, fascines vivantes, matelas de branches, fagots, caissons vivants.

Les résultats des projets et le savoir-faire acquis au cours du programme de recherche sont présentés dans un guide pratique. L'élément-clé du programme est la précision des estimations actuelles, qui indiquent en détail aux promoteurs comment mettre sur pied et assurer le suivi de projets de stabilisation et de restauration des berges par les techniques végétales.

Pour la première fois, les techniques de végétalisation sont considérées au même plan que les techniques de stabilisation traditionnelles, telles que l'enrochement, les palplanches et la terre armée. Les techniques végétales de stabilisation des berges offrent une véritable solution écologique aux problèmes d'érosion et ce, sans négliger la sécurité des installations ou des propriétés protégées par les ouvrages de stabilisation.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER I

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN RESTAURATION DES MILIEUX

La conservation des milieux humides dans le bassin des Grands Lacs

Lesley Dunn

Service canadien de la faune, région de l'Ontario

Les milieux humides jouent un rôle écologique, économique et social essentiel dans l'écosystème des Grands Lacs. Cependant, ils sont exposés à divers stress. Certaines des concentrations d'activités industrielles les plus importantes d'Amérique du Nord et du monde se trouvent dans la région des Grands Lacs. Plus d'un dixième de la population américaine et plus du quart de la population canadienne vivent dans ce bassin, et près de 25 p. 100 et 7 p. 100 des productions agricoles canadienne et américaine, respectivement, y sont réalisés. Le fait que les milieux humides riverains des Grands Lacs se trouvent en aval des bassins versants dans lesquels se déroulent toutes ces activités les expose à un stress énorme. Les impacts de l'utilisation des terres, les pressions du développement, la contamination et la concurrence pour les ressources entraînent la destruction et la dégradation de nombreux milieux humides. Plus des deux tiers des milieux humides du sud de l'Ontario ont été détruits, et bon nombre de ceux qui restent sont dégradés. Certains milieux humides demeurent tout de même en relativement bon état et ont été désignés Zones humides d'importance internationale et Réserves de la biosphère de l'UNESCO, dont Long Point sur le lac Érié. D'autres ont été désignés comme étant de grande importance dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs est un programme coopératif auquel participent les gouvernements fédéral et provincial et des organismes non gouvernementaux en vue d'établir un programme détaillé de conservation des milieux humides des Grands Lacs. On traitera ici du Plan d'action, de certaines initiatives et techniques visant à restaurer les milieux humides dégradés et du succès relatif de ces dernières.

JOUR 2 • 15H45 • ATELIER I

**ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN
RESTAURATION DES MILIEUX**

Le barachois de Bonaventure : de la restauration d'habitat
à la concertation du milieu

André Babin

Association pour la revalorisation du barachois de Bonaventure

L'Association pour la revalorisation du barachois de Bonaventure (ARBB) est un organisme ayant mis de l'avant plusieurs initiatives depuis sa création en 1990. Il a, entre autres, conçu et réalisé des panneaux d'information, suivi le dossier de restauration du barachois en collaboration avec le ministère des Pêches et Océans, organisé des soirées de consultation publique et effectué des pressions auprès des instances gouvernementales pour l'application des règlements. De plus, l'ARBB a mené une campagne de nettoyage en collaboration avec des organismes sensibles à la protection de l'environnement, est membre actif de la table de concertation des intervenants concernés par le barachois de Bonaventure, est responsable d'une étude sur l'hydrodynamique du barachois de Bonaventure et sensibilise le public à l'importance du barachois.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER J

**ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE LEDUC-FORTIN
CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE**

Programme canadien de conservation volontaire : un bilan

Peter Mitchell

Centre pour la conservation des terres et de l'eau, Université de Guelph

Les programmes de collaboration avec les propriétaires fonciers ont été très utiles pour promouvoir l'intendance des terres privées en vue de la conservation des habitats ces dernières années au Canada. Ils peuvent prendre la forme d'ententes à l'amiable, de programmes visant des modifications d'intervention ou d'aménagement de milieux naturels, de programmes visant l'établissement d'accords juridiques à long terme, ou de dons de propriété. Mon exposé donnera un aperçu des programmes de collaboration avec les propriétaires fonciers appliqués par divers organismes partout au Canada, et présentera les résultats préliminaires d'une enquête effectuée auprès des propriétaires eux-mêmes. À partir de ces résultats, on formule des suggestions concernant les programmes futurs d'intendance des terres en vue de la conservation des habitats.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER J

**ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE LEDUC-FORTIN
CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE**

La Grande Oie des neiges : contrainte à la conservation en milieu agricole ?

Marcel Laperle

La Grande Oie des neiges de l'est du continent exerce un effet de plus en plus structurant sur les milieux naturels où elle séjourne, en raison de son poids démographique. Cette situation menace leur intégrité et celle des espèces compagnes qui dépendent des mêmes habitats. L'exiguïté de l'aire de gagnage du Saint-Laurent en périodes de migration a graduellement mené cette espèce herbivore à la recherche de nouvelles ressources alimentaires en milieu agricole. À partir de là, leur expansion s'est accélérée avec la contribution de facteurs secondaires comme une baisse concomitante du taux de récolte canadien et américain.

Depuis plusieurs années, les oies causent au printemps des pertes économiques à des centaines de familles de producteurs et productrices agricoles impliquant plusieurs milliers d'hectares de cultures. Le phénomène s'est propagé aux régions agronomiques de la vallée du Saint-Laurent, où se situent les meilleures terres agricoles. Cette déprédation fragilise la conservation des ressources fauniques et de la biodiversité en milieu agricole dans le contexte socio-environnemental, où les intervenants agricoles sont conviés à sa mise en œuvre.

Le changement rapide du comportement migrateur et de l'occupation du territoire agricole causé par la croissance démographique exponentielle de l'Oie des neiges nécessite des actions à une échelle qui va de pair avec ces changements. Autrement, la gestion intégrée des ressources fauniques en milieu agricole pourrait être compromise.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER J

**ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE LEDUC-FORTIN
CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE**

La Réserve nationale de faune de la base militaire canadienne de Suffield :
la faune esquivé le plomb

Gary C. Trottier

Division de la conservation des ressources, Service canadien de la faune - région des Prairies et du Nord

En 1992, le ministère de la Défense nationale, en accord avec Environnement Canada, a fait désigner à titre de réserve nationale de faune, en vertu de la *Loi sur la faune du Canada*, une zone de prairie herbeuse d'environ 458 km² à la base de Suffield, dans le sud-est de l'Alberta. On y accorde la priorité à la conservation de la faune dans un contexte original où elle doit être harmonisée avec le développement pétrolier, le broutage par le bétail et des exercices de formation militaire. En investissant dans la réalisation d'un inventaire biologique détaillé et de travaux de recherche sur la faune et dans des activités de restauration ainsi que par l'établissement de comités consultatifs en matière d'environnement, la Défense nationale assure la protection d'un écosystème de prairie herbeuse mixte très productif et écologiquement complet qui constitue un refuge faunique d'importance nationale. Cette présentation décrira les diverses approches adoptées par la Défense nationale et Environnement Canada pour protéger cette faune et cet habitat de prairie.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER J

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES — SALLE LEDUC-FORTIN CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE

Conservation des milieux naturels : sauvegarder les habitats clés

Joël Bonin

Directeur, bureau du Québec, Conservation de la nature, Canada

Depuis 1962, Conservation de la nature a été impliquée dans la protection d'éléments naturels uniques au pays. Un d'entre eux est connu sous le nom du « Gouffre ». Ce canyon de 195 m de longueur, 53 m de largeur et 48 m de profondeur est l'un des vestiges les plus spectaculaires d'un chenal glaciaire au Québec. Il est situé au piedmont des Adirondacks, à 65 km au sud de Montréal. Outre la beauté du site, ce milieu abrite diverses salamandres appalachiennes qui atteignent au Québec leur limite nord de répartition, dont la rare salamandre sombre des montagnes (*Desmognathus ochrophaeus*). Les salamandres nécessitent des conditions hydriques spécifiques pour survivre dans les sources et ruisseaux de montagne. Des recherches réalisées au cours des dernières années nous ont permis d'identifier les composantes essentielles au fonctionnement de ces écosystèmes. Une de ces composantes est une tourbière située en amont du Gouffre. La conservation de la tourbière est essentielle au maintien d'un ruisseau et du régime de la nappe d'eau souterraine de la région, et donc au maintien des populations de salamandres. En acquérant aujourd'hui la tourbière, Conservation de la nature contribue au maintien des habitats et des espèces rares du piedmont des Adirondacks.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER K

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE

Le Programme de reconnaissance d'intendance des forêts

François Blain

*Coordonnateur national, Prix d'excellence pour l'intendance des forêts
Habitat faunique Canada*

L'objectif de la foresterie durable peut être en partie atteint si les gens pratiquent une intendance de la ressource. L'intendance est une approche qui repose sur le principe suivant lequel les gens (propriétaires fonciers, travailleurs forestiers, etc.) feront les choses nécessaires volontairement s'ils disposent de connaissances suffisantes et si les actions requises sont raisonnables. L'intendance exige la diffusion des nouvelles connaissances, compétences et techniques, laquelle ne peut être réalisée que par une gestion adaptative ou un cycle continu d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation. Un des aspects clés de la gestion adaptative est le renforcement positif des accomplissements, soit une reconnaissance de l'innovation et du leadership vrais.

Voilà en quoi le Prix d'excellence pour l'intendance des forêts (PEIF) joue un rôle très nécessaire. Lancé au Congrès national sur les forêts en 1998, le but du PEIF est de mieux faire connaître et apprécier l'intendance, qui se traduit par une attitude responsable à l'égard des terres qu'on possède et une saine gestion de celles-ci, et qui exige un respect des processus naturels des forêts et une solide compréhension de la manière dont leurs composantes biotiques et abiotiques interagissent. Le PEIF veut particulièrement récompenser les efforts concrets d'aménagement durable et de conservation de la biodiversité forestière réalisés sur le terrain. Tout particulier, équipe, groupe ou organisation est éligible au PEIF, dans la mesure où leurs réalisations satisfont aux critères du Prix et sont soumises conformément aux dispositions du processus de sélection.

De nombreux organismes de foresterie et de conservation se sont jointes aux partenaires principaux pour soutenir et mener les activités nécessaires à la présentation du Prix, qui ont fait l'objet d'un essai pilote réussi en Ontario en 1998. Au cours de cette année-là, 36 gagnants ont reçu une belle reproduction signée et à tirage limité d'une peinture de Don Li-Leger, un artiste de la C.-B., qui représente symboliquement l'intendance forestière. Les gagnants ont aussi reçu un certificat de mérite signé par le Gouverneur général du Canada, le Très Honorable Roméo LeBlanc, patron d'honneur du programme. De plus, des événements publics ont été organisés pour faire connaître les gagnants.

En 1999-2000, le PEIF sera maintenu en Ontario et étendu au Québec et aux Maritimes. Les responsables du PEIF sont à la recherche dans ces provinces de partenaires et de personnes sympathiques aux objectifs d'intendance forestière et de conservation de la biodiversité poursuivis par ce Prix, et qui seraient prêts à contribuer à l'organisation et à la réalisation des activités relatives à ce Prix aux échelons provincial et régional. On adresse aussi actuellement des invitations aux organismes intéressés des autres provinces, le but des responsables du Prix étant de l'étendre à l'ensemble du pays d'ici 2001.

La date limite de soumission des nominations pour 1999 est le 30 septembre 1999. Les personnes qui veulent obtenir une formule de nomination ou savoir comment un organisme peut aider à soutenir le Prix sont priées de s'adresser au coordonnateur national du PEIF.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER K

**ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF
CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE**

Kevin McCormick

Service canadien de la faune, région des Prairies et du Nord

- ?? Qu'est-ce que le développement durable?
- ?? La cogestion est un élément fondamental des revendications territoriales dans le Nord.
- ?? La cogestion, c'est le développement durable en action.
- ?? La négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuit est une condition préalable à la création de nouvelles aires protégées.
- ?? Les aires protégées sont cogérées par des comités consultatifs locaux.
- ?? La population exerce une très forte pression pour qu'on crée des emplois au profit des travailleurs du Nord.
- ?? Les secteurs les plus prometteurs sont ceux de l'exploitation minérale et de l'écotourisme.
- ?? Les grands habitats (colonies d'oiseaux, etc.) sont des attraits manifestes pour les touristes.
- ?? On fera de plus en plus pression pour qu'on gère les aires protégées d'une manière active dans le Nord du Canada.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER K

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE

L'aménagement intégré des ressources dans Charlevoix-Bas-Saguenay

Sylvie Bernier¹, Sylvain Bernier² et Pierre Dulude³

¹ *Biologiste M. Sc., directrice générale, Association des Gestionnaires de Territoires Fauniques*

² *Technicien de la faune, Société de la faune et des parcs du Québec*

³ *Biologiste, Société de la faune et des parcs du Québec*

Le projet d'aménagement intégré des ressources dans Charlevoix-Bas-Saguenay a débuté en 1995 par le regroupement des gestionnaires des territoires fauniques sous l'appellation de l'Association des Gestionnaires de Territoires Fauniques (AGTF) de Charlevoix-Bas-Saguenay inc. Cet organisme regroupait au départ les trois zones d'exploitation contrôlée (ZEC), les 14 pourvoies à droits exclusifs, les trois rivières à saumon ainsi que l'association des trappeurs, regroupement facilitant la représentativité, les mises de fonds et la recherche de subventions. Le territoire concerné représentait 1 500 km² de terres publiques structurées. Une analyse systématique de la faune et de des habitats pour chacune des parcelles (10-15 km² en moyenne) du Ministère des ressources naturelles, base de la gestion forestière au Québec, a été réalisée à partir des différentes banques de données disponibles complétées par les connaissances des gestionnaires et autres intervenants. Cette procédure a permis de circonscrire les éléments pertinents à protéger ou à aménager sur l'ensemble ou chacun des territoires fauniques concernés. Ces éléments se sont ainsi traduits en opportunités d'intervention adaptées aux plans de gestion des différents territoires fauniques. Chaque intervenant forestier ou faunique appelé à discuter de gestion du territoire et de ses multiples ressources dispose donc de la même base d'information, ce qui est de nature à limiter les points d'accrochage et ainsi à faciliter la compréhension des préoccupations et des besoins de chacun et la concertation. La présentation portera sur l'essentiel de la méthodologie utilisée pour ensuite décrire des opportunités d'intervention concrétisées sur le terrain. Enfin, il sera question des forces et des faiblesses de la démarche et des perspectives d'avenir qui s'offrent actuellement.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER K

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE

Projet expérimental d'aménagement intégré
des ressources forestières de Portneuf

Gilles Beaupré¹ et Pierre Dulude²

¹ *Ingénieur forestier, Forêts Québec*

² *Biologiste, Société de la faune et des parcs du Québec*

Un projet expérimental d'aménagement intégré des ressources visant des objectifs multiples a été initié en 1998 sur des territoires fauniques de l'unité de gestion de Portneuf, dans la région de Québec. L'amélioration de l'habitat de certaines espèces ciblées, la formation d'une équipe d'aménagement intégré des ressources, la récupération de la matière ligneuse résiduelle dans une forêt peu rentable en raison des effets du passage de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, le maintien de l'accès au territoire pour les activités d'exploitation de la faune et les travaux sylvicoles sont autant d'éléments considérés par les différents intervenants réunis pour mettre en œuvre le projet. Un exercice préalable d'identification des problématiques et des potentiels pour certaines espèces comme l'orignal, le castor, l'omble de fontaine, le tétras du Canada et la gélinotte huppée a été réalisé pour établir le canevas de base des interventions et faciliter les échanges et les alliances entre les intervenants impliqués. Les travaux se sont concrétisés sous la forme de récolte de matière ligneuse sur sites mésiques exposés sud à ouest et sur certaines bandes riveraines, d'éclaircies pré-commerciales intégrant des préoccupations d'ordre faunique, d'interventions visant l'amélioration de l'habitat de la gélinotte et de correctifs sur des traverses de cours d'eau perturbant certaines frayères d'ombles. La présentation tracera l'historique de la démarche, expliquera les travaux réalisés et les suivis, et s'efforcera de faire ressortir les perspectives qui s'offrent pour l'avenir.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER L

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN EXPÉRIENCES DE CONSERVATION ET DE GESTION

Une approche proposée pour l'identification et la désignation de zones marines protégées en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada - le cas de l'archipel des îles Scott (Colombie-Britannique)

Michael Dunn¹ et Ken Morgan²

¹ *Coordonnateur principal de la conservation des habitats, Centre de recherche sur la faune de la région du Pacifique, Institut des sciences de la mer (C.-B.)*

² *Biologiste des écosystèmes marins, Centre de recherche sur la faune de la région du Pacifique, Institut des sciences de la mer (C.-B.)*

Étant donné l'inexistence au Service canadien de la faune (SCF) d'un processus bien précis d'identification et de désignation des aires marines protégées (AMP) dans le cadre la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*, nous proposons dans notre document une façon de procéder que nous illustrons en nous servant comme exemple les îles Scott. Nous décrivons brièvement :

1. Le contexte de la Stratégie conjointe concernant les aires marines protégées pour la Côte du pacifique du Canada - un processus fédéral-provincial pour les AMP. Nous traitons des exigences minimales en matière de protection et de l'utilisation des critères proposés pour les AMP du SCF.
2. Le contexte environnemental et la base de données (aire). L'importance des îles Scott pour les oiseaux marins du monde, du Canada et de la Colombie-Britannique. Nos connaissances sur les écosystèmes marins environnants.
3. La détermination des limites d'une zone d'étude. Le déroulement de notre raisonnement souple, sur la base de l'information scientifique.
4. Utilisations actuelles et futures de l'aire; menaces qui pèsent sur cette aire.
5. Qui a des intérêts à protéger et qui jouit de droits existants? Répondre à ces questions, c'est déterminer qui sont les intéressés qui devront être consultés.
6. Les exigences des premières nations et les autres exigences possibles qui devront être évaluées et prises en compte.
7. La façon dont les consultations et/ou les négociations pourraient se dérouler sous l'égide de la Stratégie conjointe concernant les aires marines protégées et nous permettre de remplir nos obligations.
8. Le processus de désignation et son déroulement possible.
9. Questions relatives à l'application de la loi et à la surveillance. Est-il vraiment nécessaire de mettre en œuvre des mesures de conservation pour cette aire? Pourrait-on utiliser d'autres approches que les approches traditionnelles?

Nous espérons que notre proposition favorisera la discussion sur le rôle du SCF dans le domaine de la protection d'aires marines et éliminera certains des obstacles perçus à une

contribution très importante et positive à la conservation de la diversité écologique du Canada.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER L

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN EXPÉRIENCES DE CONSERVATION ET DE GESTION

Gérer l'observation des mammifères marins dans le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent : le défi d'intégrer conservation et tourisme

Nadia Ménard

Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

L'estuaire du Saint-Laurent constitue un site remarquable pour l'observation des mammifères marins. Les conditions écologiques particulières rassemblés dans la région en fait un habitat de choix pour plusieurs espèces de phoques et de baleines. Seules le béluga et le phoque commun sont des espèces résidentes de l'estuaire, les autres étant des espèces migratrices qui exploitent cette aire d'alimentation d'une richesse exceptionnelle sur une base saisonnière.

Depuis quelques années, une industrie touristique d'observation des baleines a connu une croissance fulgurante dans la région du parc du Saguenay—Saint-Laurent. La croissance a été impressionnante tant par le nombre de bateaux et de sorties en mer, que par le nombre de visiteurs et les retombées économiques qui y sont associées. Compte tenu des répercussions significatives sur le développement socio-économique de cette région côtière, la pérennité de cette industrie touristique concerne maintenant l'ensemble de la communauté.

Ce développement accéléré et parfois incontrôlé des diverses activités soulève des préoccupations nombreuses. Essentiellement, la problématique se résume à la présence soutenue d'un nombre élevé d'embarcations autour des mammifères marins, particulièrement les grand rorquals, ainsi, qu'à la protection des espèces en péril dans les cohue des activités humaines. On note également que le niveau de service aux visiteurs est de qualité variable et que l'expérience de séjour parfois insatisfaisante pourrait porter atteinte à l'image du parc marin et à celle de l'industrie touristique en place.

Jusqu'à tout récemment, les outils de gestion de ces activités étaient limités. La *Loi créant le parc marin Saguenay—Saint-Laurent* et la *Loi sur les Océans* ont été promulguées. Ces outils législatifs permettent d'introduire des mesures de gestion des activités qui se déroulent dans et en périphérie du parc marin. Toutefois, une approche réglementaire pour gérer l'observation des baleines n'est pas suffisante ni efficace sans l'implication de tous les intervenants concernés. Il est important de créer une vision commune autour de la problématique et des objectifs de gestion, de sensibiliser et de responsabiliser l'industrie, les visiteurs, et d'associer tous les intervenants concernés dans la mise en place de solutions viables et acceptables. Pour ce faire, le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a mis en œuvre une démarche de concertation en collaboration avec les intervenants concernés. La démarche entreprise qui vise à assurer la protection des mammifères marins et le maintien durable des activités d'observation fera l'objet de la présentation.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER L

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN EXPÉRIENCES DE CONSERVATION ET DE GESTION

Sélection des sites potentiels pour une ZPM d'après la distribution et l'abondance des oiseaux marins

Gilles Chapdelaine

Service canadien de la faune, région du Québec

Le choix des sites potentiels pour l'établissement de zones de protection marines (ZPM) est basé sur les informations contenues dans la Banque Informatisée des Oiseaux Marins du Québec (BIOMQ) et maintenue par le Service canadien de la faune, Région du Québec. BIOMQ est un répertoire sur la distribution et l'abondance des oiseaux marins à l'intérieur des limites territoriales de la province de Québec. On y trouve une foule de renseignements couramment utilisés comme la localisation exacte des colonies, l'abondance de chaque espèce, des séries temporelles de la fluctuation des populations ainsi que les sources et les méthodes d'inventaire. C'est à partir d'un indice de diversité et d'abondance (?) appliqué à l'intérieur de carrés de $\frac{1}{2} \times \frac{1}{2}$ et ce pour l'ensemble de l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent que nous avons produit une carte synthèse qui montre les sites ayant le plus de potentiel pour les oiseaux de mer. Suite à cet exercice quatre secteurs ont retenu notre attention. Il s'agit de l'Île Bonaventure et Cap d'Espoir (1) l'archipel des Îles Sainte-Marie (2) les rochers aux Oiseaux et l'Île Brion (3) et l'archipel des Sept-Îles (4). L'importance relative et les caractéristiques de ces secteurs sont discutées. L'estuaire et le golfe du Saint-Laurent représentent des écosystèmes marins de première importance pour le Fou de Bassan (*Morus bassanus*) et le Petit Pingouin (*Alca torda*) dans un contexte nord américain.

JOUR 3 • 8H30 • ATELIER L

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN EXPÉRIENCES DE CONSERVATION ET DE GESTION

Les aires de mue des canards de mer : un élément négligé des écosystèmes marins

Jean-Pierre L. Savard, Jean-Pierre L. et Jean-François Rail

Service canadien de la faune, région du Québec

Chaque année, la sauvagine et les oies migrent vers les aires de mue, zones retirées où les oiseaux sont incapables de voler, pendant une période de trois à quatre semaines. Nous ne connaissons que très peu leur écologie et les habitats dont ils ont besoin pendant cette période. Les canards de mer muent habituellement en eau salée et se rassemblent souvent dans quelques endroits. Nous savons qu'ils muent sur toutes les côtes canadiennes, mais les lieux précis des aires de mue de certaines espèces sont toujours inconnus. En raison de la vulnérabilité des oiseaux pendant la saison de mue, des mesures spéciales de conservation sont nécessaires à ces endroits. En effet, les canards de mer en période de mue sont menacés par la récolte des coquillages, la pêche au filet maillant, les perturbations, la chasse, les déversements de pétrole et l'industrie aquacole. Il existe divers moyens de protection, tels que les zones marines protégées, les refuges, les sanctuaires, les zones d'exclusion, les parcs, les réserves écologiques et l'application de règlements de chasse particuliers. Une approche globale et dynamique est nécessaire pour assurer la conservation à long terme des canards de mer. Une telle approche mise sur des efforts concertés de suivi des populations, de recherche, de protection et de gestion de l'habitat.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER M

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES— SALLE SUZOR-CÔTÉ INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Les plans agro-environnementaux - des paroles à l'action

Andrew Graham, conseiller en programmes

Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO)

Le programme des Plans agro-environnementaux (PAE) a été mis sur pied par l'Ontario Farm Environmental Coalition (OFEC), composée de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO), de la Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario, d'AGCare (Agricultural Groups Concerned About Resources and the Environment) et de l'Ontario Farm Animal Council. Ensemble, ces quatre groupes représentent plus de 30 organismes agricoles, y compris l'AASRO.

L'OFEC a publié en 1991 son plan d'action (« Notre Programme agro-environnemental ») qui énumérait les préoccupations et les mesures prévues dans le monde agricole et incitait également tous les agriculteurs à préparer un PAE.

Le programme PAE s'appuie sur le constat que l'éducation communautaire est un moyen extrêmement efficace pour soutenir et encourager les changements environnementaux.

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, l'AASRO présente le programme dans les comtés et les régions. Depuis 1993, on a organisé plus d'un millier d'ateliers visant à sensibiliser les familles d'agriculteurs à ces initiatives volontaires et à les aider à rédiger leur propre PAE.

Le PAE est actuellement financé par CanAdapt, d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, un programme dirigé par le Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario. Près de 19 millions de dollars, provenant du gouvernement fédéral, ont été engagés depuis 1992. Le financement se terminera en mars 2000.

Les guides techniques du PAE permettent aux participants d'évaluer leurs méthodes de gestion dans 23 secteurs de leur exploitation agricole (bâtiments de ferme, terrains et milieux naturels). À l'aide de fiches, les agriculteurs découvrent les points forts et les points faibles de leur exploitation sur le plan environnemental.

Une fois leur auto-évaluation terminée, les participants sont invités à préparer un plan d'action dans lequel ils analysent leur situation, décident des mesures à prendre et établissent un échéancier. Les priorités sont définies par chaque famille d'agriculteurs et touchent plusieurs aspects : la santé et la sécurité de la famille, les exigences réglementaires, les risques environnementaux et les coûts. Les participants peuvent planifier des mesures à prendre dans l'immédiat ou sur plusieurs années. Les brochures sur les meilleures pratiques de gestion (il y a actuellement 15 titres dans la série) font partie des documents de référence qui proposent de bonnes idées.

La qualité de l'animation lors des ateliers aide les gens à mieux s'adapter au changement, à trouver des solutions satisfaisantes et à accepter rapidement les nouvelles technologies. Ce type d'intervention (qui favorise l'action volontaire et le respect des règles) et les incitatifs qui accompagnent le programme sont toujours plus appréciés et convaincants que l'imposition des règlements.

En août 1999, plus de 16 000 familles agricoles avaient participé à ce programme qui est reconnu internationalement. Chaque année, une moyenne de 2 300 agriculteurs s'inscrivent au programme. Les participants actuels gèrent environ 5 millions d'acres de terre agricole – environ le tiers de toute la province.

Les participants dont le plan passe avec succès l'examen par les pairs reçoivent une bourse d'encouragement de 1 500 \$. L'argent sert à prendre des mesures concrètes. À ce jour, plus de 7,6 millions de dollars ont été réclamés. Les dossiers confirment que, pour chaque dollar du gouvernement fédéral réclamé, les agriculteurs investissent en moyenne 3 \$ pour poursuivre leur PAE.

Le PAE sert avant tout à prévoir les problèmes possibles, plutôt qu'à réparer les dommages environnementaux existants. La prévention constitue l'approche la plus avantageuse de gestion des problèmes environnementaux. Le programme favorise également la rentabilité et un style de vie sain grâce à la rationalisation, à la baisse des coûts de production et à la diversification.

La participation de l'AASRO au PAE a directement entraîné des initiatives connexes : préservation de l'eau potable, nouvelles idées pour les systèmes septiques des maisons, et protection du Châtaignier d'Amérique, une espèce menacée. Avec l'aide de ses partenaires, l'AASRO est bien placée pour faire des recherches, recueillir les solutions proposées lors des démonstrations, susciter de l'intérêt et sensibiliser davantage la population.

C'est grâce à des programmes tel le PAE que l'AASRO peut facilement offrir un matériel éducatif très complet sur l'environnement, et elle peut suggérer des choix pratiques grâce à des projets comme Well Steward ou le plan de protection du Châtaignier d'Amérique. L'Association ne peut cependant pas prendre de décisions définitives ni dire aux agriculteurs comment gérer leurs ressources, puisque c'est à eux que reviennent ces décisions. Mais n'oublions pas : si une personne ne croit pas aux possibilités de profit économique ou autre du plan, les choses pourront difficilement changer.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER M

**ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES— SALLE SUZOR-CÔTÉ
INITIATIVES COMMUNAUTAIRES**

Virage agro-environnemental à l'échelle de l'agriculteur

William G. Grenier

T.E.A., Club de fertilisation de la Beauce

- ?? Qu'est qu'un club conseil en agroenvironnement
- ?? Objectifs des clubs conseils en agroenvironnement
- ?? Axes d'intervention
- ?? Gestion des fertilisants
- ?? Gestion des cultures
- ?? Réductions des herbicides
- ?? Pratiques culturales de conservation
- ?? Aménagement et protection des cours d'eau
- ?? Relation agronome-producteur
- ?? Projets
- ?? Types d'aménagement réalisés

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER M

ÉCOSYSTÈMES AGRICOLES— SALLE SUZOR-CÔTÉ INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Restauration de la rivière Boyer par une approche agroenvironnementale

Guy Trencia

Biologiste, Société de la faune et des parcs du Québec

L'éperlan arc-en-ciel du Saint-Laurent est partagé en quatre populations génétiquement distinctes dont l'une est identifiée au sud de l'estuaire. Espèce proie pour des prédateurs comme le Béluga et autrefois le bar rayé, il était très populaire auprès des pêcheurs sportifs. Il était une capture recherchée des pêcheurs commerciaux dont les statistiques de récolte sont passées de 55 tonnes en 1964 à 1,5 tonnes en 1998.

Le bassin versant de la rivière Boyer qui hébergeait autrefois la plus importante frayère de la population du sud de l'estuaire est un territoire essentiellement agricole (217 km² dont 60 % est cultivé, 300 producteurs, 23 055 unités animales dont 55% porcines). La qualité de l'eau est grandement affectée par l'activité agricole qui génère annuellement des surplus de 630 tonnes d'azote et 317 tonnes de phosphore par rapport à ce qui est prélevé par les cultures. Une partie de ces surplus s'écoule vers le Saint-Laurent et représente une perte d'environ 360 000 \$ de valeur fertilisante.

Un groupe de travail a été mis sur pied et a initié les premières démarches correctives qui ont consisté, entre autre, à sortir le bétail des cours d'eau, à offrir des cours de formation et une aide à l'achat d'équipement pour la fertilisation, à stabiliser des portions de rive et à effectuer différentes opérations de communication. Le support de l'entente Saint-Laurent vision 2000 se poursuivra et consistera, au cours des prochaines années, à favoriser la participation la plus élevée possible des producteurs agricoles à la formule des clubs conseil en agroenvironnement sur une base volontaire.

Une consultation publique est en préparation pour intéresser la population à la rivière et obtenir sa participation dans des projets locaux de mise en valeur de façon à développer un sentiment d'appartenance et une fierté envers le territoire.

La gestion d'un tel projet par bassin versant représente un gros défi car le contexte agricole réglementaire et administratif (programmes d'aide) constitue une sérieuse limite à la possibilité de corriger la problématique. Une diversité de moyens serait requise (informatives, aidantes et contraignantes) pour simultanément encourager les bons et presser les moins bons et ainsi montrer plus d'équité pour tous. De plus, l'information fine requise pour suivre les changements de pratique est considérée « nominative » et est disséminée chez plusieurs organismes. Enfin la formule de club conseil n'est pas prévue spécifiquement pour une approche bassin versant; plus d'un club est requis pour servir les 300 producteurs du territoire et des approches innovatrices doivent être développées pour aider ces clubs à collaborer au projet. Il faudra éventuellement obtenir une masse critique de participants agricoles pour influencer la qualité de l'eau et retrouver les usages perdus.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER N

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS— SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

La forêt de l'Aigle, un exemple pratique d'intégration

Marc Beaudoin¹ et André Dumont²

¹ *Ingénieur forestier, Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle*

² *Biologiste M. Sc., Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle*

Suite à l'abolition successive des clubs privés et des concessions forestières, le territoire de la Forêt de l'Aigle était en quête d'identité. Plusieurs organismes ont tenté de prendre part à sa gestion. On note les demandes de la COOP forestière Picanok, de l'industrie forestière, de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue pour en faire une forêt d'enseignement et de recherche, et de la première nation Kitigan Zibi Anishinabeg pour l'annexer à son territoire actuel.

Depuis avril 1996, le territoire de la Forêt de l'Aigle fait partie d'un projet pilote de Forêt Habitée. La Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle (C.G.F.A.) a obtenu du Gouvernement du Québec le mandat de gérer le territoire de façon intégrée et de mettre en valeur le potentiel de l'ensemble des ressources de la Forêt de l'Aigle afin d'en assurer le développement.

Formée de six membres : l'Institut Québécois d'Aménagement de la Forêt Feuillue, l'Association de chasse et pêche de la réserve Pontiac (Zec Pontiac), la Société Sylvicole de la Haute-Gatineau, la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, le club de motoneigistes «Les Ours Blancs» et la municipalité de Cayamant, la Corporation de Gestion de la Forêt de l'Aigle s'est donné plusieurs mandats. Parmi ceux-ci, nous pouvons souligner l'amélioration des habitats, la participation au développement socio-économique régional et l'intégration des différentes fonctions de la forêt.

Depuis plus de trois ans, la Corporation de Gestion de la Forêt de l'Aigle a passé successivement de l'étape de la structuration à celle de la planification et finalement du mode opérationnel. Le territoire exceptionnel de la Forêt de l'Aigle, jumelé à des stratégies novatrices en matière de foresterie sociale, ont permis de concilier les attentes de plusieurs groupes d'intérêt.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER N

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS— SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Transfert de connaissances sur la mise en valeur
des habitats fauniques en forêt privée

Sandie Poliquin

Fédération des producteurs de bois du Québec

Dans le cadre du programme de soutien aux projets de *Formation et de sensibilisation aux habitats et aux moyens de les protéger et de les mettre en valeur*, de la Fondation de la faune du Québec, la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) désireait vérifier la possibilité de développer, à moyen terme, l'intérêt d'un plus grand nombre de propriétaires forestiers envers la ressource faunique ainsi que promouvoir un processus d'adoption de nouvelles pratiques de gestion forestière à l'égard des habitats fauniques.

Deux voies ont été expérimentées lors de ce projet : celle d'offrir une formation et la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) pour un petit nombre de propriétaires forestiers susceptibles d'avoir une influence positive auprès de leurs confrères forestiers, et celle de la diffusion d'information sur l'aménagement et la mise en valeur de la faune aux propriétaires forestiers en général via les journaux des syndicats et des offices de producteurs de bois et les hebdomadaires régionaux.

La première voie intervenait auprès d'individus peu nombreux, mais susceptibles de devenir des modèles pour les autres propriétaires forestiers. Cette approche reconnaît le rôle joué par des leaders naturels dans l'adoption par leur communauté de nouvelles façons de travailler.

La deuxième voie a visé l'ensemble des propriétaires forestiers. Elle a contribué à compléter la première démarche dans la promotion de l'aménagement et la mise en valeur des habitats fauniques.

Des rencontres auprès des propriétaires participants ont ensuite permis de mieux connaître la clientèle visée par le projet. Il a donc été possible de saisir davantage les contraintes de réalisation sur le terrain de l'intégration de l'aménagement faunique aux pratiques forestières et les préoccupations des propriétaires face à ce changement. De plus, l'expérience pilote de formation et l'élaboration de PAFF, a permis de soulever certains besoins de formation ainsi que des éléments de réajustements éventuels lors de séances de formation futures. On a pu également dénoter certaines différences de perception chez les propriétaires face à leur rôle de promoteurs de l'aménagement faunique.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER N

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS— SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Une méthode d'inventaire et d'analyse permettant la réalisation de plans d'aménagement intégré forêt-faune (PAFF)

Martin Paulette

Directeur du Groupement faunique du Triangle de Bellechasse

La préoccupation pour l'utilisation multiressource de la forêt va en croissant. Elle entraîne la nécessité de planifier l'aménagement des écosystèmes sylvestres en tenant compte, à la fois, des contraintes forestières, des besoins en habitats de la faune et du maintien de la biodiversité. Le Groupement faunique du Triangle de Bellechasse utilise, depuis quelques années, un protocole d'inventaire qui intègre la collecte de variables décrivant l'état de la forêt et celui des habitats fauniques qu'elle comporte. L'analyse de ces données se fait aussi de façon intégrée et permet la construction de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF).

Les principales variables recueillies sont :

- ?? la stratification et les caractéristiques forestières du peuplement, sa structure verticale et horizontale, son origine, les perturbations qu'il a subies, ainsi que son régime hydrique ;
- ?? la composition des strates supérieure et inférieure, l'obstruction latérale produite par cette dernière et la distribution de la régénération commerciale que l'on y retrouve ;
- ?? l'évaluation de la valeur des chicots, des débris ligneux, des arbres et éléments particuliers ainsi que des milieux aquatiques rencontrés ;
- ?? les indices laissés par la faune.

L'analyse de ces données fait ressortir les caractéristiques du peuplement lui-même mais aussi les relations qui existent entre celui-ci et d'autres peuplements pour constituer des habitats fauniques. On prend aussi en compte les composantes de l'environnement périphérique. On peut ainsi construire un portrait forestier et faunique du territoire à l'étude et en faire ressortir les facteurs limitants. Les écosystèmes fragiles sont aussi identifiés. L'analyse permet enfin d'anticiper l'évolution de la forêt et des habitats.

Le plan d'aménagement forêt-faune présente donc une vision dynamique de l'évolution des écosystèmes forestiers et des habitats fauniques. Il formule, de plus, une proposition globale d'aménagement. Cette proposition, en distribuant les travaux forestiers dans le temps et dans l'espace, contribue à maintenir les habitats fauniques existants ou à créer de nouveaux, tout en réduisant au minimum les pertes de matière ligneuse.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER 0

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Un projet pilote d'une zone de protection marine - Race Rocks-
Colombie-Britannique

Marc B. Pakenham

Ministère des Pêches et des Océans du Canada, région du Pacifique

La mise en pratique d'une théorie peut nous en apprendre beaucoup, et c'est bien le cas avec la nouvelle initiative des zones de protection marines du Canada. Après avoir repéré quelques zones à titre de zones de protection pilotes, on a entrepris de mettre à l'épreuve de façon concrète les politiques et les principes déjà élaborés, par l'entremise de partenariats et de consultations publiques en constante évolution.

Les Race Rocks se trouvent à 17 km au sud-ouest de Victoria (Colombie-Britannique), à environ 1,5 km au large de la pointe sud de l'île de Vancouver et à l'extrémité est du détroit de Juan de Fuca dans le Pacifique. Ces rochers sont presque tous submergés, mais on y compte neuf îlots, dont l'un est surmonté d'un phare historique de la Garde côtière. Se trouvant dans une zone de transition entre le Pacifique et les eaux côtières, la région est reconnue pour sa vie marine exceptionnellement riche, qu'on pense aux nombreux mammifères marins, oiseaux et poissons qu'elle abrite. On a donné encore plus d'importance à cette région quand on l'a désignée réserve écologique en vertu de l'*Ecological Reserve Act* de la Colombie-Britannique en 1980. Les collectivités locales savent depuis longtemps l'importance de la région. Le Lester B. Pearson College of the Pacific a très largement contribué à la préservation de la région, et, avec le ministère des parcs de la C.-B., il a produit une ébauche de plan de gestion pour la réserve écologique des Race Rocks en 1998. En vertu de la *Loi sur les océans* du Canada, on a recommandé que les Race Rocks soient désignées zone de protection marine pilote en 1998. Pêches et Océans Canada et le ministère des Parcs de la C.-B. sont en train de mettre au point un plan d'action conjoint qui prévoit de nouvelles consultations, une gestion coopérative et des stratégies clés.

Les zones de protection marines pilotes nous aideront à acquérir de nouvelles connaissances et constitueront un banc d'essai pour diverses activités de repérage, d'évaluation, de désignation juridique et de gestion. Tout au long des activités relatives aux zones de protection marines pilotes, on permettra à la population de suivre les travaux et d'y apporter sa contribution. Une fois le processus d'évaluation terminé, on déterminera si la zone considérée mérite d'être officiellement désignée zone de protection marine dépendant des résultats des consultations avec les collectivités, les Premières Nations, les groupes d'intérêt et le public.

Les défis à relever sont formidables. L'implication de tous les intéressés, la représentation équitable de tous les intérêts, les problèmes de santé de l'écosystème marin et les nouveaux partenariats doivent être abordés avec un grand souci d'équilibre. Les signes sont encourageants. L'initiative des zones de protection marines pilotes du Canada conquiert de nouvelles eaux.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER 0

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Conservation et gestion du homard à Eastport (Terre-Neuve)

Gerry Ennis

Ministère des Pêches et des Océans, région de l'Atlantique

Le Comité de conservation des homards de la péninsule d'Eastport (Eastport Peninsula Lobster Protection Committee), dont font partie quelque 50 pêcheurs appartenant à six collectivités voisines, a été formé en 1995 en réponse à de graves préoccupations concernant la surpêche, la baisse des débarquements et l'augmentation de l'effort de pêche après le moratoire de la pêche de la morue du Nord. Cette action coïncida avec la réalisation par le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques d'une étude sur la conservation des homards dans le Canada atlantique; certains des principaux organisateurs avaient d'ailleurs participé aux consultations menées dans le cadre de cette étude.

Au départ, en raison de la pression exercée par les pairs par l'entremise du Comité, l'accent a été mis sur le respect des règlements existants et on encouragea les pêcheurs à accepter de marquer d'un V les femelles manoeuvrées du homard. Au début de la saison de pêche 1997, grâce à une entente conclue par le Comité et P&O, on a pu limiter la pêche aux homards par les pêcheurs d'Eastport à l'intérieur d'une zone précise, interdite aux autres pêcheurs, et délimiter deux sous-zones, dans cette même zone, dans lesquelles la pêche était interdite.

Des actions du Comité ont abouti à la mise en œuvre de mesures globales de surveillance de la pêche (tenue d'un livre de bord, sondages en mer) de même qu'à des recherches auxquelles ont pris part P&O (Sciences), MUN et le Comité, et qui ont porté principalement sur l'évaluation de la fermeture de zones comme moyen de conservation des homards et sur l'élaboration d'indices de base de l'abondance des larves et des jeunes. L'école locale a été invitée à participer au traitement et à l'analyse préliminaire des données sur la pêche en vue d'encourager la collectivité à jouer un rôle plus actif d'une manière permanente. Le but visé est de faire participer les pêcheurs directement à l'interprétation des résultats à l'aide de leurs connaissances des changements que connaissent chaque année les conditions locales et de leur savoir écologique traditionnel. Grâce à cette participation, leurs représentants seraient mieux préparés à prendre part au processus consultatif au terme duquel sont prises les décisions de gestion des ressources.

JOUR 3 • 10H30 • ATELIER 0

ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX — SALLE LEDUC-FORTIN INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Projet pilote d'une zone de protection marine, secteur de la péninsule Manicouagan : un survol

Denis Cardinal et Danielle Saint-Laurent

Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

Saviez-vous que...

- ?? Le programme des zones de protection marines (ZPM) du ministère des Pêches et des Océans constitue... ***Un nouvel outil de gestion basé sur le partenariat, la prévention et le développement durable !***
- ?? Une zone de protection marine vise à protéger, à conserver et à mettre en valeur les espèces, les habitats et les écosystèmes marins, là où les autres lois existantes ne peuvent intervenir efficacement... ***Un héritage pour les générations futures !***
- ?? Des projets pilotes sont mis sur pied afin de mettre à l'essai et d'améliorer les paramètres d'établissement et de gestion des zones de protection marines... ***Une démarche terrain pour viser juste !***
- ?? Le projet ZPM pilote du secteur de la péninsule Manicouagan a été choisi parmi 67 sites d'intérêt au Québec. La proposition du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a été retenue en raison de sa richesse écologique, de la possibilité de mettre en valeur deux territoires par l'ajout de la composante marine (ZPM). Les rôles du Parc (éducateur, protecteur, mobilisateur et gestionnaire d'une aire protégée), compatibles avec les orientations d'une ZPM pilote, figuraient également parmi les motifs de sélection... ***Une vocation et une expérience qui rapportent !***
- ?? Le territoire concerné possède une grande diversité d'habitats côtiers et marins, le quatrième plus grand marais salé au Québec, une production primaire élevée, une faune riche et diversifiée dont plus de 200 espèces d'oiseaux... ***Un milieu plein de vie !***
- ?? Le milieu est invité à définir la pertinence, la forme et l'ampleur du projet à l'intérieur de nombreuses rencontres d'information et de consultation... ***Un projet à notre image !***
- ?? Une synergie des gens du milieu issus des secteurs politique, environnemental, touristique, récréatif et économique pourrait se créer afin de donner vie au projet... ***Un partenariat représentatif des différents intérêts concernés !***
- ?? Ce projet pilote favoriserait une connaissance accrue de notre territoire (aire d'étude proposée: 450 km²)... ***Une opportunité d'explorer notre territoire à la loupe !***
- ?? Ce projet pilote permettrait de protéger et de mettre en valeur nos ressources et nos habitats afin d'en profiter aujourd'hui et demain... ***Une richesse collective à léguer à nos enfants !***
- ?? Ce projet pilote aurait une incidence positive sur le secteur touristique... ***Une pluie de retombées à saveur environnementale !***
- ?? Notre région pourrait servir d'exemple pour la mise sur pied et la gestion d'autres ZPM du même type à l'échelle du Québec... ***Notre esprit de bâtisseurs à l'œuvre !***

JOUR 3 • 13H30 • ATELIER P

Session plénière — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF

La Fondation de la faune du Québec est complémentaire de la Société de la faune et des parcs du Québec

Bernard Beaudin

Président-directeur général, Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec intervient directement et indirectement. Elle travaille directement à protéger les habitats sur terres privées. Elle intervient indirectement en soutenant financièrement les initiatives privées et municipales dans le domaine de la conservation des habitats.

Depuis 12 ans, la Fondation a conservé 2 500 ha sur 25 habitats prioritaires, les plus productifs, les plus diversifiées et les plus menacés du Québec, surtout des milieux humides le long des rives du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires.

Ces résultats ont été obtenus en négociant avec plus de 600 propriétaires privés dans le cadre de programmes conjoints comme le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, le Fonds de restauration de l'habitat du poisson, le Plan d'action Saint-Laurent et le Programme de développement économique du saumon. Ces acquisitions ont coûté 6,7 millions de dollars dont 1 million de dollars a été financé par la Fondation.

La Fondation agissait à titre de maître-d'œuvre des acquisitions et des projets de conservation volontaire pour ces programmes.

Dans la même période, la Fondation a aidé des municipalités et des organismes de conservation à réaliser 86 autres projets de protection comme des plans de conservation, des acquisitions ou des projets de conservation volontaire. Ils ont coûté 8 millions de dollars et la Fondation leur a accordé 2,8 millions de dollars de subventions.

La Fondation a aussi accordé 22 millions de dollars de subventions en grande majorité à des organismes non-gouvernementaux, pour réaliser 1 134 projets de conservation ou de mise en valeur d'habitats qui ont coûté plus de 91 millions de dollars à réaliser.

Il s'agit surtout de projets de restauration d'habitats dégradés en milieux aquatiques, terrestres ou humides, en paysages agricole, forestier, maritime ou urbain (760 projets, 17,3 millions de dollars de subventions). Il s'agit aussi de projets de formation et de sensibilisation aux habitats (227 projets, 2,8 millions de dollars de subventions) et de projets d'acquisition de connaissances sur les habitats (125 projets, 2,3 millions de dollars de subventions).

Fait à noter, depuis deux ans, la Fondation a mis en place un programme d'aide qui vise spécifiquement à conserver la biodiversité et les habitats des espèces non prélevées et menacées et nous avons consacré 750 000 \$ à 64 projets de ce type.

Enfin, depuis 16 mois la Fondation a contribué à créer 208 emplois pour les organismes non-gouvernementaux qui travaillent à conserver notre faune et ses habitats avec l'aide du Fonds de lutte contre la pauvreté et d'Emploi-Québec.

La stratégie d'intervention de la Fondation porte fruits et elle complète l'action de la FAPAQ. Elle réussit à conserver les habitats sur des terres privées. Elle soutient les organismes communautaires qui sont de plus en plus intéressées et capables, eux aussi, de conserver les habitats de la faune.

JOUR 3 • 13H30 • ATELIER P

Session plénière — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF

Le Projet sur le statut des habitats :

Évaluer la situation pour pouvoir établir des objectifs en matière de gestion des habitats

David Neave

Directeur exécutif, Habitat faunique Canada

Existe-t-il beaucoup d'objectifs quantitatifs en matière de conservation des habitats fauniques au Canada? Bien qu'il en existe d'excellents exemples, ils sont généralement très rares, en partie parce qu'il est difficile d'établir de tels objectifs sans mesure de l'état des habitats. Sans classifications, inventaires, cartes ou programmes de surveillance détaillés fournissant de l'information sur les habitats, notamment sur leur étendue et leur évolution temporelle, nous ne pouvons pas réaliser une évaluation éclairée de l'état des habitats au Canada. La connaissance de l'état des habitats est de toute première importance pour être en mesure d'évaluer l'efficacité des programmes en cours. Il est difficile de justifier les dépenses actuelles en matière de conservation des habitats, et *a fortiori* de demander de nouveaux fonds, quand nous ne pouvons pas présenter de données précises sur les résultats et les besoins qu'il reste à combler. De plus, il est difficile de présenter des orientations, des limites et des objectifs appropriés pour la conservation des habitats aux gestionnaires des ressources terrestres et aquatiques qui poursuivent d'autres objectifs. Quand des compromis doivent être faits, il est utile de savoir ce que nous avons et ce que nous voulons de façon à ce que la conservation des habitats ne soient pas désavantagée relativement aux autres valeurs sociales.

Bon nombre des tendances actuelles en matière de conservation fournissent une bonne base pour les travaux qui doivent être effectués pour établir des objectifs en matière de gestion des habitats. L'une d'elles est l'élargissement des programmes et des approches qui assure la prise en considération de plus d'une espèce pour embrasser la biodiversité, les écosystèmes et les bassins hydrographiques. Le concept populaire de développement durable met l'accent sur la nécessité de préserver l'environnement de façon holistique dans tout scénario de développement. Les avantages de la conservation de la biodiversité à tous égards ont été reconnus dans une convention internationale. La tendance vers une gestion responsable, soutenue par l'application de codes volontaires de bonnes pratiques et de systèmes de certification, favorise la poursuite d'objectifs explicites en matière de conservation des habitats dans les activités d'exploitation des ressources. Le nombre d'intervenants dans le domaine de la conservation est aujourd'hui beaucoup plus élevé que dans le passé. Les propriétaires fonciers, les fabricants et les exploitants de ressources naturelles sont de plus en plus soucieux d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de conservation. Ils cherchent aussi à s'informer et à savoir comment orienter leurs efforts en matière de préservation des habitats.

Malgré le recours accru à des concepts comme ceux de conservation de la biodiversité et de gestion des écosystèmes, on tend encore à centrer les programmes de conservation sur les espèces. Les sondages d'opinion publique révèlent de façon constante que les Canadiens accordent une grande importance aux espèces sauvages et aux habitats. Cependant, notre capacité de répondre concrètement à leurs attentes diminue en raison des coupes dans les ressources allouées à la protection des espèces sauvages et aux programmes de gestion au sein des gouvernements, qui luttent pour réduire ou éliminer leurs déficits budgétaires. De même, la plus grande partie des nouvelles politiques, règlements et produits de communication créent au cours des dix dernières années pour promouvoir le développement durable et les approches connexes ne font que commencer à être utilisés. Le fait que soient peu soutenus les efforts de recherche, d'inventoriage et de surveillance nécessaires pour assurer l'application de ces initiatives laisse penser qu'elles pourraient ne jamais se traduire par une amélioration concrète des habitats.

Plus fondamentaux que ces problèmes de politiques et de gestion sont les changements qui apparaissent déjà dans les processus océaniques et atmosphériques déterminant les caractéristiques biologiques de la planète. De plus, les déplacements d'organismes, délibérés ou accidentels, liés aux activités humaines sont continuellement susceptibles de donner lieu à de nouvelles interactions espèces-environnement, dont les conséquences demeurent largement inconnues. L'abondance et la disponibilité des habitats peuvent être affectées non seulement par les changements dans les caractéristiques des divers milieux, mais aussi par la manière dont nous réagissons à ces changements. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait au développement des ressources. Avec ces changements en toile de fond, il devient encore plus critique de bien caractériser les habitats nécessaires au maintien des espèces sauvages.

Le défi de la communauté des intervenants dans le domaine de la conservation est de définir ces besoins en matière d'habitats. Nous devons savoir ce que nous voulons pour être en mesure de choisir la meilleure combinaison de stratégies de conservation. Cela reste encore à faire, particulièrement dans une optique d'efficacité économique. Habitat faunique Canada (HFC), qui a pour mandat de protéger, de conserver et de restaurer les habitats, relève ce défi avec le projet sur le statut des habitats (PSH). Ce projet est centré sur l'idée que nous devons établir des objectifs quantitatifs qui nous guideront dans les activités de conservation des habitats. Ces objectifs doivent être fondés sur la notion d'habitat, quantifiés aux fins de gestion et explicitement liés aux espèces qu'ils visent à préserver. Notre capacité d'évaluer l'état des habitats est essentielle à l'établissement d'objectifs crédibles. HFC a élaboré un cadre analytique pour le PSH (qui sera présenté à l'atelier national sur les habitats) établissant les types d'information dont on aura besoin pour répondre à diverses questions clés concernant l'état des habitats : Quelle est l'abondance des habitats et comment sont-ils répartis géographiquement? Comment évoluent les habitats? Quels sont les principaux facteurs qui agissent sur eux? Est-ce que les programmes actuels ciblent ces facteurs? Si oui, comment?

L'organisation se référera continuellement au cadre analytique du projet. Il est décrit de façon détaillée dans un document qui accompagne le présent article et qu'on peut se procurer auprès de HFC. Dans ce cadre analytique, l'information sur le statut des habitats et les objectifs concernant ces derniers sont établis suivant un processus adaptatif qui permet à l'utilisateur de réviser les objectifs sur la base des nouvelles informations disponibles, d'évaluer l'efficacité des programmes ou des approches nouvelles en matière de conservation, de concevoir de nouveaux programmes et d'allouer des ressources pour renforcer les programmes existants. Le conseil d'administration utilise aussi les résultats du projet pour établir les principaux besoins et lacunes que l'organisation devra combler en priorité dans les années à venir.

HFC a travaillé au cours des dix derniers mois à l'élaboration du projet en consultant des sources publiées et non publiées, des sites Web et divers experts pour recueillir les informations existantes sur les habitats du Canada. Nous avons organisé des ateliers pour discuter des résultats concernant trois types de paysage : la forêt, les écosystèmes agricoles et les écosystèmes côtiers marins. Ensuite, nous présenterons ces résultats à la communauté des intervenants en matière de conservation par l'entremise de diverses rencontres (comme l'atelier national sur les habitats) pour discuter des objectifs du projet, étudier les applications possibles du cadre analytique et obtenir des commentaires sur les résultats obtenus en vue de tirer les conclusions qui s'imposeront et de formuler des recommandations.

HFC ne veut pas que le PSH soit réalisé dans l'isolement. Bon nombre des objectifs du projet sont partagés par d'autres groupes de conservation, et nous sommes à la recherche de partenariats stratégiques pour nous aider à atteindre les objectifs de préservation des habitats. Notre organisation ne veut pas établir un programme national qui porterait sur les problèmes soulevés par le projet, mais plutôt continuer de soutenir tous les efforts des organismes de tout genre qui vont dans le sens des objectifs du projet. Dans ce contexte, notre travail s'inscrit tant dans le court terme que dans le long terme. Pour que le projet réussisse, nous pensons que de nombreux individus et organismes de partout au pays devront apporter leurs contributions; de fait, la participation de toutes les personnes intéressées sera bienvenue.

Dans le cadre du PSH, on s'efforce de relier les activités de HFC à celles d'autres organisations. HFC peut contribuer à soutenir notamment les initiatives en matière de critères et d'indicateurs, les programmes de certification, les centres de gestion de l'information et de données et les propositions de nouveaux fonds et lois pour la préservation de l'environnement, ce qui aidera à conserver les habitats. À court terme, diverses activités peuvent être entreprises pour célébrer le millénaire, activités qui offrent d'autres possibilités de collaboration, comme c'est le cas pour le rapport sur la situation de la faune qui est en train d'être préparé à la demande du Conseil canadien des ministres de la faune. HFC envisage aussi l'organisation d'une conférence du millénaire pour souligner l'importance des habitats pour les espèces sauvages au Canada. Sans habitat, il n'y aurait tout simplement pas d'espèces sauvages!

L'appui et la participation active de la communauté des intervenants en matière de conservation sont cruciaux pour assurer le succès de ce projet, lequel comblera une lacune importante des programmes canadiens actuels de conservation.

JOUR 3 • 13H30 • ATELIER P

Plénière — SALLE BORDUAS-KRIEGHOFF

Animateur : Art Hanson

Chefs rapporteurs : Caroline Caza (HFC), Suzan Dionne (Parcs Canada), Jamie Fortune (HFC)

ART HANSON

J'aimerais faire quelques remarques d'ouverture. D'abord, je tiens à souligner que la réunion est très intéressante. J'éprouve beaucoup de plaisir à voir tant de participants, surtout parmi la jeune génération, qui représente les scientifiques et les gestionnaires de demain. Il est important, en effet, d'attirer toujours plus de personnes intéressées par la conservation des habitats et le développement durable. Il importe aussi de veiller à une transition structurée et aisée vers la prochaine génération.

J'ai beaucoup apprécié les ateliers et l'enthousiasme manifesté lors des présentations. J'ai été très intéressé à entendre les études de cas et le récit des efforts déployés par certaines collectivités pour modifier les comportements et les interactions. J'applaudis à cela et j'espère que tous ceux qui travaillent en première ligne à la conservation des habitats, entretiendront cet enthousiasme vraiment nécessaire.

Le programme de l'après-midi n'est pas un résumé de tous les ateliers, mais une synthèse fondée sur les observations des trois rapporteurs principaux, chacun étant associé à l'un des trois grands blocs d'écosystèmes, soit les écosystèmes agricoles, les écosystèmes forestiers et les écosystèmes marins et fluviaux.

Nous allons tenter de faire ressortir un certain nombre des grandes idées qui émergent de cet atelier en plus de relever certains des points que nous aurions aimé aborder.

Comme je l'ai dit, nous voulons stimuler la discussion et la réaction envers les points traités. Cet après-midi, il y aura un résumé de la discussion, mais je tiens à souligner qu'il ne représentera pas nécessairement un consensus des opinions des personnes qui sont sur la scène ni une forme de déclaration officielle de fin de réunion.

La séance de cet après-midi portera sur deux grands aspects de la rencontre, qui renvoient d'ailleurs au thème. D'abord, le lien entre la conservation des habitats et le développement durable; ensuite la manière de traduire les paroles en action.

Survol

Je vais d'abord faire un bref survol de ce que nous croyons être les grandes questions ou observations découlant des discussions relatives à chacun des trois blocs d'écosystèmes ainsi que de bon nombre des remarques faites par les personnes qui se sont exprimées en séance plénière. Les rapporteurs principaux présenteront ensuite une synthèse des informations échangées. Je vais aussi parler du lien entre le développement durable et la conservation des habitats.

Enfin, nous allons vous poser trois questions que nous croyons importantes et qui découlent aussi de l'atelier qui s'achève. Nous espérons que la discussion sera intense pour chacune des trois.

Trois points nous paraissent mériter une attention particulière dans cet aperçu. Le premier est qu'il y a manifestement beaucoup plus de partenariats locaux dans la protection des habitats. En un sens, on dirait que le processus décisionnel est orienté davantage vers le palier local. Nous croyons qu'il y a là un reflet de ce que pensent beaucoup de personnes dans cette salle, soit que le point saillant de la rencontre est l'ensemble des partenariats nouveaux et innovateurs représenté à l'échelle locale.

Ensuite, je dois mentionner des premiers pas encourageants vers une meilleure intégration. Le sens que nous donnons à l'intégration et aux stratégies intégrées prête largement à l'interprétation, mais nous voyons manifestement plus de ces stratégies, qui sont d'ailleurs mieux acceptées et qui, dans certains cas, conduisent à l'action.

Enfin, malgré tout, il y a loin de la coupe aux lèvres. Nous avons perçu beaucoup de frustration du fait que nous ne pouvons pas faire plus pour l'instant, faute d'expérience.

?? **Participation locale, partenariats et cogestion**

Le mouvement général commence avec la participation locale pour s'orienter ensuite vers les partenariats, voire la cogestion. Certains croient que nous devrions aussi employer le terme intendance au sens de responsabilité et supervision locales.

Chose certaine, il faut beaucoup de temps pour y parvenir, c'est-à-dire au moins trois à cinq ans, voire beaucoup plus. Et bon nombre de problèmes se profilent. Ainsi, l'épuisement et les querelles de pouvoir sont plutôt courants. Les bénévoles sont épuisés, comme l'est aussi le personnel des agences, qui trouve très difficile de composer avec tant de partenaires différents.

Autre problème, soulevé par un certain nombre de personnes : la durabilité du financement étant donné la possibilité de susciter beaucoup d'attentes sans disposer d'une stratégie qui permette de financer toutes les idées.

?? Établir la confiance : sensibiliser, recueillir de l'information, énoncer une vision

Comment donner suite à ces démarches coopératives? La première étape est cruciale. Il s'agit d'établir la confiance en sensibilisant et en recueillant de l'information. Pensons à l'utilisation d'un système d'information géographique combinant connaissances scientifiques et connaissances traditionnelles. Tout cela est très important dès les premières étapes, pour établir cette confiance et instaurer une relation de travail. Mais le tout ne sera utile que s'il en émerge une vision de ce qu'il y a à faire, un énoncé qui traduise ces bonnes paroles en actions.

?? Planification : Plan d'action, partenariats officiels et financement initial

La seconde étape est celle de la planification, qui peut comprendre l'établissement d'un plan d'action mais aussi la création de partenariats officiels et le repérage des moyens de constituer l'assise financière initiale.

?? Action : Mise en œuvre du plan d'action - révision et modifications - changements institutionnels - stratégie de cogestion - financement permanent

Il faut passer ensuite à l'action, à la mise en œuvre du plan, à l'évaluation et aux changements nécessaires une fois le plan mis en branle. Nous avons maintes fois entendu parler, en cours d'atelier, de la nécessité de l'information, de la nécessité de mesurer les progrès, du besoin d'indicateurs. Tout cela est très important. Nous pourrions avoir besoin de nouveaux moyens de mesurer et, particulièrement, de moyens de convaincre la population locale, qui ne manque pas de priorités et qui veut être certaine que le temps qu'elle investit dans ces efforts de planification intégrée est réellement productif.

Enfin, il faut considérer les changements institutionnels. Nous avons pris connaissance d'un grand nombre de dossiers intéressants et d'un projet pilote qui montre un réel changement institutionnel, un mouvement vers le partage des responsabilités et une cogestion, voire vers des bases de financement permanentes dont toutes ne sont pas issues du gouvernement.

?? Intégration

L'intégration a des sens différents selon qui en parle, mais il importe d'en reconnaître au moins trois volets. L'un est le volet écologique, mais il y a aussi le volet institutionnel, soit celui qui consiste à faire en sorte que les provinces et le gouvernement fédéral, le ministère des Pêches et des Océans ainsi qu'Environnement Canada puissent collaborer.

Enfin, il y a le volet environnement et économie dont les facettes sont, à n'en pas douter, interdépendantes. Au cours de l'atelier, nous avons beaucoup entendu parler de l'environnement mais pas tellement d'économie, ce qui nous en dit peut-être un peu plus sur l'intégration. Nous avons, entre autres, entendu évoquer la crainte qu'il n'y ait pas suffisamment d'argent ou que le gouvernement ne fasse pas ce qu'il a à faire, peu importe de quel gouvernement il s'agit. Certes, c'est un problème, mais quelles méthodes de financement nouvelles pourraient être mises à profit? Les fonds de pension constitués dans ce pays craquent presque aux entournures. Est-il possible de canaliser une partie de cet argent vers la protection des habitats?

Autre facette du volet environnement et économie (le développement durable) : nous tentons d'éviter les mots « équilibre », « compensation », etc. Nous cherchons en fait une situation sans perdant, mais peut-être n'avons-nous pas assez parlé, pendant cette rencontre, des sphères où le recours à des systèmes de production durables, qu'il s'agisse de systèmes agricole et forestier ou des systèmes relatifs à l'océan, peut coexister avec la protection des habitats simultanément.

Il faut mentionner toutefois des discussions intéressantes sur l'intégration écologique, par exemple la technique des corridors et la gestion forestière. Ce type d'intégration, que nous ne voyons pas toujours comme une stratégie intégrée est pourtant très important du point de vue de l'écologie. Et l'ampleur des discussions et les exemples donnés importent peut-être plus encore.

?? Retard de mise en œuvre

Nous croyons, nous savons même, que les connaissances scientifiques actuelles sont insuffisantes, mais leur état actuel combiné aux instruments et à l'expérience dont nous disposons excèdent déjà la volonté politique et le financement disponible. C'est là, je pense, la plus grande source de frustration qui ait été évoquée lors de cet atelier.

Nous savons aussi qu'il y a des obstacles institutionnels. Je ne développerai pas ce point pour l'instant, parce que j'aimerais y revenir pendant la discussion. Je mentionnerai enfin que la coopération s'édifie graduellement, soit en partant du secteur privé vers le gouvernement soit en partant de la participation locale. Il faut aller chercher les gens, mais cela ne se fait pas d'un jour à l'autre et la coopération est souvent fragile au début.

Ce sont donc là une partie des facteurs auxquels il faut attribuer le retard de mise en œuvre. La grande question, c'est de savoir comment combler ce retard. J'aimerais justement que nous y revenions en cours de discussion.

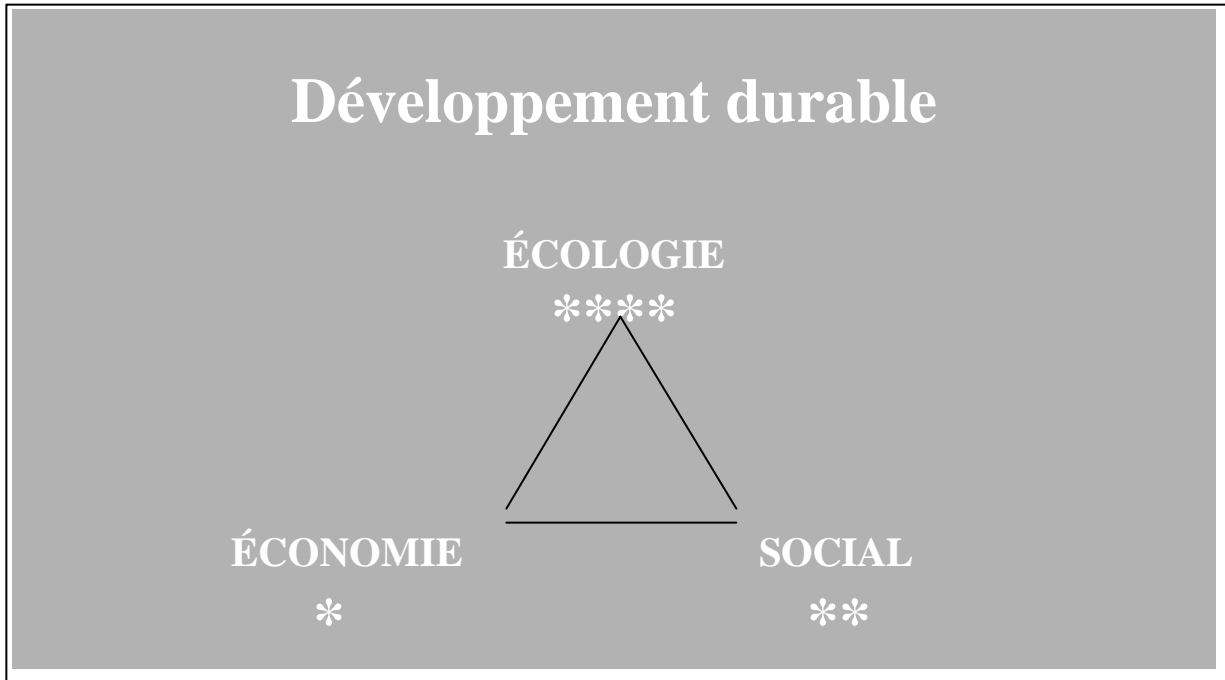


Figure 1 : triangle liant environnement, économie et société

Le développement durable

Le développement durable doit être le fruit des connaissances associées à chacune des sphères, mais il doit aussi inclure les liens entre ces sphères. C'est essentiel. La discussion a longuement porté jusqu'ici sur l'environnement. Ce n'est pas surprenant, sans doute, étant donné la nature de la rencontre. Mais cette polarisation traduit un déséquilibre révélateur d'un certain nombre de motifs à l'origine du retard de mise en œuvre. Si nous essayons sérieusement de lier la conservation des habitats au développement durable, il nous faut tenir compte des volets économiques et sociaux et déterminer quels sont les liens qui les unissent (voir la figure 1).

Revue des écosystèmes

Nous allons maintenant écouter les trois rapporteurs principaux présenter leur revue des écosystèmes. Nous commençons par les écosystèmes agricoles, avec Jamie Fortune, suivi des écosystèmes forestiers, présentés par Caroline Caza, et des écosystèmes marins, côtiers et fluviaux, avec Suzan Dionne. Gardons à l'esprit un point fondamental : chaque secteur peut apprendre de l'expérience des autres.

Écosystèmes agricoles

Jamie Fortune, rapporteur principal

Merci beaucoup. Je dois essayer de synthétiser une somme astronomique de travail, accomplie par des personnes très dévouées.

Pressions mondiales et réactions locales

?? L'agriculture a des objectifs économiques

L'agriculture est un système complexe. Le Canada subit des pressions mondiales et les réponses viennent des collectivités. L'agriculture a des objectifs économiques, fixés par les ministres responsables. Ces objectifs sont de doubler les exportations, la valeur et l'agriculture d'ici 2005, ce qui sous-entend une production intense. Toutefois, Agriculture et Agro-alimentaire Canada s'est engagé envers une production durable. Je me demande donc s'il n'y a pas une solution de continuité entre objectifs économiques et durabilité.

?? L'agriculture est financée par les provinces et les régions

L'agriculture est financée par les gouvernements provinciaux et les collectivités locales. La population aime l'agriculture, qui fait partie d'un paysage sain. Les agriculteurs sont passionnés. Ils ne sont pas tellement représentés ici, mais s'ils étaient ici, nous en aurions sûrement entendu parler pendant certaines des séances de l'atelier.

?? Problèmes locaux et solutions mondiales

Les pressions mondiales sur l'agriculture appellent des solutions locales. Par contre, il existe aussi d'importants problèmes locaux qui pourraient être résolus à l'échelle locale mais dont il faudra saisir des paliers supérieurs. Les institutions et les structures s'entendent à faire descendre les problèmes mais moins à les faire remonter.

?? Terres agricoles et habitat

On a découvert récemment cette chose importante : les terres agricoles sont des habitats. Peut-être pas d'excellents habitats, mais des habitats quand même.

?? Conception d'indicateurs nationaux par le secteur de l'agriculture

Le gouvernement fédéral (secteur de l'agriculture) s'emploie à concevoir des indicateurs nationaux. Cette évaluation repose sur un grand nombre de bonnes données et touche à l'aspect économique de notre société. Elle aborde aussi l'aspect environnemental et la dimension sociale.

?? Sources de données

Le recensement national produit une quantité incroyable de documents, de publications et de journaux sur la conservation, qui sont soigneusement étudiés.

Il existe en outre des programmes de surveillance, comme le Relevé des oiseaux nicheurs et la télédétection. Tout cela est très important. Mais ce n'est qu'une partie de la maigre information essentielle dont nous avons besoin pour établir ce lien avec l'habitat.

?? Préoccupations : dévastation des récoltes et espèces menacées

L'habitat des terres agricoles suscite des préoccupations dont nous avons entendu parler. Nous avons entendu parler un peu de la dévastation des récoltes, des espèces menacées et de l'agriculture.

?? Partenariats locaux novateurs et communication entre secteurs

La conservation de l'habitat est l'objet de nombreux partenariats dans le secteur de l'agriculture. Des partenariats très novateurs, qui bénéficient d'efforts substantiels et qui sont importants parce qu'ils facilitent la communication dans les collectivités locales ainsi qu'entre différents secteurs, d'une province à l'autre.

?? Programmation efficace

Leur utilité se traduit par la mise sur pied de programmes efficaces. Nous observons une tendance dans ces programmes, à passer de la conservation à l'échelle individuelle et des activités d'un seul agriculteur vers des réseaux d'agriculteurs dans les collectivités et à passer aussi des exploitations individuelles vers les écosystèmes et les bassins hydrographiques.

Il faut maintenir ces programmes. Les plus réussis impliquaient beaucoup de bonnes relations fondées sur la confiance. Ils ont abouti à des résultats probants pour l'habitat et l'agriculture, ce qui leur a attiré plus de ressources et leur permettra de croître.

Certains programmes sont peut-être moins financés parce que leur succès est moins éclatant. L'un des principaux facteurs de succès est le fait d'associer à un programme des objectifs relatifs à l'habitat. Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un plan d'envergure, fondé sur les besoins, besoins qui peuvent être communiqués et compris. Il est donc plus facile de se présenter au Cabinet pour obtenir du financement et de dire voici combien il faut investir.

?? L'économie de l'agriculture et l'économie de la conservation de l'habitat

Nous avons aussi discuté un peu d'économie et nous pouvons dire que l'économie de l'agriculture n'a pas beaucoup de secrets. Nous savons ce que sont les intrants, les coûts, les extrants et la rentabilité. Chaque fois qu'une espèce sauvage dévaste une récolte, nous connaissons la mesure de l'incidence économique. Mais nous en savons moins sur l'économie et les avantages de la conservation de l'habitat. Il nous faut décrire, dans le contexte des mêmes systèmes, les avantages de la conservation des habitats.

Voilà donc un survol des écosystèmes agricoles. Je vais maintenant vous exposer ce vers quoi nous devons tendre dans ce partenariat entre agriculture et écosystèmes pour préserver les habitats.

? ?**Aller de l'avant... du point de vue de l'écologie**

?? **Les programmes relatifs aux habitats doivent être assortis d'objectifs précis.**

D'abord, il faut donner aux programmes de conservation des objectifs précis. Revenons à la détermination des objectifs de l'agriculture par les ministres qui en sont responsables et à la volonté de doubler la production d'ici 2005. Où est l'objectif relatif aux habitats dans tout ça?

?? **La méthode des paysages et les principes écologiques**

Nous devons aller de l'avant, suivre la méthode des paysages avec des procédés inclusifs fondés sur des principes écologiques.

?? **Quantifier les besoins des habitats**

Il n'est pas toujours facile de quantifier les besoins au regard des habitats, mais pour pratiquer une agriculture durable, il faut le faire. Il faut quantifier ces besoins en dollars. Quand vous tentez d'obtenir des ressources au cours de débats stratégiques, il vous faut savoir combien d'argent demander, combien va coûter une exemption du gain en capital, combien coûteront les servitudes si elles donnent droit à des dégrèvements fiscaux.

?? **Poursuivre et élargir les programmes de surveillance**

Autre point important : la nécessité de maintenir et d'élargir les programmes de surveillance comme le Relevé des oiseaux nicheurs et la surveillance de la qualité de l'eau. Il faut obtenir des ressources pour ce faire : c'est un point crucial.

? ?**Aller de l'avant... du point de vue de la société**

?? **Associer la population aux écosystèmes agricoles**

Il faut associer la population à l'écosystème agricole, à ses propres conditions. Il faut mettre en avant des démarches ascendantes qui soient inclusives. Il nous faut convaincre de ce que nous voulons faire et en expliquer le caractère scientifique.

?? **Étudier les réactions humaines aux programmes**

Nous savons ce que font les canards quand nous effectuons des aménagements de fossés ou de milieux humides. Et c'est excellent parce que le programme repose sur cette information. Mais nous en savons moins sur les clients ou sur les personnes que nous tentons de faire participer à la démarche de conservation réelle des habitats. Or, cette information serait utile à la création de programmes stratégiques. Des programmes stratégiques seraient plus efficaces. Nous devons passer du niveau individuel au niveau collectif, puis de l'échelle des propriétés à celle des écosystèmes pour stimuler la participation et l'appui des collectivités locales.

? ?**Aller de l'avant... du point de vue de l'économie**

?? **Évaluer les besoins et la valeur économique des habitats**

Il faut déterminer la valeur économique des habitats et quantifier les besoins de ces derniers en dollars. Un programme doit faire la preuve de sa rentabilité et de son efficacité. Dans notre système, la compétition à l'égard des ressources est féroce et nous devons connaître les conséquences et l'incidence de nos projets sur l'agriculture et la conservation des habitats.

? ?**Aller de l'avant... collectivement**

?? **Transfert des connaissances et nécessité du maillage**

Les préoccupations, les stratégies et les programmes sont nombreux dans toutes les provinces et toutes les sphères de compétence. Il faut trouver comment transférer les connaissances et l'expérience pour aider tous et chacun à aller rapidement de l'avant.

C'était donc un sommaire. Merci à tous les présentateurs qui ont brossé un aperçu du paysage agricole.

Écosystèmes forestiers

Caroline Caza, rapporteur principal

Bon après-midi. J'ai pour tâche de résumer les idées et les thèmes issus de l'ensemble des présentations faites sur les écosystèmes forestiers depuis deux jours. Comme Art l'a mentionné, j'ai été aidée dans cette tâche par tout un groupe de rapporteurs que j'aimerais remercier une fois encore. Ils m'ont fourni beaucoup d'informations et des exposés réfléchis sur certaines des présentations. Comme l'a dit Jamie, les discussions sur le paysage forestier ont aussi été excellentes. On consacre manifestement beaucoup d'énergie et on prête beaucoup d'attention à la question des forêts au Québec, actuellement, ce qui semble susciter d'ardents débats sur les programmes et les politiques actuels ainsi que sur l'état de la conservation des habitats. Je pense que la discussion des deux derniers jours en a largement profité. J'ai structuré mes commentaires un peu différemment. Les thèmes de l'atelier étaient très axés sur les stratégies et les tendances propres aux écosystèmes forestiers et j'ai suivi ce cheminement.

?? **Stratégies relatives aux écosystèmes forestiers**

Un certain nombre de présentations ont mis en lumière des stratégies visant à intégrer la conservation des habitats à la gestion des forêts et, à une échelle plus grande, peut-être, à la gestion du paysage. On a parlé, entre autres, de gestion intégrée des ressources, ce qui semble susciter un regain d'intérêt. On a pu noter aussi beaucoup d'excellents exemples de projets de gestion intégrée des ressources actuellement en cours dans la province de Québec.

Nous avons aussi entendu des présentations sur d'autres stratégies de conservation des habitats, des systèmes de certification des forêts, des mécanismes de cogestion et des stratégies d'aires protégées. Nous n'avons toutefois pas abordé la possibilité de prendre du recul et de considérer toutes ces stratégies en fonction des besoins des habitats, de déterminer lesquelles conviennent le mieux ou la façon de les combiner à d'autres encore pour résoudre efficacement les différents obstacles à la conservation des habitats.

D'autres questions ont été soulevées, qui influent sur notre compréhension de la façon de mettre ces stratégies en œuvre. Je voudrais les présenter ici en regard de ce que nous attendons des dirigeants, des institutions et des collectivités. Je veux aborder ces questions dans la perspective de ce que nous pouvons faire collectivement à cet égard. Je pense en effet que c'est ce qui émerge d'une grande partie des discussions.

Pour ce qui est des habitats, à mon avis, nous devons penser davantage à la conservation. Nous avons amorcé une variété de programmes dont certains sont consacrés à la conservation des ressources fauniques étant donné les avantages économiques traditionnels qui en découlent. Nous participons aussi à toute une gamme de programmes de conservation de la biodiversité et des aires naturelles, mais nous ne semblons pas en faire autant pour la conservation de toutes les valeurs forestières et je pense que c'est là un point lié au thème de l'intégration.

Les discussions des deux derniers jours portaient en général sur l'un ou l'autre des aspects de la conservation sans considération pour leur interdépendance et leur incidence collective sur les différents partenaires de la gestion de la terre et de ses ressources. Je pense à l'exemple des définitions diverses toujours données au terme « faune ». La « faune » est interprétée comme étant l'ensemble des ressources halieutiques et cynégétiques, et plus largement comme la conservation de la biodiversité des organismes vivants.

On a beaucoup parlé du paysage forestier et du film de Richard Desjardins sur la forêt boréale. Le film aurait beaucoup sensibilisé les médias aux questions relatives à la conservation des forêts. Quand les médias nous demandent ce qu'il faut faire à cet égard, nous devons, collectivement, être capables de parler de nos objectifs et de nos buts en matière de conservation des forêts et de penser davantage à ce qui nous permettrait de tirer un meilleur parti des possibilités qui se présentent.

On s'accorde généralement à reconnaître la nécessité de souligner et de célébrer nos succès en matière de conservation. C'est important en effet, comme renforcement et pour mobiliser de nouveaux acteurs intéressés et désireux de nous aider à atteindre nos objectifs de conservation.

?? **Écosystèmes forestiers : tendances**

Les discussions ont mis en lumière un certain nombre de tendances manifestes. Je n'en nommerai que quelques-unes. Je crois devoir souligner aussi que toutes ces tendances, ces stratégies et ces questions sont interreliées. Mais certaines des tendances dont on a beaucoup discuté au cours de l'atelier ont trait à la diversité des nouveaux programmes et des nouveaux acteurs associés à la conservation. Ce thème est aussi ressorti de l'atelier sur les écosystèmes agricoles.

La conservation de l'habitat faunique n'est plus limitée aux gestionnaires traditionnels. La question s'étend de plus en plus à d'autres groupes, ce que révèle clairement la nature des projets et des préoccupations expliqués et cités au cours des derniers jours. Comme Jamie le mentionnait, nous avons, entre autres difficultés, celle de fournir l'information et les outils nécessaires à une participation efficace et enrichissante de ces nouveaux acteurs à la conservation. On nous a d'ailleurs apporté des données nouvelles sur la recherche qui se fait sur la forêt boréale. C'est une question vedette de la conservation, au Canada et partout au monde. Elle nous révèle d'ailleurs soudainement à quel point nos connaissances sur la forêt boréale sont superficielles. D'une façon, nous avons beaucoup de mal à acquérir l'information qu'il nous faut pour satisfaire à certains des critères actuels de conservation. Les nouveaux programmes d'inventaire et de recherche tendent précisément vers ce but et j'espère seulement qu'ils peuvent produire cette information, d'une façon et à un prix qui facilitent la résolution des problèmes et des besoins à cet égard.

Il est difficile de savoir si cela se produira et, pourtant, on observe une disjonction. Ici même, les participants tendaient à parler de recherche, à parler de programme de gestion ou à parler de politique, mais l'idée d'aborder tous ces sujets à la fois, en lien direct avec les difficultés que nous affrontons semble quelque peu illusoire.

Le passage de l'exécution forcée à la coopération est une autre tendance observée. Je ne sais pas combien de personnes ici pratiquent depuis longtemps la gestion de l'habitat ou les techniques de la conservation, mais il apparaît clairement que l'exécution forcée, bien que constituant un fondement et un cadre nécessaires de gestion, ne peut plus nous apporter les gains souhaités. La relativisation de l'importance d'une réglementation plus stricte et de mesures d'application plus efficaces ont été moins discutées pendant l'atelier. Je ne dis pas que ces points n'importent pas, mais la discussion a plutôt porté sur la coopération et de nouvelles formes de gestion, qui font appel aux personnes qui possèdent et gèrent les ressources et qui peuvent participer de leur plein gré pour nous aider à atteindre des objectifs de conservation mutuellement bénéfiques.

À ces tendances est lié le besoin d'établir des liens entre programmes et politiques de gestion afin de répondre plus efficacement aux questions les plus pressantes. Il n'y a pas de recette unique. La gamme des moyens et des stratégies que nous abordons peut à prime abord engendrer un peu de confusion, mais c'est déjà un signe implicite du fait qu'il n'existe pas de moyen unique de parvenir à nos fins. Il y en a beaucoup, qui dépendent d'ailleurs des acteurs, de leurs objectifs et de notre vision ainsi que de notre compréhension de l'écologie et du milieu où nous exerçons nos activités.

L'un des présentateurs a fait remarquer que l'un des fondements du succès d'un projet de gestion intégrée est la connaissance du territoire. Je pense que la remarque est pertinente. Les discussions sur les écosystèmes forestiers ont montré que nous savons en général le niveau des ressources nécessaires à ces nouvelles méthodes coopératives de gestion et qu'aux ressources financières habituelles s'ajoutent le temps, la patience, l'énergie et l'information, en abondance. D'autres ont souligné que le maintien de ces ressources à un niveau adéquat constitue une difficulté majeure de l'évolution des programmes de l'étape des essais à une vitesse de croisière, comme Art l'a mentionné. Nous devons sans doute approfondir notre réflexion et découvrir ensemble comment nous pourrions résoudre cette difficulté.

?? **Écosystèmes forestiers : lacunes**

Les discussions ont mis en lumière un certain nombre de lacunes qui représentent à mon sens une part des éléments que nous devons absolument résoudre collectivement pour mieux profiter des stratégies et des tendances qui caractérisent actuellement la conservation des forêts.

Une personne a souligné la nécessité de mettre au point de nouveaux mécanismes, de nouveaux moyens d'action concrète pour stimuler les gens. Plutôt que de nous demander sans cesse si notre action vaut mieux que celle des autres, apprenons de l'expérience des autres. Le retard de mise en œuvre prend différents aspects en matière de conservation des forêts. Il faut intégrer non seulement les préoccupations mais également les objectifs économiques, sociaux et écologiques en vue de gérer la terre. Les projets de conservation de la faune les plus réussis dans le cadre de la gestion intégrée des ressources l'ont été grâce au fait que les propriétaires des terres et des ressources ont pu voir les avantages économiques de la conservation des habitats.

Jusqu'ici, toutefois, ces avantages ont surtout été définis au regard des ressources fauniques traditionnelles. Nous devons donc penser plus aux avantages économiques liés à des objectifs non traditionnels de la conservation, comme la biodiversité et les écosystèmes.

Nous avons besoin de mesures concrètes du succès des politiques et des programmes, un but à rapprocher de la question de la surveillance. Cette dernière fonde effectivement la capacité d'informer et de prouver le succès et l'efficacité des programmes. Il y a un réel besoin d'idées, d'instruments et de partenaires au vu de l'efficacité des programmes. Nous souffrons déjà d'inefficacité à cet égard.

Nous avons besoin de leadership à tous les niveaux. Même une démarche consensuelle a besoin d'un leadership et d'une vision. Les discussions sont par ailleurs revenues souvent sur une autre caractéristique des projets réussis de gestion intégrée, soit que la communauté d'objectifs et de vision contribue à guider les partenaires au long des étapes difficiles de l'édification d'un programme coopératif.

Enfin, nous disposons de nouvelles connaissances, de nouvelles méthodes et de méthodes améliorées, mais nous sommes en butte à bon nombre de préoccupations de longue date sans pouvoir, semble-t-il, voir les liens qui les unissent. Nous avons tous un rôle à jouer dans l'établissement de ces liens avant de pouvoir surmonter les obstacles et nous consacrer à la conservation des habitats.

C'était donc une part des observations issues des ateliers sur les forêts. Merci.

Écosystèmes marins, côtiers et fluviaux ***Suzan Dionne, chef rapporteur***

Bonjour, en ce qui concerne les écosystèmes marin, côtier et fluviaux, nous avons eu des présentations très intéressantes et je tiens à remercier tous les conférenciers ainsi que les rapporteurs qui ont été d'une aide précieuse pour faire la présente synthèse. Je tiens aussi à remercier les participants qui ont posé des questions, qui ont donné des commentaires et qui ont enrichi par le fait même les présentations faites par les conférenciers.

?? Les habitats marins et côtiers sont considérés comme une ressource collective : Selon Aristote « Ce qui est commun au plus grand nombre reçoit le moins de soin...»

Premièrement, j'aimerais dire que comparativement aux écosystèmes agricole et forestier, en milieu marin, côtier et fluvial le processus est relativement récent. Il y a plusieurs stratégies et initiatives qui sont en voie d'être mises en place. On peut apprendre beaucoup des autres ateliers. Par contre, comme l'écosystème est différent, les gens développent des processus qui sont très créatifs.

Lorsque l'on parle de ressources collectives, on pense qu'il s'agit de ressources dont tout le monde se préoccupe mais en réalité, il y a peu de personnes qui s'en préoccupent, les ressources pourraient être mieux gérées.

?? La fragmentation administrative versus l'intégration écologique

Un point qui est ressorti à plusieurs reprises lors des présentations, est la fragmentation administrative de nos institutions. On voit une fragmentation qui est autant politique que sociale. Ceci se reflète à travers la gestion et l'utilisation des ressources.

?? L'approche coopérative de gestion et des initiatives de gestion intégrée

Si l'on regarde les diverses stratégies mises de l'avant, certaines de ces stratégies ont comme but d'établir des aires marines, de faire de la gestion intégrée etc. en général, ce sont des stratégies très complexes et qui font appel à un grand nombre d'intervenants.

Plusieurs études de cas ont été présentées faisant ressortir la participation locale, le nombre important de partenaires et les valeurs de ces partenaires à prendre en considération.

?? L'implication du public

Un des thèmes qui a fait l'objet de plusieurs présentations était la participation du public, l'importance de sensibiliser le public et le rôle du public qui agit comme moteur pour faire avancer les choses.

Un autre point mentionné, est l'importance de la concertation avec tous les intervenants, qu'ils soient présents à la même table avec leurs visions et leurs valeurs.

Comme pour les autres ateliers des écosystèmes agricole et forestier, peu de représentants du milieu économique étaient présents. Il y avait peu de pêcheurs, peu de représentants du secteur de l'écotourisme ou de représentants des utilisateurs des ressources marines qui sont tous des intervenants importants dans la conservation et la gestion des habitats.

On s'est rendu compte de l'importance d'un processus ouvert, transparent. De plus en plus, comme tous mes collègues l'ont dit, la notion de réglementation est de moins en moins utilisée on va vraiment vers des stratégies administratives qui vont impliquer les gens à se responsabiliser envers un bon comportement, un comportement sain envers l'habitat et la ressource.

?? **La protection d'aires sensibles, uniques et significatives versus les interrelations avec les activités marines et côtières et le droit d'accès du public**

Plusieurs conférences ont porté entre autres sur la protection des habitats, les outils de gestion, le cadre d'analyse écologique, les critères d'identification mais peu de présentations ont traités des aspects économique, social et politique associés à l'écosystème marin, côtier et fluvial. En fait, comme cela a été mentionné dans les autres ateliers, lorsqu'on est rendu à l'application sur le terrain, il y a plus que les facteurs écologiques à prendre en considération. Il faut développer des outils afin d'inclure dans nos cadres d'analyse ces différents aspects.

Un autre point qui est ressorti des ateliers, est la nécessité d'avoir une « bonne science » et le besoin d'utiliser cette science dans nos stratégies de gestion, dans nos politiques et dans nos programmes et le suivi de ces programmes.

Dans le milieu marin et côtier, il y a un cycle d'apprentissage, un processus circulaire et répétitif. Les gens commencent à informer et sensibiliser les gens de leur région, ils développent leur propre vision qui se transforme peu à peu en action. Leur vision évolue et de nouveaux projets se concrétisent et au fur et à mesure de nouveaux partenaires participent au processus.

?? **Conclusion**

Dans nos processus de décisions, il faut développer des outils intégrant les aspects économique et social. On va devoir impliquer les communautés locales dans ces processus et développer des outils de communication appropriés. Les biens collectifs passent par des contrats sociaux. Les infrastructures autour de ces biens collectifs sont très lourds et complexes.

On a des systèmes économiques, bureaucratiques qui sont des systèmes créés par l'homme qui ne correspondent pas à un écosystème naturel. On essaie souvent d'allier ces systèmes à notre système naturel mais sans succès. Il va falloir se trouver des outils de conversion pour pouvoir mieux en discuter. Dans chaque boîte il y a des êtres humains et chaque être humain a son rôle à jouer.

Voilà qui complète la synthèse des commentaires pour les écosystèmes marins, côtiers et fluviaux. Merci.

RAYMOND SARRAZIN

Nous allons procéder maintenant à une période de questions et de discussion.

Question-1 Monsieur Jean-Pierre Savard, Service canadien de la faune.

Un commentaire au sujet de la gestion intégrée des ressources. Quand on a parlé du milieu forestier on a couplé l'exploitation de la ressource forestière et le système de gestion intégrée. Il faudrait penser qu'il y a un autre volet qui s'est ajouté depuis la signature de la Convention sur la diversité biologique et c'est la préservation de la biodiversité.

La conservation de la biodiversité n'est pas nécessairement compatible avec la gestion intégrée des ressources et ça se fait à des échelles différentes. Lorsqu'on parle de la préservation de la biodiversité cela s'évalue à différentes échelles. C'est souvent à l'échelle locale que l'on prend les décisions relatives à l'aménagement intégré des ressources tandis que en général, les décisions relatives à la biodiversité et au déclin de certaines espèces se prennent à une échelle plus élevée au niveau provincial ou national plutôt qu'au niveau local. Dans le cas de groupes locaux, on ne peut leur demander de prendre des décisions sur la protection de certaines espèces lorsque la responsabilité relève de niveaux provincial, national et international.

Question 2- Monsieur Denis Haché, Pêches et Océans Canada

Je pense que c'est très important la participation locale mais d'un autre côté il ne faut pas oublier qu'il y a des règlements et les lois qui doivent s'appliquer. J'ai l'impression qu'il y a une tendance peut-être à oublier la responsabilité des fonctionnaires d'appliquer les lois qui existent présentement. Il y a aussi une responsabilité peut-être pour changer certaines lois qui sont mal construites. Il ne faudrait pas penser que lorsqu'il y a un conflit d'utilisation d'un habitat, qu'un groupe local va nécessairement être capable de prendre les décisions finales sur l'utilisation de ce milieu.

Dans bien des cas, ça prend des lois, ça prend des règlements qui sont appliqués. Il y a une tendance à responsabiliser les groupes locaux à prendre des décisions qui doivent être prises au niveau des fonctionnaires et ce n'est pas nécessairement très bon. Concernant l'agriculture, j'ai été très surpris de la façon dont certaines activités se faisaient au Québec et en même temps très déçu. Il me semble qu'il y a des moyens économiques qui sont donnés aux agriculteurs et qui servent en partie à détruire l'environnement et à détruire les habitats. Je pense qu'Agriculture Canada fournit peut-être de l'argent aux provinces et aux agriculteurs sous forme de subventions, sous forme de protection des récoltes. Il faudrait peut-être modifier ces pratiques remettre l'argent seulement aux provinces ou aux agriculteurs qui respectent l'environnement sur les terres agricoles. Il s'agit de responsabiliser les

organismes et individus et de donner un objectif économique à la protection de l'environnement.

Question 3- André Babin, Association pour la revalorisation du Barchois de Bonaventure

Dans la même ligne de pensée que M. Haché, je trouve que le citoyen et les organismes locaux s'impliquent pour redonner vie à des milieux dégradés et on se rend compte, que dans bien des cas le ministère de l'Environnement et de la Faune délègue des pouvoirs à des municipalités qui n'ont pas le personnel, qui n'ont pas la technologie et qui n'ont pas les moyens de faire appliquer les lois et règlements. En plus de travailler pour revaloriser des milieux écologiques, on est obligé de se battre pour faire respecter les lois et les règlements. En tant qu'organisme local, on peut faire beaucoup de choses mais moi je préfère restaurer des milieux naturels plutôt qu'essayer de faire appliquer des lois.

Question 4 - Monsieur Guy Trencia, Société de la faune et des parcs du Québec

Dans le cadre de l'atelier sur les écosystèmes agricoles, on a mis l'accent sur deux enjeux, la dégradation des cultures et les espèces menacées. Si on regarde le Québec et le Sud du Québec agricole en particulier, il y a des efforts considérables qui ont été faits pour assainir les eaux usées municipales et les eaux industrielles. La pollution ponctuelle a donc été prise de front, mais par contre, il faut constater que les rivières sont, dans bien des cas, dans un état lamentable en terme de qualité de l'eau puisque la pollution diffuse de source agricole est la principale responsable aujourd'hui. On n'a pas fait les mêmes pas dans ce domaine comme on l'a fait au niveau municipal et industriel. Donc, je pense qu'en ce qui concerne les enjeux, il faudrait ajouter la qualité de l'eau, parce que l'eau c'est l'intégrateur de toute les agressions qui se font sur le territoire dans les bassins versants.

Monsieur Haché a réagit tout à l'heure, par rapport à la présentation que j'ai fait ce matin et qui traitait de la rivière Boyer. J'ai présenté entre autres, trois exemples de programmes gouvernementaux qui sont contraires aux objectifs de conservation. Des programmes qui vont même dans le sens contraire de ce qui est préconisé par l'Organisation mondiale du commerce. Cette organisation, si on se fit à ce qui est reflété par les médias, préconisent de délaissé les mesures de support à la production agricole pour supporter les mesures de conservation en milieu agricole. C'est quelque chose qui n'est pas encore tout à fait en place ici au Québec. Je ne dis pas que tous les programmes d'aide qui viennent du ministère de l'Agriculture sont mauvais, comme le PAYA entre autres qui est un très bon programme mais je vais vous donner quand même les 3 exemples qui vont dans le sens contraire.

Il y a l'assurance récolte, l'assurance stabilisation et le remboursement des taxes foncières :

L'assurance récolte couvre les superficies de culture pour garantir un rendement. Ces superficies de cultures incluent les bandes riveraines et la moitié du cours d'eau si le propriétaire est aussi propriétaire du cours d'eau. Lorsque des organismes essaient de faire de la conservation, ils sont confrontés au fait qu'un organisme para-gouvernemental subventionne la culture sur la bande riveraine et le cours d'eau.

L'Assurance stabilisation assure un prix minimal pour la production animale, que cette production soit permise par un certificat d'autorisation ou non. J'ai donné l'exemple d'un producteur qui peut produire annuellement 1000 unités animales, il va être compensé si son prix est inférieur pour ses 1000 unités animales mais s'il dépasse de 100 ou de 200 unités animales, il est compensé quand même. Or, comment voulez-vous qu'on respecte la capacité de support du territoire si on a des programmes gouvernementaux qui encouragent une production au delà de ce qui est autorisé légalement.

Le 3^e exemple est le remboursement des taxes foncières. Le remboursement des taxes foncières sert entre autres à rembourser des aménagements faits le long des cours d'eau en terrains agricoles par les municipalités. Les municipalités font l'aménagement, ajoutent les coûts de l'aménagement sur les comptes de taxes des producteurs agricoles qui se font rembourser de 70 à 80% par le ministère de l'Agriculture. Et cela, que l'aménagement soit fait dans les normes ou non. Ces trois exemples de programmes vont dans un sens opposé à des mesures de conservation.

Question 5 - Monsieur Jacques Prescott, Ministère de l'Environnement du Québec

Je constate comme tous les participants qu'il est nécessaire de favoriser l'intégration des politiques sectorielles et d'avoir une vision globale de l'environnement qui serait commune à tous les secteurs économiques, sociaux ou environnementaux. Ce qu'il manque peut-être dans notre constat c'est qu'il existe au Canada et au Québec en particulier des outils d'intégration de cette nature. Au Canada, nous avons la stratégie canadienne sur la biodiversité qui est une initiative d'intégration des visions sectorielles dans une vision commune de la biodiversité au Canada. Ce qu'il manque à cette stratégie, c'est un plan d'action intégré puisqu'il existe actuellement des plans d'action sectoriels pour chacun des secteurs visés par la stratégie canadienne sur la biodiversité. Donc, il y a un travail d'intégration au niveau des plans d'action nationaux qui doit être fait.

Par contre au Québec on a, à la fois une stratégie sur la biodiversité pour l'ensemble des secteurs économiques, sociaux et environnementaux et on a aussi un plan d'action intégré et ça fait déjà trois ans que ce plan d'action est mis en application. On va publier bientôt le 3^e rapport annuel qui fait état des résultats atteints par ces efforts. Je pense qu'il faut mentionner l'existence de ce type d'outil d'intégration qui est une première au Canada et au Québec en particulier. Il y a

plusieurs groupes provinciaux, comme par exemple la Fondation de la faune du Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, la Fédération québécoise de la faune qui sont devenus des partenaires officiels du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre du plan d'action sur la biodiversité.

Question 6- Monsieur Denis Cardinal, Parc nature de Pointe-aux-Outardes

Je suis impliqué dans la conservation d'habitats depuis 20 ans, plus spécifiquement le Parc nature qui est situé sur la Côte Nord au Québec. Il s'agit d'un écosystème que tout le monde reconnaît. Chaque année on se pose la question suivante : est-ce qu'on va être en mesure de continuer à jouer notre rôle cette année, est-ce qu'on va être là ou est-ce qu'on sera pas là ? J'aime bien l'expression « passer de la parole aux gestes » parce que ça me rejoint. J'ai hâte qu'on soit en mesure de concrétiser un rêve. Moi, j'aimerais qu'on reconnaisse l'importance de notre groupe, l'importance de maintenir ce site, de le conserver parce que c'est un élément important pour la biodiversité.

J'aimerais qu'il y ait éventuellement un programme qui reconnaît officiellement notre participation comme un des partenaires pour la conservation. On devrait aussi comprendre que l'autofinancement des actions d'éducation et de conservation pour un organisme local est extrêmement difficile. Et à cet effet, on pourrait mettre en place un programme récurrent qui nous permettrait de jouer notre rôle. Et, de notre côté, on pourrait continuer à mobiliser les populations et à aller chercher du financement. Ça fait 20 ans qu'on le fait et ça fait 20 ans qu'on ne nous supporte pas adéquatement pour qu'on puisse vraiment jouer notre rôle. Je me dis, si demain matin on n'est plus là, et bien c'est un habitat de grande valeur qui va disparaître.

Question 7 - Monsieur Claude Grondin, Fondation de la faune du Québec

Je vais vous faire part de ce que j'ai cru détecter dans les 3 derniers commentaires. On nous a dit qu'on avait beaucoup d'outils, de bons outils, qu'on avait beaucoup de connaissances, qu'on savait aussi comment intervenir, de ce fait, on était un peu en avance du politique et des décideurs. La question qui me vient à l'esprit, c'est comment pourrait-on collectivement aider le politique, aider les décideurs pour qu'ils puissent nous rejoindre et qu'ils puissent nous supporter davantage. Ça rejoint un peu l'idée de Denis Cardinal, autrement dit, comment pourrait-on s'assurer que les décideurs soient informés des conclusions d'un atelier d'une telle importance. C'est le 3^e atelier auquel j'assiste et il ressort toujours de très belles choses, mais on dirait que ça reste entre nous. J'aimerais que l'on trouve une façon pour que les décideurs, que la communauté, que le public soit mis au courant, qu'on a réussi à réunir 250 personnes qui ont cogité, qui ont sorti de bonnes idées mais il ne faut pas que ça reste là.

ART HANSON

Je pense en effet que c'est là un point très important : la question de la communication au sortir d'une importante rencontre et de la transmission d'un message clair et convaincant sur le plan politique, c'est-à-dire qui puisse être compris des dirigeants provinciaux, nationaux et, dans certains cas, régionaux. Je crois que ce point est le cœur des observations faites ici. Tous ceux qui ont participé à la rencontre devraient le garder à l'esprit de retour dans les bureaux et tout au long de l'année jusqu'à la réunion de l'an prochain.

Voilà qui permet une excellente transition vers ma conclusion, si vous me permettez.

? ?**Écologie**

?? **Intégrité écologique**

Nous parlons amplement de l'intégrité environnementale et de l'intégrité écologique et c'est en effet important. Nous ne formulons pas nécessairement le message correctement, mais il est compris dans une certaine mesure.

?? **Une science de bon aloi**

Nous présentons des idées fondées sur une science de bon aloi, propices à une démarche prudente et au principe de prudence qui trouve peu à peu sa place dans les législations canadienne, provinciales et municipales. La présentation de David Neave a mis en évidence un point très important, soit que nous devons approcher les décideurs bien armés d'arguments solides et de crédibilité.

?? **Protection des aires naturelles et de la biodiversité**

Nous devons manifestement insister sur la préservation d'aires représentatives de la biodiversité.

?? **Production viable (durable)**

Le quatrième élément, qui m'a un peu échappé au cours des présentations même s'il s'y trouvait sûrement, c'est que nous commençons à prêter plus d'attention à une production viable, c'est-à-dire une production qui tienne compte des besoins de l'habitat et de la faune et pas seulement pour ce qui est du bois et de la pêche commerciale. Je dirais donc que nous avons couvert quatre domaines vraiment essentiels sur le plan écologique du triangle. Sur le plan économique, je crois que nous n'avons vraiment abordé que l'un des quatre points que je considère essentiels, à quelques exceptions près.

? ?**Économie**

?? **Valorisation de l'environnement**

L'évaluation économique de l'environnement, ce point est particulièrement important. Quel est le coût de la destruction d'habitats d'importance sur le plan écologique? Il faut aborder la question.

?? **Internalisation des coûts**

L'internalisation des coûts a trait à la façon dont une compagnie forestière ou une vaste exploitation agricole doit tenir compte des effets de ses activités. Ce qui nous ramène évidemment au premier point, mais nous devons désormais traiter cette question plus rigoureusement dans le contexte de nos discussions sur l'habitat.

?? **Mesures incitatives**

Troisièmement, les mesures incitatives perverses, élégamment évoquées par l'un des observateurs. Le fait de ne pas tenir compte des répercussions de l'économie et du système des mesures incitatives sur l'habitat. Dans les Prairies, par exemple, il y a eu bon nombre de ces mesures incitatives perverses, qu'on est d'ailleurs en voie de changer, mais la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* faisait en sorte que tout le monde s'essayait à cultiver le grain là où il n'aurait vraiment pas fallu le faire.

Les réformes fiscales qui encouragent à redonner aux habitats leur caractère d'habitat plutôt que d'en faire des terres agricoles marginales. En règle générale, le système incitatif n'est pas parfaitement compatible avec les besoins écologiques et c'est pourquoi nous avons tellement à faire pour le rendre beaucoup plus spécifique. Pour tirer notre épingle du jeu avec les fonctionnaires d'Ottawa, nous devons maîtriser les faits et les chiffres et nous faire très convaincants pour réussir à tirer cent cinquante millions de dollars des coffres publics. Il faut être en mesure de démontrer que c'est faire bon usage des fonds publics.

?? **Commerce et développement durable**

Un sujet à peine effleuré au cours de la rencontre, sauf en ce qui a trait à la certification des forêts : le commerce et le développement durable, un aspect très important qui a des effets majeurs, je dirais insidieux sur l'habitat. Jamie a souligné que si nous doublons les exportations agricoles, nous faisons tort aux habitats. Il faut savoir, entre autres, quelles règles appliquer. Celles de l'Organisation mondiale du commerce? Les ententes multilatérales sur l'environnement comme la Convention sur la biodiversité?

? **Société**

?? **Transparence et participation**

Sur le plan social, nous avons assez bien travaillé sur deux points, soit la transparence et la participation. Je n'en parlerai donc pas davantage, mais j'aimerais souligner deux autres éléments qui me paraissent mériter plus d'attention que nous leur en avons accordée. L'un est l'équité, ce qui sous-entend un certain nombre de choses, par exemple le nombre moyen de personnes et les familles des régions agricoles, ce qui est juste et correct mais également la notion de moyens de subsistance durables. D'après ce que je comprends, ce sujet a été abordé au cours

de l'un des ateliers sur les propriétaires de boisés dans diverses régions du Canada. On pourrait le faire aussi pour les collectivités côtières et les collectivités agricoles du Canada, etc. Chose certaine, la question des moyens de subsistance durables est très importante pour la notion de développement durable. Elle est de nature à gagner des appuis parmi la population qui vit près de la terre ou au contraire à nous les faire perdre si les gens pensent que leurs moyens de subsistance sont menacés par la protection de l'habitat.

Enfin, nous avons longuement débattu sur la façon de soumettre le tout au principe de la subsidiarité. Voilà un terme que certains d'entre vous connaissent et que d'autres ne comprennent probablement pas. Il renvoie à un principe adopté par les moines bénédictins sur les conseils d'un ami italien au X^e siècle et remis en usage plus récemment dans les pays de l'Union européenne. Il signifie que les décisions doivent être prises à l'échelon le plus bas susceptible de prendre une décision efficace. Si la protection des terres humides peut relever du seul palier régional ou quelque chose d'approchant, nul besoin d'une chaîne décisionnelle complexe au-dessus, tandis que d'autres décisions prises par une municipalité remonteront au palier régional, voire national. La grue blanche, une espèce migratrice, est un exemple de décisions préoccupantes. Ce principe de subsidiarité est très fort et très intéressant et devrait être lié à la notion de partenariats de décentralisation. Nous n'avons pas le temps d'en parler, mais ne l'oubliez pas, puisqu'il touche de très près au développement durable.

Maintenant, je souhaite récapituler le tout avec un commentaire final unique pour vous soumettre ensuite les trois questions. Mon commentaire est écrit sous forme de question, mais c'est en fait une observation.

Serons-nous dynamiques ou passifs?

Permettez-moi de vous faire part de quelques remarques exprimées par des gens qui ont réfléchi à cet aspect de la chose. L'une vient du commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, M. Brian Emmett. Celui-ci croit que nous manquons à nos obligations de surveiller nos actions domestiques en vue de satisfaire à nos responsabilités internationales, ce qui est vrai dans le cas du changement climatique. Je suggère par ailleurs que vous consultiez le site web du Vérificateur général du Canada si son ouvrage sur la biodiversité vous intéresse.

Le second commentaire que je souhaite résumer est celui de William Thorsell, rédacteur en chef du *Globe and Mail*, qui a beaucoup écrit sur la protection de la nature et la préservation des écosystèmes au Canada : « [traduction] Nous avons besoin d'un programme national d'intendance digne du XX^e siècle aussi inspirant que certains autres enjeux substantiels du passé ». Un programme qui puisse nous inspirer, nous Canadiens, qui occupons l'une des surfaces les plus vastes et les plus intéressantes par personne au monde.

Un programme qui puisse protéger suffisamment un splendide patrimoine naturel qui s'étend à tout le pays; un programme qui nous permettra de nous poser en chef de file en ce domaine.

TROIS QUESTIONS

1. Comment passer de l'étape des projets pilotes à la mise en œuvre à grande échelle?
2. Comment communiquer plus efficacement pour faire de la protection des habitats une réelle priorité ?
3. Quels sont les plus grands obstacles institutionnels à l'action en faveur de la protection des habitats au Canada?

En ce qui a trait à la première question, disons qu'il ne sera pas facile d'apprendre de l'expérience. Il faut s'attendre à ce que les choses n'aillent pas aussi bien hors du contexte des projets pilotes. C'est une question difficile à résoudre. Il faut évaluer les contraintes et les possibilités.

Pour ce qui est de la deuxième question, elle est directement liée à la dernière question posée dans la salle. Comment communiquer plus efficacement pour faire de la protection des habitats une priorité réelle? Nous n'arrivons pas à faire ce qu'il faut. Certes, le fait que les résultats ne vont pas directement entre les mains des dirigeants et d'autres, après notre rencontre, est un point important, mais il faut aussi se demander quel type d'informations pourra inciter les politiques et les décideurs à l'action. Je pense que la question est très vaste et doit être reprise dans la planification de la prochaine réunion sur l'habitat. Il faut trouver le modèle le plus efficace qui ait été trouvé ailleurs ou qui ait déjà fonctionné au Canada. La question de la communication est très importante.

La troisième question a des ramifications d'envergure. Quels sont les plus grands obstacles institutionnels à l'action en faveur de la protection des habitats au Canada? Je sais que le sujet est vaste, mais nous devons tous y réfléchir et le clarifier en classant les facettes dans ces petits compartiments que nous avons prévus pour eux, soit environnement, économie et société ou institutions au sens d'organisations bureaucratiques.

Enfin, laissez-moi revenir à la première présentation qui a mis en avant l'antithèse « penser localement - agir globalement; comprendre globalement - agir localement ». Je pense que c'est très important. Cette vision a d'ailleurs été réitérée quelques fois au cours de l'atelier.

Vous avez été très patients! Je tiens à remercier d'abord Raymond et tous nos rapporteurs principaux pour leur dur labeur. Il y a eu, croyez-moi, beaucoup de travail accompli pendant ces présentations. Je remercie également Marie-France, Francine et vous tous pour votre patience.

RAYMOND SARRAZIN

Merci beaucoup Monsieur Hanson.

Juste quelques petits mots avant de vous laisser partir. Premièrement, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que le prochain atelier, le 5^e atelier pancanadien sur la conservation des habitats se tiendra en Ontario et c'est Laurie Maynard du Service canadien de la faune, région de l'Ontario qui va être l'hôtesse de ce 5^e atelier pancanadien.

C'est moi qui ai le mot de la fin et j'aimerais profiter de cette occasion là pour remercier d'abord vous tous et toutes les participants, participantes à cette atelier là, nous avons eu une réponse extraordinaire et on vous en remercie beaucoup, je remercie également les conférenciers, conférencières qui ont fait un travail extraordinaire, je remercie aussi tous ceux qui ont travaillé durant l'atelier, les modérateurs, les rapporteurs et les 3 rapporteurs en chef et enfin le comité organisateur et je nomme Marie-France Dalcourt de Pêches et Océans Canada, Clément Fortin de la FAPAQ, Jamie Fortune de Habitat faunique Canada, Guy Lépine de la Fondation de la faune du Québec, malheureusement qui ne pouvait pas être avec nous, Sylvain Paradis de Parcs Canada et la dernière et non la moindre, Francine Hone du Service canadien de la faune qui a assuré la coordination de cet événement. J'aimerais que vous vous joigniez à moi pour les applaudir chaleureusement.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Programme du 4^e atelier pancanadien sur les habitats

ANNEXE 2 :

Liste des participants

Annexe 2 : Liste des participants

Aerni, Claude
Service canadien des forêts
1055, rue du PEPS
Sainte-Foy (QC) G1V 4C7
Tél./ Phone:418-648-3487
Télec./Fax:418-648-2529
Courriel/ Email:caerni@cfl.forestry.ca

Anderson, Tim
Department of Fisheries and Oceans
P.O. Box 5667
St. John's (NF) A1C 5X1
Tél./ Phone:(709) 772-2852
Télec./Fax:(709) 772-5562
Courriel/ Email: andersont@DFO-MPO.gc.ca

Antcliffe, Bonnie
Department of Fisheries and Oceans
360, 555 W. Hastings Street
Vancouver (BC) V6B 5G3
Tél./ Phone:604-666-2210
Télec./Fax:604-666-0292
Courriel/ Email:antcliffeb@dfo-mpo.gc.ca

Aquin, Pierre
Ministère de l'Environnement
Direction de la conservation et du
patrimoine écologique
675 boul, René-Lévesque Est
4^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:(418) 521-3940(4347)
Télec./Fax:(418) 646-6863
Courriel/ Email:pierre.aquin@menv.gouv.qc.ca

Asch, Patrick
Héritage Laurentien
185, 8^e avenue
LaSalle (QC) H8P 2M9
Tél./ Phone:514-367-6540
Télec./Fax:514-995-4841
Courriel/ Email:nature_tours@writeme.com

Avery, Annabelle
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0733
Télec./Fax:418-775-0730
Courriel/ Email:averya@dfo-mpo.gc.ca

Babin, André
Association pour la Revalorisation
du Barachois de Bonaventure
127, Louisbourg C.P. 428
Bonaventure (QC)
Tél./ Phone:418-534-3563
Télec./Fax:418-388-2444
Courriel/ Email:andre.babin@mrn.gouv.qc.ca

Banville, Daniel
Société de la faune et des parcs
du Québec
Direction régionale de Québec
9530, rue de la Faune
Charlesbourg (QC) G1G 5H9
Tél./ Phone:418-644-8844 # 305
Télec./Fax:418-622-3014
Courriel/ Email:daniel.banville@fapaq.gouv.qc.ca

Barbeau, Colette
Comité des Citoyens de
Pointe-Fortune inc.
464, boul des Outaouais
Pointe-Fortune (QC) J0P 1N0
Tél./ Phone:450-451-5677
Télec./Fax:450-451-4649
Courriel/ Email:

Barla, Philippe
Université Laval
Département Économique
Québec (QC) G1R 1X9
Tél./ Phone:418-656-7707
Télec./Fax:418-656-7412
Courriel/ Email:pbar@ecn.ulaval.ca

Bastien, Héloïse
Société de conservation de Saint-
Barthélémy/
Saint-Joseph de Maskinongé
6780, 1^{ère} Avenue, bureau 109
Charlesbourg (QC) G1H 2W8
Tél./ Phone:418-622-4006
Télec./Fax:418-622-6168
Courriel/ Email:fede@fqf.qc.ca

Bastien, Jocelyne
RAPPEL
C.P. 1818
Richmond (QC) J0B 2H0
Tél./ Phone:819-826-5623
Télééc./Fax:819-826-1717
Courriel/ Email:jbastien@interlinx.ca

Bastien-Daigle, Sophie
Pêches et Océans Canada
Bureau de coordination de la loi
sur les océans
C. P. 5030
Moncton (NB) E1C 9B6
Tél./ Phone:506-851-2609
Télééc./Fax:506-851-6579
Courriel/ Email:bastiens@mar.dfo-mpo.gc.ca

Beaudin, Bernard
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (QC) G1V 4P1
Tél./ Phone:418-644-7926
Télééc./Fax:418-643-7655
Courriel/ Email:ffq@riq.qc.ca

Beaudoin, Marc
Corporation de gestion de la Forêt
de l'Aigle
150, Notre-Dame
Maniwaki (QC) J9E 2J2
Tél./ Phone:819-449-7111
Télééc./Fax:819-449-4111
Courriel/ Email:cgfa@ireseau.com

Beaupré, Gilles
Forêts Québec
143, route Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(QC) G0A 3M0
Tél./ Phone:418-875-2703
Télééc./Fax:418-875-4468
Courriel/ Email:gilles.beaupre@mrn.gouv.qc.ca

Bédard, Linda
MRC des Collines-de-l'Outaouais
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (PE) J0X 1N0
Tél./ Phone:819-827-0516
Télééc./Fax:819-827-4669
Courriel/ Email:lbedard@mrcdescollines.com

Bélanger, Louis
Université Laval
Faculté de foresterie et de géodésie
Sainte-Foy (QC) G1K 7P4
Tél./ Phone:418-656-2131 #2233
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:louis.belanger@sbf.ulaval.ca

Bélanger, Luc
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100 - 9^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6130
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:luc.belanger@ec.gc.ca

Bélisle, Marc
Université Laval
CRBF
Sainte-Foy (QC) G1K 7P4
Tél./ Phone:418-686-2791
Télééc./Fax:418-656-2551
Courriel/ Email:aag899@agora.ulaval.ca

Belley, Étienne
1232, rang Sainte-Thérèse
Saint-Rémy (QC) J0L 2N0
Tél./ Phone:450-454-4003
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Bergeron, Daniel
CAGEB
355, Le Chenez
Beauport (QC) G1C 5E6
Tél./ Phone:418-667-8096
Télééc./Fax:418-667-2119
Courriel/ Email:trefle@total.net

Bergeron, Jean-François
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
880, chemin Sainte-Foy
Québec (Qc) G1S 4X4
Tél./ Phone:418-627-8648 #4263
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:jean-francois.bergeron@mrn.gouv.qc.ca

Bergeron, Nicolas
SEPAQ, Papineau-Labelle
443, Route 309, C.P. 100
Val-des-Bois (QC) J0X 3C0
Tél./ Phone:819-454-2011 #29
Télééc./Fax:819-454-2353
Courriel/ Email:n.bergeron@orbit.qc.ca

Bernier, Sylvie
Association des Gestionnaires
de Territoires Fauniques
Charlevoix/Bas-Saguenay
742, Michel-Huppé
Beauport (QC) G1B 3J6
Tél./ Phone:418-666-3646
Télééc./Fax:418-622-3014
Courriel/ Email:

Berthiaume, Luc
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction des affaires
intergouvernementales
675, René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Qc) G1R 5V7
Tél./ Phone: 418-521-3828
Télééc./Fax: 418-644-4598
Courriel/ Email: luc.berthiaume@menv.gouv.qc.ca

Bertrand, Francine
Mouvement vert des Bois-Francis
1504, Saint-Calixte, local 304
Plessisville (QC) G6L 1P6
Tél./ Phone:819-621-2002
Télééc./Fax:418-621-2002
Courriel/ Email:fbertrand.pmorin.mvbf@sympatico.ca

Bertrand, Pierre
Roche Itée, Groupe-conseil
3075, chemin Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (QC) G1W 4Y4
Tél./ Phone:418-654-9600
Télééc./Fax:418-654-9699
Courriel/ Email:pierre_bertrand@roche.ca

Bisson, Réal
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 9^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6008
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:real.bisson@ec.gc.ca

Blain, François
Wildlife Habitat Canada
Forest Stewardship Recognition Program
7, Hinton Avenue North, suite 200
Ottawa (ON) K7Y 4P1
Tél./ Phone:613-722-2090
Télééc./Fax:613-722-3318
Courriel/ Email:fblain@whc.org

Blanchette, Mario
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
Service de l'aménagement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (QC) G1S 4X4
Tél./ Phone:418-247-3952
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Blanchette, Pierre
Société de la faune et des parcs
du Québec
675, boul. René-Lévesque Est 10^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3907
Télééc./Fax:418-646-6863
Courriel/ Email:pierre.blanchette@fapaq.gouv.qc.ca

Boileau, France
Syndicat des producteurs de bois
du comté de Labelle
725, rue Vaudreuil
Mont-Laurier (QC) J9L 2B8
Tél./ Phone:(819) 623-9159
Télééc./Fax:(819) 623-3430
Courriel/ Email:spbl@ireseau.com

Bolduc, Fabien
Pro Faune
2095, rue Jean Talon sud
Bureau 217
Sainte-Foy (QC) G1N 4L8
Tél./ Phone:418-688-3898
Télééc./Fax:418-681-6914
Courriel/ Email:profaune@globetrotter.net

Bonin, Joël
Société canadienne pour la conservation
de la nature
1060, University
6^e étage, bureau 6.195
Montréal (QC) H3B 4G1
Tél./ Phone:514-876-1606 poste 224

Téloc./Fax: 514-871-8772

Courriel/ Email: joel.bonin@conservationdelanature.ca

Bouchard, Luc
Centre écologiste du Lac St-Jean inc.
559, boul. Sacré-Cœur, C.P. 12
St-Félicien (QC) G8K 2P8
Tél./ Phone:418-679-8476
Télééc./Fax:418-679-5665
Courriel/ Email:celsj@destination.ca

Bouchard, Richard
Groupe-conseil Génivar
5355, boul. des Gradins
Québec (QC) G2J 1C8
Tél./ Phone:418-623-2254
Télééc./Fax:418-623-2434
Courriel/ Email:rbouchard@genivar.com

Boudreau, Éric
AFOGÎM
C. P. 9, 172 boul. Perron Est
New-Richmond (QC) G0C 1C0
Tél./ Phone:418-392-6314
Télééc./Fax:418-392-4862
Courriel/ Email:ppmv1@globetrotter.qc.ca

Bouin, Thierry
Parcs Canada
Parc National de la Mauricie
2141, chemin St-Paul
St-Mathieu-du-Parc (QC) G0X 1N0
Tél./ Phone:819-532-2282
Télééc./Fax:819-532-2602
Courriel/ Email:thierry.bouin@pch.gc.ca

Bourbeau, Michel
Société de la faune et des parcs
du Québec
100, Laviolette, bureau 102
Trois-Rivières (QC) G9A 5S9
Tél./ Phone:819-371-6581 #2005
Télééc./Fax:819-371-6987
Courriel/ Email:michel.bourbeau@fapaq.gouv.qc.ca

Bourbeau, Simon
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Réserve nationale de faune du Cap
Tourmente
570, chemin du Cap Tourmente
Saint-Joachim (QC) G0A 3X0
Tél./ Phone:418-827-3776
Télééc./Fax:418-827-6225

Bourgeois, Jacinthe
Comité ZIP du Lac Saint-Pierre
100 ave Saint-Jacques
Louiseville (QC) J5V 1C2
Tél./ Phone:(819) 228-1384
Télééc./Fax:(819) 228-1385
Courriel/ Email:ziplsp@aci.ca

Brassard, Claude
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0652
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:brassardc@dfo-mpo.gc.ca

Breton, Pierre
Ordre des ingénieurs forestiers
du Québec
2750, rue Einstein, # 380
Sainte-Foy (QC) G1P 4R1
Tél./ Phone:418-650-2411
Télééc./Fax:418-650-2168
Courriel/ Email:oifq@medium.qc.ca

Brock, Ken
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Pacific Wildlife Research Centre
5421 Robertson Rd, RR#1
Delta (BC) V4K 3N2
Tél./ Phone:604-940-4700
Télééc./Fax:604-946-7022
Courriel/ Email:ken.brock@ec.gc.ca

Brodeur, Serge
Parcs Canada
Parc National Forillon
122, boul. Gaspé
Gaspé (QC) G4X 1A0
Tél./ Phone:418-892-5553
Télééc./Fax:418-892-5951
Courriel/ Email:serge.brodeur@pch.gc.ca

Cabana, Anne-Marie
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0853
Télééc./Fax:418-775-0658

Courriel/ Email: cabanaam@dfo-mpo.gc.ca

Calla, Karen
Fisheries and Oceans Canada
360 555 W. Hastings
Vancouver (BC) V6B 5G3
Tél./ Phone:(604) 666-1228
Télééc./Fax:(604) 666-0417
Courriel/ Email:callak@dfo-mpo.gc.ca

Cardinal, Denis
Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
4, rue Labaie Ouest
C.P. 159
Pointe-aux-Outardes (QC) G0H 1M0
Tél./ Phone:418-567-4226 # 4227
Télééc./Fax:418-567-4221
Courriel/ Email:parcnat@globetrotter.net

Carrier, Michel
Parcs Canada
2, D'Auteuil
C.P. 2474
Terminus Postal
Québec (QC) G1K 7R3
Tél./ Phone:418-648-7111
Télééc./Fax:418-648-4825
Courriel/ Email:michel_carrier@pch.gc.ca

Caza, Caroline
Wildlife Habitat Canada
7, Hinton Ave, suite 200
Ottawa (ON) K1Y 4P1
Tél./ Phone:613-722-2090
Télééc./Fax:613-722-3318
Courriel/ Email:ccaaza@whc.org

Chapdelaine, Gilles
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6127
Télééc./Fax: (418) 649-6475
Courriel/ Email:gilles.chapdelaine@ec.gc.ca

Charette, Jean-Yves
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-648-7271
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:jean-yves.charrette@ec.gc.ca

Choinière, Line
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0640
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:choinierel@dfo-mpo.gc.ca

Chouinard, Isabelle
Corporation P.A.R.C. Bas-St-Laurent
148, Fraser
Rivière-du-Loup (PE) G5R 1C8
Tél./ Phone:418-867-8882
Télééc./Fax:418-867-8732
Courriel/ Email:parcbsl@icrdl.net

Clark, John
Department of Justice
Fisheries and Oceans
2320 - 555 West Hastings Street
Vancouver (BC) V6B 5G3
Tél./ Phone:604-666-7729
Télééc./Fax:604-666-7533
Courriel/ Email:clarkj@pac.dfo-mpo.gc.ca

Collin, Jean-Pierre
Forêt Montmorency
Université Laval, Pavillon Abitibi Price
Local 2130
Sainte-Foy (QC) G1K 7P4
Tél./ Phone:418-846-2046
Télééc./Fax:418-846-2112
Courriel/ Email:jean-pierre.collin@sas.ulaval.ca

Connor, Kevin
NB Department of Natural Resources
and Energy Fish & Wildlife branch
P.O. box. 6000
Fredericton (NB) E3B 5H1
Tél./ Phone:506-453-2440
Télééc./Fax:506-453-6699

Courriel/ Email:kjconnor@gov.nb.ca

Courtemanche, Normand
Société de la faune et des parcs
du Québec
8400 ave. Sous-Le-Vent
Charny (QC) G6X 3S9
Tél./ Phone:(418) 832-7222
Télééc./Fax:(418) 832-1827
Courriel/ Email:normand.courtemanche@fapaq.gouv.qc.ca

Couture, Gerry
Yukon Fish and Wildlife Management
Board
Box 5954
Witthehorse (YT) Y1A 5L7
Tél./ Phone:867-667-3754
Télééc./Fax:867-393-6947
Courriel/ Email:yfwmb@hypertech.yk.ca

Cusson, Mathieu
Explos-Nature
46, Christophe-Colomb Ouest
Québec (QC) G1K 2B3
Tél./ Phone:418-529-0243
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:mathieu.cusson@giroq.ulaval.ca

Dalcourt, Marie-France
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0873
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:dalcourtmf@dfo-mpo.gc.ca

Dalpe, Jérémie
Club Gestion de Sol La Pocatière
401, rue Poiré, C.P. 1986
La Pocatière (QC) G0R 1Z0
Tél./ Phone:418-856-6565
Télééc./Fax:418-856-6363
Courriel/ Email:syalp@globetrotter.qc.ca

Dauphin, Diane
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 9^è étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-648-3474
Télééc./Fax: 418-649-6475
Courriel/ Email:diane.dauphin@ec.gc.ca

Davidson, Kevin
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Atlantic Region
P.O. Box 6227
17, Waterfowl Lane
Sackville (NB) E4L 1G6
Tél./ Phone:506-364-5038
Télééc./Fax:506-364-5062
Courriel/ Email:kevin.davidson@ec.gc.ca

Décarie, Robert
Association canadienne des pâtes
et papiers
7, Jordan
Roxboro (QC) H8Y 1H4
Tél./ Phone:514-683-9996
Télééc./Fax:514-683-7362
Courriel/ Email:rdecarie@dsuper.net

Désaulniers, Jean
Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent
182, rue de l'Église, C.P. 220
Tadoussac (QC) G0T 2A0
Tél./ Phone:418-235-4703
Télééc./Fax:418-235-4686
Courriel/ Email:jean.desaulniers@pch.gc.ca

Deschênes, Lise
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
Direction Environnement forestier
880 chemin Sainte-Foy, 5^è étage
Québec (QC) G1S 4X4
Tél./ Phone:418-627-8646 #4163
Télééc./Fax:418-643-5651
Courriel/ Email:lise.deschenes@mnrn.gouv.qc.ca

Dion, Mario
MRC du Bas-Richelieu
1275, chemin des Patriotes
Sorel (QC) J3P 2N4
Tél./ Phone:450-743-2703
Télééc./Fax:450-743-7313
Courriel/ Email:

Dionne, Suzan
Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or, C.P. 6060
Québec (QC) G1R 4V7
Tél./ Phone:(418) 649-8249
Télééc./Fax:(418) 648-4847
Courriel/ Email:suzan.dionne@pch.gc.ca

Doyer, André
Réserves fauniques du Québec - SEPAQ
112, Route de la Réserve
Rimouski (QC) G0K 1S0
Tél./ Phone:418-735-2226
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:doya@globetrotter.net

Drapeau, Pierre
Université du Québec à Montréal
Groupe de recherche en écologie
forestière interuniversitaire
C. P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (QC) H3C 3P8
Tél./ Phone:514-987-3000 #1950
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:drapeau.pierre@uqam.ca

Dubé, Isabelle
Club Agro-Moisson Lac Saint-Louis
55, rue Saint-Joseph, bureau 1B
Sainte-Martine (QC) J0S 1H0
Tél./ Phone:450-427-7465
Télééc./Fax:450-427-7460
Courriel/ Email:

Duchesne, Christian
Christian Duchesne Notaire
5085, avenue Royale
Boischatel (QC) G0A 1H0
Tél./ Phone:418-822-2878
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:duchesnech@hotmail.com

Duchesne, Sonia
Fondation les Oiseleurs du Québec inc.
625-C route Lageux
C.P. 5029
St-Nicolas (QC) G7A 1A7
Tél./ Phone:418-836-1066
Télééc./Fax:418-836-1279
Courriel/ Email:gire@globetrotter.qc.ca

Dufour, Carl
Syndicat des producteurs de bois
de la région de Montréal
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (QC) J4H 3Y9
Tél./ Phone:450-679-0530
Télééc./Fax:450-679-4300
Courriel/ Email:ppvmontreal@videotron.net

Dufour, Christine
La Bande à Bonn' eau de Lanoraie
361C, Notre-Dame
Lanoraie (QC) J0K 1E0
Tél./ Phone:450-887-0180
Courriel/ Email:bbe@qc.aira.com

Dulude, Pierre
Société de la faune et des parcs
du Québec
Direction de la faune et des habitats
675, boul. René-Lévesque Est,
10^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3940 #4772
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:pierre.dulude@fapaq.gouv.qc.ca

Dumont, André
Corporation de gestion de la Forêt
de l'Aigle
150, Notre-Dame
Maniwaki (QC) J9E 2J2
Tél./ Phone:819-449-7111
Télééc./Fax:819-449-4111
Courriel/ Email:adumont.cgfa@ireseau.com

Dumont, Luc
Parc national de la Mauricie
2141, chemin St-Paul
St-Mathieu-du-Parc (QC) G0X 1N0
Tél./ Phone:819-532-2282
Télééc./Fax:819-532-2602
Courriel/ Email:interpretation_mauricie@pch.gc.ca

Dunn, Lesley
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
4905, Dufferin
Downsview (ON) M3H 5T4
Tél./ Phone:416-739-5828
Télééc./Fax:416-739-5845
Courriel/ Email:lesley.dunn@ec.gc.ca

Dunn, Michael
Canadian Wildlife Service
Institute of Ocean Sciences
9860, West Saanich Road
P.O. Box 6000
Sidney (BC) V8L 4B2
Tél./ Phone:250-363-6501
Télééc./Fax:250-363-6310
Courriel/ Email:michael.dunn@ec.gc.ca

Duquette, Jacques
Comité ZIP Ville-Marie
1751, rue Richardson
Montréal (QC) H3K 1G6
Tél./ Phone:514-934-0884
Télééc./Fax:514-934-0247
Courriel/ Email: zip_vm@cam.org

Egerton, Maria
Comité des citoyens de Pointe Fortune
464, boul. Des Outaouais
Pointe-Fortune (Qc) J0P 1N0
Tél./ Phone: (450) 451-5677
Télééc./Fax: (450) 451-4649
Courriel/ Email:

Ennis, Gerry
Fisheries and Oceans Canada
Atlantic Region
P.O. Box 5667
St. John's (NF) A1C 5X1
Tél./ Phone:709-772-2094
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:ennisg@dfo-mpo.gc.ca

Eros, Susan
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Prairie and Northern Region
123 Main St., Suite 150
Winnipeg (MB) R3C 4W2
Tél./ Phone:204-984-2450
Télééc./Fax:204-983-5248
Courriel/ Email:susan.eros@ec.gc.ca

Falardeau, Gilles
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10 100, 8^e étage,
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:(418) 648-3926
Télééc./Fax:(418) 648-5511
Courriel/ Email:gilles.falardeau@ec.gc.ca

Ferguson, Ernest
Department of Fisheries and Oceans
3267, rue Principale,
C. P. 3420, succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (NB) E1X 1G5
Tél./ Phone:506-395-7722
Télééc./Fax:506-395-3809

Filiatrault, Patrick
Fondation Héritage Faune
6780, 1ère Avenue, bureau 109
Charlesbourg (QC) G1H 2W8
Tél./ Phone:418-626-6858
Télééc./Fax:418-622-6168
Courriel/ Email:fedef@fqf.qc.ca

Filion, Bernard
Canards Illimités Canada
710 rue Bouvier, bureau 260
Québec (QC) G2J 1C2
Tél./ Phone:418-623-1650 #16
Télééc./Fax:418-623-0420
Courriel/ Email:b_filion@ducks.ca

Fillion, Daniel
Syndicat des producteurs de bois du
Saguenay
UPA, 422, rue Racine Est
Chicoutimi (QC) G7H 1T3
Tél./ Phone:418-549-7353 #259
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:dfillion@saglac.qc.ca

Finn, Ray
Department of Fisheries and Oceans
Newfoundland Region
P.O. Box. 5667
St-John (NF) A1C 5X1
Tél./ Phone:709-772-2442
Télééc./Fax:709-772-5562
Courriel/ Email:finnr@dfo-mpo.gc.ca

Fleury, Dominique
Club Agro-Environnemental AGRO-SUD
23 A, boulevard du Havre
Valleyfield (QC) J6S 1P9
Tél./ Phone:450-370-0290
Télééc./Fax:450-370-1237
Courriel/ Email:agrosud@rocler.ca

Forget, Diane
Conseil régional de l'environnement
Chaudière-Appalaches
45, rue Desjardins, bureau 104
Lévis (QC) G6V 5V3
Tél./ Phone:418-838-1214
Télééc./Fax:418-838-1216
Courriel/ Email:creca@creca.qc.ca

Fortin, Clément
Société de la faune et des parcs du
Québec
675, boul. René-Lévesque Est
11^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3940 # 4176
Télééc./Fax:418-646-6863
Courriel/ Email:clement.fortin@fapaq.gouv.qc.ca

Fortune, Jamie
Habitat faunique Canada
7 Hinton Avenue North, suite 200
Ottawa (ON) K1Y 4P1
Tél./ Phone:613-722-2090
Télééc./Fax:613-722-3318
Courriel/ Email:jfortune@whc.org

Fournier, Marian
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
Service de l'aménagement forestier
880, chemin Sainte-Foy, local 5.00
Québec (QC) G1S 4X4
Tél./ Phone:418-627-8650 #4384
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:marian.fournier@mrn.gouv.qc.ca

Gaboury, Gilles
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (QC) G15 4X4
Tél./ Phone:418-627-8646 #4151
Télééc./Fax:418-643-5651
Courriel/ Email:gilles.gaboury@mrn.gouv.qc.ca

Gagnon, Marc
Biorex inc.
295, chemin Sainte-Foy
Québec (QC) G1R 1T5
Tél./ Phone:418-522-4945
Télééc./Fax:418-522-5218
Courriel/ Email:info@biorex.com

Gagnon, Patricia
Agro Futur Matane
199, Rang 4 Ouest
Mont-Joli (QC)
Tél./ Phone:418-775-6464
Télééc./Fax:418-775-2208
Courriel/ Email:terreeau@globetrotter.qc.ca

Gagnon, Réjean
Consortium de recherche sur la forêt
boréale commerciale
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (QC) G7H 2B1
Tél./ Phone:418-545-5011 # 5072
Télééc./Fax:418-545-5012
Courriel/ Email:rgagnon@uqac.quebec.ca

Garant, Yves
Kruger inc. Scierie Parent
3300, Bellefeuille
Trois-Rivières (QC) G9A 3Z3
Tél./ Phone:819-371-3363 # 31
Télééc./Fax:819-376-5359
Courriel/ Email:ygarant@tr.pfk.kruger.com

Gariépy, Stéphane
Ministère de l'Environnement du Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
8^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3829 #4832
Télééc./Fax:418-528-1035
Courriel/ Email:stephane.gariepy@menv.gouv.qc.ca

Gauthier, Benoît
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction de la conservation et du
patrimoine écologique
675, René-Lévesque Est
4^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:521-3907
Télééc./Fax:646-6169
Courriel/ Email:benoit.gauthier@menv.gouv.qc.ca

Gauthier, Jean
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C. P. 10 100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone: (418) 649-6132
Télééc./Fax: (418) 649-6475
Courriel/ Email:jean.gauthier@ec.gc.ca

Gauthier, Jean-Pierre
Environnement Canada
Région du Québec
1141 route de l'Église
C. P. 10 100, 6^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone: (418) 648-4220
Courriel/ Email: jean-pierre.gauthier@ec.gc.ca

Gauthier, Johanne
Ordre des ingénieurs forestiers
du Québec
2750, rue Einstein, # 380
Sainte-Foy (QC) G1P 4R1
Tél./ Phone: 418-650-2411
Télééc./Fax: 418-650-2168
Courriel/ Email: oifq@medium.qc.ca

Gauvin, Jacques
A.M.B.S.Q.
5055, boul. Hamel ouest
bureau 200
Québec (QC) G2E 2G6
Tél./ Phone: 418-872-5610
Télééc./Fax: 418-872-3062
Courriel/ Email: jacques.gauvin@sciage-lumber.qc.ca

Genois, Dominique
Corporation d'Aménagement et de
Protection
de la Sainte-Anne (CAPSA)
III Route Des Pionniers
Saint-Raymond (QC) G0A 4G0
Tél./ Phone: 418-337-1398
Télééc./Fax: 418-337-1311
Courriel/ Email: capsa@globetrotter.qc.ca

Giguère, Simon
Syndicat des producteurs de bois
de la Beauce
3500, 6 ième Avenue
St-Georges (QC) G5Y 3Y9
Tél./ Phone: 418-228-5110
Télééc./Fax: 418-228-5800
Courriel/ Email: spbb@globetrotter.qc.ca

Girardville, David
Club agro-environnemental du Suroît
394, Dufferin
Valleyfield (QC) J6S 2A8
Tél./ Phone: 450-371-0073
Télééc./Fax: 450-371-3293
Courriel/ Email: davidgirardville@hotmail.com

Goupil, Jean-Yves
Ministère de l'Environnement du Québec
Service de l'aménagement et de la
protection des rives et du littoral
675, boulevard René-Lévesque Est
8^e étage, boîte 42
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone: 418-521-3885 # 4857
Télééc./Fax: 418-644-2003
Courriel/ Email: jean-yves.goupil@menv.gouv.qc.ca

Graham, Andrew
Ontario Soil and Crop Improvement
Association
1, Stone Road West
Guelph (ON) N1G 4Y2
Tél./ Phone: 519-826-4216
Télééc./Fax: 519-826-4224
Courriel/ Email: agraham@ontariosoilcrop.org

Grenier, Claude
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141 route de l'Église
C. P. 10 100, 9^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone: 418-648-5757
Télééc./Fax: 418-649-6475
Courriel/ Email: claude.grenier@ec.gc.ca

Grenier, Marcelle
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141 route de l'Église
C. P. 10100, 9^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone: (418) 648-3437
Télééc./Fax: (418) 649-6475
Courriel/ Email: marcelle.grenier@ec.gc.ca

Grenier, William
Club de fertilisation de la Beauce
111, route Principale, C. P. 188
Sainte-Hénédiène (QC) G0S 2R0
Tél./ Phone: 418-935-3205
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Grondin, Claude
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (QC) G1V 4P1
Tél./ Phone:418-646-4907
Télééc./Fax:418-643-7655
Courriel/ Email:cgrondin@riq.qc.ca

Guérin, Gérald
Société de la faune et des parcs
du Québec
3950, boul. Harvey
Jonquière (QC) G7X 8L6
Tél./ Phone:418-695-7883 # 343
Télééc./Fax:418-695-7997
Courriel/ Email:gerald.guerin@fapaq.gouv.qc.ca

Guichard, Frédéric
Explos-Nature
302, avenue de la Rivière
C.P. 129
Grandes-Bergeronnes (QC) G0T 1G0
Tél./ Phone:1-877-877-MER
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:frederic.guichard@giroq.ulaval.ca

Guillou, Jean-Yves
Syndicat des producteurs de bois
de la Beauce
3500, 6ième Avenue Ouest
St-Georges (QC) G5Y 3Y9
Tél./ Phone:418-228-5110
Télééc./Fax:418-228-5800
Courriel/ Email:spbb@globetrotter.qc.ca

Haché, Denis
Pêches et Océans Canada
C.P. 5030
Moncton (NB) E1C 9B8
Tél./ Phone:506-851-6252
Télééc./Fax:506-851-6979
Courriel/ Email:hached@mar.dfo-mpo.gc.ca

Hale, Peter
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 10^e étage
Ottawa (ON) K1A 0E4
Tél./ Phone:613-992-8589
Télééc./Fax:613-992-8263
Courriel/ Email:phale@nrncan.gc.ca

Hanson, Alan R.
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
P.O. Box 6227
Sackville (NB) E4L 1G6
Tél./ Phone:506-364-5061
Télééc./Fax:506-364-5062
Courriel/ Email:al.hanson@ec.gc.ca

Hanson, Art
International Institute for Sustainable
Development
161, Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg (MB) R3B 0Y4
Tél./ Phone:204-958-7717
Télééc./Fax:204-958-7710
Courriel/ Email:ajhanson@iisd.ca

Hardy, Daniel
Pêches et Océans Canada
Gestion de l'Habitat et du Poisson
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0646
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:hardyd@dfo-mpo.gc.ca

Harvey, Jean-Pierre
Fédération Québécoise de la Faune
6780, 1ère Avenue, bureau 109
Charlesbourg (QC) G1H 2W5
Tél./ Phone:418-626-6858
Télééc./Fax:418-622-6168
Courriel/ Email:fede@fqf.qc.ca

Hayes, Trish
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
RR1, 5421 Robertson Rd
Delta (BC) V4K 3N2
Tél./ Phone:604-940-4658
Télééc./Fax:604-946-7022
Courriel/ Email:trish.hayes@ec.gc.ca

Hébert, Paule
Cégep de Sainte-Foy
(département de biologie)
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (QC) G1V 1T3
Tél./ Phone:418-659-6600 # 3708
Télééc./Fax:418-659-4563
Courriel/ Email:

Henderson, Mike
Department of Fisheries and Oceans
360555 West Hasting Str
Vancouver (BC) V6B 5G3
Tél./ Phone:604-666-8394
Télééc./Fax:604-666-0417
Courriel/ Email:fontspac.dfo-mpo.gc.ca

Hogue, Dany
Fédération des pourvoyeurs du Québec
5237, boul. Hamel, bureau 270
Québec (QC) G2E 2H2
Tél./ Phone:418-877-5191
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Hone, Francine
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
C. P. 27
Magog (QC) J1X 3W7
Tél./ Phone:819-843-2300
Télééc./Fax:819-868-2011
Courriel/ Email:francine.hone@qc.aira.com

Hudon, Marc
Stratégies Saint-Laurent
1085, ave de Salaberry, suite 311
Québec (QC) G1R 2V7
Tél./ Phone:418-648-8079
Télééc./Fax:418-648-0991
Courriel/ Email:ssl@clic.net

Imbeau, Louis
Université laval
1930 de l'Espérance
Beauport (QC) G1E 3V4
Tél./ Phone:
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:limbeau@microtec.net

Ingstrup, David
Environnement Canada
Canadian Wildlife Service
Room 200, 4999-98 Ave
Edmonton (AB) T6B 2X3
Tél./ Phone:780-951-8688
Télééc./Fax:780-495-2615
Courriel/ Email:david.ingstrup@ec.gc.ca

Isabel, Julie
Les Jardins de Métis
200, Route 132
Grand-Métis (QC) G0J 1Z0
Tél./ Phone:418-775-2221
Télééc./Fax:418-775-6201
Courriel/ Email:jarmetis@globetrotter.qc.ca

Jacques, Jean-Guy
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0698
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:jacquesjg@dfo-mpo.gc.ca

Jaquaz, Bernadette
Laboratoires SAB inc.
7869, rue St-Denis
Montréal (QC) H2R 2E9
Tél./ Phone:514-948-1666
Télééc./Fax:514-948-0771
Courriel/ Email:labsab@minet.ca

Jobin, Benoît
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 9^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6863
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:benoit.jobin@ec.gc.ca

Kurvits, Tiina
Fisheries and Oceans Canada
STN. 12-223
200, Kent Street
Ottawa (NT) K1A 0E6
Tél./ Phone:613-990-1575
Télééc./Fax:613-990-8249
Courriel/ Email:kurvitst@dfo-mpo.gc.ca

Laberge, Marie-Josée
Parcs Canada
Gestion des écosystèmes
3, Passage du chien d'Or
Québec (QC) G1R 4V7
Tél./ Phone:418-649-8255
Télééc./Fax:418-648-4847
Courriel/ Email:marie-josée.laberge@pch.gc.ca

Télé./Fax:418-528-0405
Courriel/ Email:richard.laroche@agr.gouv.qc.ca

Labonté, Serge
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141 Route de l'Église
C.P. 10 100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:(418) 827-3776 ou (418) 648-7138
Télé./Fax:(418) 827-6225
Courriel/ Email:serge.labonte@ec.gc.ca

Langevin, Renée
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10 100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6857
Télé./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:renee.langevin@ec.gc.ca

Laperle, Marcel
8, rue Marcel Potvin
Canton de Shefford, R.R. 3
Granby (QC) J2G 9J6
Tél./ Phone:450-372-5174
Télé./Fax:
Courriel/ Email:laperlem@maska.net

Lapierre, Hugues
Université Laval
850, des Jésuites # 5
Québec (QC) G1S 3N1
Tél./ Phone:418-687-7710
Télé./Fax:
Courriel/ Email:ame3f@globetrotteur.net

LaPierre, Louis
Chaire d'études K.-C.-Irving en
développement durable
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9
Tél./ Phone:506-858-4152
Télé./Fax:506-863-2000
Courriel/ Email:lapierl@umoncton.ca

Laroche, Richard
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (QC) G1R 4X6
Tél./ Phone:418-644-6284

Larose, Martin
Centre écologiste du Lac St-Jean inc.
559, boul. Sacré-Coeur, C.P. 12
St-Félicien (QC) G8K 2P8
Tél./ Phone:418-679-8496
Télééc./Fax:418-679-5665
Courriel/ Email:celsj@destination.ca

Lavoie, Nicole
Ministère des Ressources naturelles
du Québec
880 chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Sainte-Foy (QC) G1S 4X4
Tél./ Phone:(418) 627-8669 # 427
Télééc./Fax:(418) 643-1690
Courriel/ Email:nicole.lavoie@mrn.gouv.qc.ca

Leblanc, Judith
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0671
Télééc./Fax:418-775-0658
Courriel/ Email:leblancj@dfo-mpo.gc.ca

Leblanc, Nathalie
Groupement agro-forestier
Lotbinière / Mégantic inc
270, St-Pierre
Sainte-Agathe (QC) G0S 2A0
Tél./ Phone:418-599-2828
Télééc./Fax:418-599-2856
Courriel/ Email:n.leblanc@courrier.cen.ulaval.ca

Leblanc, Yves
Tecsult Inc.
4700, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (QC) G1P 2J9
Tél./ Phone:418-871-2444
Télééc./Fax:418-871-5868
Courriel/ Email:y.leblanc@tecsult.com

Leclerc, Diane
Agence de mise en valeur des forêts
privées
383, Saint-François
Saint-Narcisse-de-Beaurivage (QC) G0S
1W0
Tél./ Phone:418-888-5682
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:ppmchaudiere@hotmail.com

Télé./Fax: 418-646-6169
Courriel/ Email: johanne.legault@menv.gouv.qc.ca

Leclerc, Jacques
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone: 418-649-6138
Télé./Fax: 418-649-6475
Courriel/ Email: jacques.leclerc@ec.gc.ca

Lee, Kenneth
Fisheries and Oceans Canada
Maurice Lamontagne Institute
850, route de la Mer
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone: 902-426-7344
Télé./Fax: 902-426-7344
Courriel/ Email: leek@dfo-mpo.gc.ca

Lefebvre, Christine
Réserve faunique de Papineau-Labelle
443, Route 309
Val-des-Bois (QC) J9L 3C0
Tél./ Phone: 819-454-2011 # 30
Télé./Fax: 819-454-2353
Courriel/ Email: christin@inexpress.net

Lefebvre, Patrice
Société de recherche et de conservation
de Berthier et ses îles
C.P. 1414
Berthierville (QC) J0K 1A0
Tél./ Phone: 450-759-2003

Lefebvre, Pierre
Zecs de la Mauricie
SGFM
C.P. 85
Shawinnigan (QC) G9N 6T8
Tél./ Phone: 819-536-3486
Télé./Fax: 819-536-2903
Courriel/ Email: zecgrosbrochet@qc.aira.com

Legault, Johanne
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction de la conservation et du
patrimoine écologique
675, boulevard René-Lévesque Est
4^e étage, boîte 21
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone: 418-521-3907

Lehoux, Denis
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 9^è étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-648-2544
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:denis.lehoux@ec.gc.ca

Leon, Roy
Wildlife Habitat Canada
7 Hinton Avenue North, suite 200
Ottawa (ON) K1Y 4P1
Tél./ Phone:613-722-2090
Télééc./Fax:613-722-3318
Courriel/ Email: rleon@whc.org

Lepage, Michel
Société de la faune et des parcs
du Québec
675, René-Lévesque Est
11^è étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-522-3940 # 4479
Télééc./Fax:418-646-6863
Courriel/ Email:michel.lepage@fapaq.gouv.qc.ca

Lepage, Suzanne
Société de la faune et des parcs
du Québec
675, boul. René-Lévesque Est
11^è étage, Boîte 92
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3940 # 4480
Télééc./Fax:418-646-6863
Courriel/ Email:suzanne.lepage@fapaq.gouv.qc.ca

Lépine, Guy
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (QC) G1V 4P1
Tél./ Phone: 418-646-9989
Télééc./Fax: 418-643-7655
Courriel/ Email: ffq@riq.qc.ca

Lessard, Claudie
Canards Illimités Canada
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (QC) G2J 1C2
Tél./ Phone:418-623-1650 # 14
Télééc./Fax:418-623-0420
Courriel/ Email: c_lessard@ducks.ca

Letendre, Michel
Société de la faune et des parcs du
Québec
201, Place Charles-Lemoyne
2^è étage
Longueuil (QC) J4K 2T5
Tél./ Phone:450-928-7607 # 312
Télééc./Fax:450-928-7625
Courriel/ Email:michel.letendre@fapaq.gouv.qc.ca

Lévesque, Jacques A.
Agence régionale de mise en valeur des
forêts privées du Bas-St-Laurent
5701, St-Gervais Est, suite 103
Rimouski (QC) G5L 1G4
Tél./ Phone:418-721-0202
Télééc./Fax:418-721-0225
Courriel/ Email:levesque@cgocable.ca

Lévesque, Carol
Société des Parcs de Baie-Comeau
872, rue de Puy Valon
Baie-Comeau (QC) G5C 1N1
Tél./ Phone:418-589-5655
Télééc./Fax:418-295-2001
Courriel/ Email:socparc@globetrotter.qc.ca

Lévesque, Gino
Clubs-conseils en agroenvironnement
(CDAQ)
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (QC) J4H 3Y9
Tél./ Phone:450-679-0540 # 8780
Télééc./Fax:450-463-5214
Courriel/ Email:glevesque@upa.qc.ca

Limoges, Benoît
Fédération québécoise pour le saumon
atlantique
460, Dolbeau
Québec (QC) G1S 2R5
Tél./ Phone:418-683-3962
Télééc./Fax:418-683-1067
Courriel/ Email:limoges@mediom.qc.ca

MacInnis, Andrew
Ducks Unlimited Canada
752 Union Street
Fredericton (NB) E3A 2P2
Tél./ Phone:506-458-8848
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:andrew_macinnis@ducks.ca

MacKinnon, Colin
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Box 6227
Sackville (NB) E4L 1G6
Tél./ Phone:(506) 364-5039(5044)
Télééc./Fax:(506) 364-5062
Courriel/ Email:colin.mackinnon@ec.gc.ca

Marineau, Annie
16 420 rue Bureau #2
Montréal (QC) H1A 1Z5
Tél./ Phone:(514) 498-4768
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:annika@attcanada.net

Martin, Sylvain
881, Route 138
Neuveville (QC) G0A 2R0
Tél./ Phone:418-876-3367
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:sylvain.martin@giroq.ulaval.ca

Masse, Denis
Parcs Canada
Parc national de la Mauricie
2141, chemin Saint-Paul
Saint-Mathieu-du-Parc (QC) G0X 1N0
Tél./ Phone:532-2282
Télééc./Fax:532-2602
Courriel/ Email:denis_masse@pch.gc.ca

Maynard, Laurie
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
75, Farquhar St.
Guelph (ON) N1H 3N4
Tél./ Phone:519-826-2093
Télééc./Fax:519-826-2113
Courriel/ Email:laurie.maynard@ec.gc.ca

Télé./Fax:(418) 649-6475
Courriel/ Email: yvon.mercier@ec.gc.ca

Mc Cormick, Kevin
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
5204-50th Street
suite 301
Yellowknife (NT) X1A 1E2
Tél./ Phone:867-669-4760
Télé./Fax:867-873-6776
Courriel/ Email:kevin.mccormick@ec.gc.ca

Melançon, Louise
Société de la faune et des parcs du
Québec
675, boul. René-Lévesque Est
10^è étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3907 #4638
Télé./Fax:418-646-6169
Courriel/ Email:louise.melancon@fapaq.gouv.qc.ca

Ménard, Nadia
Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent
182, rue de l'Église, C.P. 220
Tadoussac (QC) G0T 2A0
Tél./ Phone:418-235-4703
Télé./Fax:418-235-4686
Courriel/ Email:nadia_menard@pch.gc.ca

Mercer, Malcolm C.
The World Conservation Union - IUCN
Canada Office
380, St-Antoine West # 3200
Montréal (QC) H2Y 3X7
Tél./ Phone:514-287-9704
Télé./Fax:514-287-9057
Courriel/ Email:mercerc@iucn.ca

Mercier, Francine
Parcs Canada
25, rue Eddy, 4^è étage
Hull (QC) K1A 0M5
Tél./ Phone:819-997-4916
Télé./Fax:819-997-5883
Courriel/ Email:francine_mercier@pch.gc.ca

Mercier, Yvon
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 9^è étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:(418) 648-3685

Mermod, Claude
Université Neuchâtel (Suisse)
Institut de zoologie
Département de Biologie
Université Laval
Québec (QC) G1K 7P6
Tél./ Phone:418-656-7833
Télééc./Fax:418-656-2131
Courriel/ Email:claud.mermod@bio.ulaval.ca

Meunier, Paul
Ministère des Ressources naturelles du
Québec
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (QC)
Tél./ Phone:418-627-6256 # 3118
Télééc./Fax:418-646-6442
Courriel/ Email:paul.meunier@mrn.gouv.qc.ca

Mingelbier, Marc
Société de la faune et des parcs du
Québec
11^e étage, boîte 92
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3940 # 4486
Télééc./Fax:418-646-6863
Courriel/ Email:marc.mingelbier@fapaq.gouv.qc.ca

Mitchell, Peter
University of Guelph - Centre for Land-
Water Stewardship
Richards Boulevard
University of Guelph
Guelph (ON) N1G 2W1
Tél./ Phone:519-824-4120 # 8329
Télééc./Fax:519-824-5730
Courriel/ Email:pmitchel@lrs.uoguelph.ca

Morasse, Magella
Société de la faune et des parcs du
Québec
675, René-Lévesque Est
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3907 #4646
Télééc./Fax:418-646-6169
Courriel/ Email:magella.morasse@fapaq.gouv.qc.ca

Morgan, Ken
Fisheries and Oceans Canada
Canadian Wildlife Service
Institute of Ocean Sciences
9860, West Saanich Road
P.O. Box 6000
Sidney (BC) V8L 4B2
Tél./ Phone: 250-363-6537
Télééc./Fax:
Courriel/ Email: morgank@pac.dfo-mpo.gc.ca

Tél./ Phone:418-737-4434
Télééc./Fax:418-737-9524
Courriel/ Email:

Morin, Jean
Environnement Canada
Environnement Atmosphérique
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 7^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6012
Télééc./Fax:418-648-7166
Courriel/ Email:jean.morin@ec.gc.ca

Morin, Pierre
Corporation de gestion des Rivières des
Bois-Francis
192, Rang du Golf
Plessisville (QC) G6L 2Y2
Tél./ Phone:819-621-0396
Télééc./Fax:819-621-0396
Courriel/ Email:fbertrand.pmorin.mvbf@sympatico.ca

Morissette, Remys
Corporation du bassin versant du
ruisseau Saint-Esprit
3450, boul. Saint-Jean
Trois-Rivières Ouest (QC) G9A 5E1
Tél./ Phone:819-377-4533
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:remys2@hotmail.com

Morneau, Jean
Ministère de l'Environnement du Québec
675 boul. René-Lévesque Est, 8^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3885 #4859
Télééc./Fax:418-644-2603
Courriel/ Email:jean.morneau@menv.gouv.qc.ca

Nazair, Jean
Agence régionale de mise en valeur des
forêts privées du Bas-Saint-Laurent
570 - L, Saint-Germain-Est
Bureau 103
Rimouski (QC) G5L 1G4

Neave, David
Wildlife Habitat Canada
7, Hinton Avenue North, suite 200
Ottawa (ON) K1Y 4P1
Tél./ Phone:613-722-2090
Télééc./Fax:613-722-3318
Courriel/ Email:dneave@whc.org

O'Grady, Larry
Ontario Wetland Habitat Fund
1 Stone Rd. W.
to Ontario Ministry of Natural Ressources
Guelph (ON) N1G 4Y2
Tél./ Phone:(519) 826-4937
Télééc./Fax:(519) 826-4929
Courriel/ Email:logrady@wetlandfund.com

Octeau, Claudia
United Nations in Canada
NGO
315, Melrose
Verdun (QC) H4H 1T2
Tél./ Phone:604-222-2380
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:octeau@interchange.ubc.ca

Orichfsky, Shirley
Fondation les Oiseleurs du Québec inc.
625-C, route Lagueux
C.P. 5029
St-Nicolas (QC) G7A 1A7
Tél./ Phone:418-836-1066
Télééc./Fax:418-836-1279
Courriel/ Email:gire@globetrotter.qc.ca

Ouellet, Denis
Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
1055, du P.E.P.S
C.P. 3800
Sainte-Foy (QC) G1Y 4C7
Tél./ Phone:(418) 648-5833
Télééc./Fax:(418) 649-6956
Courriel/ Email:ouellet@cfl.forestry.ca

Ouellet, Grégoire
Société de la faune et des parcs du
Québec
1579, boul. Louis-Fréchette
Nicolet (QC) J3T 2A5
Tél./ Phone:819-293-8201 #244
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:gregoire.ouellet@fapaq.gouv.qc.ca

Téloc./Fax:(214) 294-8018
Courriel/ Email:jacqueline.peltier@fapaq.gouv.qc.ca

Pakenham, Marc
Fisheries and Oceans Canada
25, Huron St
Victoria (BC) V8V 4V9
Tél./ Phone:260-780-2994
Téloc./Fax:260-780-2993
Courriel/ Email:pakenhamm@pac.dfo-mpo.gc.ca

Paradis, Sylvain
Parcs Canada
Service de la conservation des
écosystèmes
3, du Chien d'Or
Québec (QC) G1R 4V7
Tél./ Phone:418-649-8248
Téloc./Fax:418-648-4847
Courriel/ Email:sylvain.paradis@pch.gc.ca

Paulette, Martin
Groupement faunique du Triangle
de Bellechasse
180, rang 5
Lac Etchemin (QC) G0R 1S0
Tél./ Phone:418-625-3170
Téloc./Fax:
Courriel/ Email:

Pelletier, Claudel
Société de la faune et des parcs du
Québec
124, 1ère Avenue Ouest
C.P. 550
Sainte-Anne-des-Monts (QC) G4V 1C5
Tél./ Phone:418-763-3301 # 246
Téloc./Fax:418-763-7810
Courriel/ Email:claudel.pelletier@fapaq.gouv.qc.ca

Pelletier, Sylvain
Association des Gestionnaires de
Territoires Fauniques
Charlevoix - Bas-Saguenay
742, Michel-Huppe
Beauport (QC) G1B 3J6
Tél./ Phone:418-644-8844
Téloc./Fax:418-622-3014
Courriel/ Email:

Peltier, Jacqueline
Société de la faune et des parcs du
Québec
20, Boulevard Comeau, bureau 2.12
Baie-Comeau (QC) G4Z 3A8
Tél./ Phone:(418) 294-8888 # 236

Pereira, Selma
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
330, chemin Principal, C.P. 819
Cap-aux-Meules (QC) G0B 1B0
Tél./ Phone:(418) 986-6633
Télééc./Fax:(418) 986-6644
Courriel/ Email:zipidl@duclos.net

Perreault, Desneiges
Société de Conservation et de Recherche
de Berthier et ses Îles
C.P. 1414
Berthierville (QC) J0K 1A0
Tél./ Phone:450-759-2003
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Perron, Jacques
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction de la conservation et du
patrimoine écologique
675, boul. René-Lévesque Est
4^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3907 # 4898
Télééc./Fax:418-646-6169
Courriel/ Email:jacques.perron@menv.gouv.qc.ca

Pérusse, Martin
Hydro-Québec
Direction Environnement
75 boul. René-Lévesque, 19^e étage
Montréal (QC) H2Z 1A4
Tél./ Phone:514-289-2211 #5239
Télééc./Fax:514-289-4931
Courriel/ Email:perusse.martin@hydro.qc.ca

Pesant, Yvon
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
Direction régionale de la Montérégie
3230, Sicotte, C.P. 40
Sainte-Hyacinthe (Qc)
J2S 7B2
Tél./ Phone:450-778-6530
Télééc./Fax: 450-778-6540
Courriel/ Email:ypesant@agr.gouv.qc.ca

*Télé./Fax: 418-656-7856
Courriel/ Email: aai275@agora.ulaval.ca*

Plante, Michel
Parcs Canada
Parc National de la Mauricie
2141, chemin St-Paul
St-Mathieu-du-Parc (QC) G0X 1N0
*Tél./ Phone: 819-532-2282
Télé./Fax: 819-532-2602
Courriel/ Email: michel_plante@pch.gc.ca*

Poliquin, Sandie
Fédération des producteurs de bois
du Québec
555, Roland-Therrien
Longueuil (QC) J4H 3T9
*Tél./ Phone: 450-679-0530 #8593
Télé./Fax:
Courriel/ Email: bois@upa.qc.ca*

Potvin, François
Société de la faune et des parcs du
Québec
675, boulevard René-Lévesque Est,
11^e étage, Boîte 92
Québec (QC) G1R 5V7
*Tél./ Phone: 418-521-3940 # 4491
Télé./Fax: 418-646-6863
Courriel/ Email: fpotvin@fapaq.gouv.qc.ca*

Potvin, Josée
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1H 4V5
*Tél./ Phone: 418-649-6136
Télé./Fax: 418-649-6475
Courriel/ Email: josee.potvin@ec.gc.ca*

Poulin, Gérard
Ministère des Ressources naturelles du
Québec
3950, boul. Harvey
Jonquièrre (QC) G7X 8L6
*Tél./ Phone: 418-695-8125
Télé./Fax: 418-695-8133
Courriel/ Email: gerard.poulin@mrn.gouv.qc.ca*

Poulin, Monique
Université Laval
Département de phytologie
Sainte-Foy (QC) G1K 7P4
Tél./ Phone: 418-656-2131 #3595

Power, John
Université Laval
Sainte-Foy (Qc)
G1K 7P4

Tél./ Phone:

Télééc./Fax:

Courriel/ Email:

Prentice, Norman
Department of Natural Ressources and
Energy

21 Costignan Street

Edmonston (NB) E3V 1W7

Tél./ Phone:506-735-2040

Télééc./Fax:506-737-4445

Courriel/ Email:ndprentice@gou.n.b.ca

Pronovost, Sylvie
ZEC du Gros Brochet inc
C.P. 85

Shawinigan (QC) G9N 6T8

Tél./ Phone:819-536-3486

Télééc./Fax:819-536-2903

Courriel/ Email:zecgrosbrochet@qc.aira.com

Provencher, Lizon
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de La Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4

Tél./ Phone:418-775-0772

Télééc./Fax:418-775-0718

Courriel/ Email:provencherl@dfo-mpo.gc.ca

Quirion, Marcel
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (QC) G1V 4P1

Tél./ Phone:418-646-4906

Télééc./Fax:418-643-7655

Courriel/ Email:ffq@riq.qc.ca

Rakowski, Patrick
Environnement Canada
Canadian Wildlife Service
123 Main St., suite 150
Winnipeg (MB)

Tél./ Phone:204-983-5264

Télééc./Fax:204-983-5248

Courriel/ Email:pat.rakowski@ec.gc.ca

Richard, Sara
NB Department of Natural Resources and
Energy
Fish and Wildlife Branch
P.O. Box 6000
Fredericton (NB) E3B 5H1
Tél./ Phone:
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:sgrichard@gov.nb.ca

Richard, Yvon
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction des écosystèmes aquatiques
675, boul. René-Lévesque Est 7^è étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3820 # 4731
Télééc./Fax:418-646-8483
Courriel/ Email:yvon.richard@menv.gouv.qc.ca

Ringuet, Isabelle
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141 route de l'Église
C. P. 10 100, 9^è étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-648-2543
Télééc./Fax: (418) 649-6475
Courriel/ Email: isabelle.ringuet@ec.gc.ca

Riou, Jean-François
Société de la faune et des parcs du
Québec
9539, de la Faune
Charlesbourg (QC) G1G 5H9
Tél./ Phone:418-644-8844 #307
Télééc./Fax:418-622-3014
Courriel/ Email:jean-francois.riou@fapaq.gouv.qc.ca

Roberge, Benoît
Parcs Canada
Réserve de Parc National de L'Archipel-
de-Mingan
1303, de la Digue
Havre-St-Pierre (PE) G0G 1P0
Tél./ Phone:418-538-5200
Télééc./Fax:418-538-3853
Courriel/ Email:benoit.roberge@pch.gc.ca

Robillard, Luc
Parcs Canada
Parc national de la Mauricie
2041 chemin St-Paul
St-Mathieu-du-Parc (QC) G0X 1N0
Tél./ Phone:819-532-2282
Télééc./Fax:819-532-2602
Courriel/ Email:interpretation_mauricie@pch.gc.ca

Roby, Dominique
3616 Sainte-Famille #1
Montréal (QC) H2X 2L4
Tél./ Phone:(514) 845-4928
Télééc./Fax:(514) 845-9870
Courriel/ Email:dominique.robby@sympatico.ca

Rocheffort, Line
Université Laval
Département de phytologie
Sainte-Foy (QC) G1K 7P4
Tél./ Phone:418-656-2131 #2583
Télééc./Fax:418-656-7856
Courriel/ Email:line.rocheffort@plg.ulaval.ca

Rotherham, Tony
Canadian Pulp and Paper Association
1155, Metcalfe, Sunlife Building
Montréal (QC) H3B 4T6
Tél./ Phone:514-866-6621
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:trotherham@cppa.ca

Rousseau, Jean-François
Service canadien de la faune
407 A, 7^è rue, C. P. 315
La Pocatière (QC) G0R 1Z0
Tél./ Phone:418-667-8328
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Roy, Suzie
Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent
182, rue de l'Église, C.P. 220
Tadoussac (QC) G0T 2A0
Tél./ Phone:418-235-4703
Télééc./Fax:418-235-4686
Courriel/ Email:suzie_roy@pch.gc.ca

Rubec, Clayton
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Ottawa (ON) K1A 0H3
Tél./ Phone:819-953-0485
Télééc./Fax:819-994-4445
Courriel/ Email:clay.rubec@ec.gc.ca

Sanfaçon, Richard
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer
C.P. 1000

Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0517
Télééc./Fax:418-775-0654
Courriel/ Email:sanfaconr@dfo-mpo.gc.ca

Sarrazin, Raymond
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-649-6300
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:raymond.sarrazin@ec.gc.ca

Savard, Jean-Pierre
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 8^e étage
Sainte-Foy (QC) G1V 4H5
Tél./ Phone:418-648-3500
Télééc./Fax:418-649-6475
Courriel/ Email:jean-pierre.savard@ec.gc.ca

Savoie, André
Parcs Canada
25 Eddy, 4^e étage
Hull (PE) K1A 0M5
Tél./ Phone:819-997-4902
Télééc./Fax:819-997-3380
Courriel/ Email:andre.savoie@pch.gc.ca

Savoie, Michel
Parks Canada
Kouchibouguac National Park
Kouchibouguac (NB) E0A 2A0
Tél./ Phone:506-876-2443
Télééc./Fax:506-876-4802
Courriel/ Email:michel_savoie@pch.gc.ca

Scruton, David
Fisheries and Oceans Canada
Science Branch
P.O. Box 5667

St-John's (NF) A1C 5X1
Tél./ Phone:709-772-2007
Télééc./Fax:709-772-5315
Courriel/ Email:scrutond@dfo-mpo.gc.ca

Sénéchal, Alain
Groupement forestier Chaudière
356, route 108
Saint-Victor (QC) G0M 2B0
Tél./ Phone:418-588-6674
Télééc./Fax:418-588-6774
Courriel/ Email:gfchaud@globetrotter.qc.ca

Simard, Nathalie
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (QC) G5H 3Z4
Tél./ Phone:418-775-0682
Télééc./Fax:418-775-0718
Courriel/ Email:simardn@dfo-mpo.gc.ca

Smith, Dave
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
5421 Robertson Rd, RR#1
Delta (BC) V4K 3N2
Tél./ Phone:604-940-4656
Télééc./Fax:604-946-7022
Courriel/ Email:dave.smith@ec.gc.ca

Soucy, Claude
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200 chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (QC) G1R 4X6
Tél./ Phone:418-644-9511
Télééc./Fax:418-528-0405
Courriel/ Email:claudesoucy@agr.gouv.qc.ca

Spence, Christie
Canadian Nature Federation
Suite 606, 1 Nicholas St
Ottawa (NT) K1N 7B7
Tél./ Phone:613-562-3447
Télééc./Fax:613-562-3371
Courriel/ Email:cspence@cnf.ca

Spencer, Carrie
Agriculture et Agri-Food Canada
Environment Bureau
930, Carling Avenue
Room 367, Carling Building
Ottawa (ON) K1A 0C5
Tél./ Phone:613-759-7313
Télééc./Fax:613-759-7238
Courriel/ Email:spencerc@em.agr.ca

Saint-Laurent, Danielle
Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
4, rue Labrie ouest, C.P. 159
Pointe-aux-Outardes (QC) G0H 1M0
Tél./ Phone:418-567-4226 ou 4227
Télééc./Fax:418-567-4221
Courriel/ Email:parcnat@globetrotter.net

Saint-Pierre, Caroline
Agence forestière des Bois-Francis
575, boulevard Industriel Est
Victoriaville (PE) G6T 1S7
Tél./ Phone:819-751-2175
Télééc./Fax:819-751-3297
Courriel/ Email:ppmv@ivic.qc.ca

Stainier, André
Les Amis de la Vallée du St-Laurent
7734, route Marie-Victorin
Lotbinière (QC) G0S 1S0
Tél./ Phone:(418) 796-2422
Télééc./Fax:(418) 796-3067
Courriel/ Email:stainier@globetrotter.net

Sullivan, Mike
NB Department of Natural Resources and
Energy
Fish and Wildlife Branch
P.O. Box 6000
Fredericton (NB) E3B 5H1
Tél./ Phone:506-453-2440
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:msullivan@gov.nb.ca

Swerdfager, Trevor
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
4999 - 98 Ave
Edmonton (AB) T6B 2X3
Tél./ Phone:780-951-8850
Télééc./Fax:780-495-2615
Courriel/ Email:trevor.swerdfager@ec.gc.ca

Sylvain, Jean
Ministère de l'Environnement du Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:4180-521-3933 # 4656
Télééc./Fax:418-644-8222
Courriel/ Email:jean.sylvain@menv.gouv.qc.ca

Szaraz, Gérard
RESAM
3405 - C, Wilfrid-Hamel # 330
Québec (QC) G1P 2J3
Tél./ Phone:418-877-1344
Télééc./Fax:418-877-6449
Courriel/ Email:dg@resamf.com

Talbot, Jacques
Société de la faune et des parcs
du Québec
Direction des parcs québécois
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3935 # 4892
Télééc./Fax:418-644-8932
Courriel/ Email:jacques.talbot@fapaq.gouv.qc.ca

Tardif, Gaétane
954 A. Moncton
Québec (QC) G1S 2Y5
Tél./ Phone:(418) 688-3647
Télééc./Fax:(218) 688-8992
Courriel/ Email: tardifg@mediom.qc.ca

Théberge, Annie
Fédération des Pourvoyeurs du Québec
5237, boul. Hamel
bureau 270
Québec (QC) G2E 2H2
Tél./ Phone:418-877-5191
Télééc./Fax:418-877-6638
Courriel/ Email:annietheberge@yahoo.com

Thibeault, Raymond
Syndicat des producteurs de bois de
l'Estrie
4300, boulevard Bourque
Rock Forest (QC) J1N 2A6
Tél./ Phone:819-346-8905
Télééc./Fax:819-346-8909
Courriel/ Email:spbe@abacom.com

Tremblay, Eric
Parks Canada
Kouchibouguac National parks
Kouchibouguac (NB) E0A 2A0
Tél./ Phone:506-876-2443
Télééc./Fax:506-876-4802
Courriel/ Email:eric_tremblay@pch.gc.ca

Tremblay, Sébastien
Syndicat des producteurs de Bois du
Saguenay-Lac Saint-Jean
422, rue Racine Est
Chicoutimi (QC) G7H 1T3
Tél./ Phone:418-549-7353
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:

Tél./ Phone:418-827-3776
Télééc./Fax:418-827-6225
Courriel/ Email:stephane.turgeon@ec.gc.ca

Trencia, Guy
Société de la faune et des parcs
du Québec
8400, Sous-le-Vent
Charny (QC) G6V 3S9
Tél./ Phone:418-832-7222
Télééc./Fax:418-832-1827
Courriel/ Email:guy.trencia@fapaq.gouv.qc.ca

Trottier, Garry
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
4999 - 98 Ave, room 200
Edmonton (AB) T6B 2X3
Tél./ Phone:780-951-8680
Télééc./Fax:780-495-2615
Courriel/ Email:garry.trottier@ec.gc.ca

Trudeau, Louise
Société de la faune et des parcs du
Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
10^è étage
Québec (QC) G1R 5V7
Tél./ Phone:418-521-3907 #4893
Télééc./Fax:418-646-6164
Courriel/ Email:louise.trudeau@fapaq.gouv.qc.ca

Turcotte, Francis
CEGEP de La Pocatière
Option écologie appliquée
140, 4^è Avenue
La Pocatière (QC) G0R 1Z2
Tél./ Phone:418-856-1575 # 380
Télééc./Fax:418-856-4589
Courriel/ Email:fturcotte@cglapocatiere.qc.ca

Turgeon, Stéphane
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Réserve nationale de faune du Cap
Tourmente
570, chemin du Cap Tourmente
Saint-Joachim (QC) G0A 3X0

Valiquette, Éric
Corporation d'aménagement et de
protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
111, Des Pionniers
St-Raymond (QC) G0A 4G0
Tél./ Phone:418-337-1398
Télééc./Fax:819-337-1311
Courriel/ Email:capsa@globetrotter.qc.ca

Vallières, Mathieu
Association chasse et pêche Baie-des-
Chaleurs
605, Village Allard
Nouvelle-Ouest (QC)
Tél./ Phone:418-794-2061
Télééc./Fax:418-794-2561
Courriel/ Email:urgel@globetrotter.net

Vanier, Claire
Comité ZIP Jacques-Cartier
2570, Nicolet
Bureau 314
Montréal (QC) H1W 3L5
Tél./ Phone:514-527-9262
Télééc./Fax:514-527-0836
Courriel/ Email:zip_jc@cam.org

Vaudry, Réal
Parcs Canada
2, D'Auteuil
C.P. 2474
Terminus Postal
Québec (QC) G1K 7R3
Tél./ Phone:418-648-4944
Télééc./Fax:418-648-4825
Courriel/ Email:real_vaudry@pch.gc.ca

Villeneuve, Stéphane
Étudiant maîtrise - UQTR
207, Place Barret
L'Assomption (QC) J5W 1M5
Tél./ Phone:450-589-3072
Télééc./Fax:
Courriel/ Email:biologue@videotron.ca

Warren, Leigh
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
351, St-Joseph blvd
Place Vincent Massey, 3rd Floor
Hull (QC) K1A 0H3
Tél./ Phone:819-953-1444
Télééc./Fax:819-994-4445